

BLIDA : ILS LIGOTENT UN COUPLE ET S'EMPARENT DE PLUS DE 4 MILLIARDS

P. 5

Prochaines élections,
situation politique
et sociale...

**LE RÉQUISITOIRE
DE L'OPPOSITION**

P. 3



La SDA met en garde
Des incendies
volontaires
pour commettre
des vols

P. 5

Lancé hier
Le e-paiement
disponible
pour 1,3 million
d'encartés

P. 2



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**Le syndicat dénonce
«travail forcé» et persécution
MENACE DE GRÈVE
À SONELGAZ**

P. 2



Publicité

! 4G روك!

LA **4G+** est à

CONSTANTINE, SETIF, DJELFA.
Djezzy, le plus grand réseau 4G

Rendez-vous dans votre boutique
Djezzy la plus proche

djezzy.dz



دجى جازى
DJEZZY

Le syndicat dénonce «travail forcé» et persécution

Menace de grève à Sonelgaz

Climat socioprofessionnel délétère au sein du groupe Sonelgaz ? Si l'on se fie aux déclarations du Syndicat national autonome des travailleurs d'électricité et du gaz (SNATEGS), la situation n'est pas du tout reluisante en matière de respect des lois de la République.

Abdelkrim Zerzouri

Dans un communiqué au ton alarmant transmis hier à notre rédaction sous la signature du président du SNATEGS, Mellal Raouf, il est fait état «d'exploitation et de domestication des ouvriers du groupe Sonelgaz», de «violation des conventions internationales et loi nationales réglementant les horaires de travail» et de «persécution des syndicalistes du SNATEGS». Non sans lancer une flèche au passage contre le «laxisme» du ministère du Travail et de l'inspection du travail, chargés de l'application des lois et règlements du code du travail mais qui ne font rien face à ces dépassements. «L'inspection générale du travail, première institution concernée dans le contrôle et respect des lois, n'a à ce jour signalé aucun dépassement ni violation des lois sur le tra-

vail par le groupe Sonelgaz qui, profitant de ce laxisme, se considère au-dessus des lois», dénoncent les termes du communiqué du SNATEGS. Selon ce syndicat autonome, en imposant aux ouvriers de travailler les jours fériés, le repos hebdomadaire et le congé annuel, sans leur accorder les indemnités financières selon la législation sur les heures supplémentaires et parfois même sans leur accorder des repos compensateurs, la Sonelgaz est coupable d'un délit de travail forcé pratiqué sur des ouvriers vulnérables». Tout en dénonçant le silence complice de l'UGTA qui, tout en fermant les yeux sur ces pratiques, «déroute les ouvriers qui essayent de protester pour obtenir leurs droits fondamentaux», le SNATEGS dénonce ces pratiques de «travail forcé» à l'égard des ouvriers et «exige le respect des droits fondamentaux des travailleurs» comme il demande au groupe Sonelgaz de «cesser immédiatement ces pratiques illégales». Le ton plus menaçant, le SNATEGS informe le groupe Sonelgaz que dans ces conditions, «le recours à la grève nationale restera la seule alternative comme réponse des travailleurs». En tout cas, les questions du débrayage national et la mise à jour de la plateforme des revendications globales seront débattues le 19 novembre prochain, date de la rencontre de préparation d'un congrès extraordinaire.

Le SNATEGS souligne que «les revendications socioprofessionnelles n'ont suscité jusqu'à ce jour aucun intérêt des décideurs», contrignant les travailleurs à opter pour l'ultime recours, la grève nationale.

Prévisions du FMI L'inflation à près de 6%



Ph. Arch.

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2016 à 3,6% contre 3,4% anticipé en avril dernier. Plus optimiste, le FMI table dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié hier à Washington, sur une croissance économique du pays de 3,6% en 2016 et de 2,9% en 2017.

L'institution de Bretton Woods a consolidé ses estimations pour la croissance du PIB réel de l'Algérie en 2015 à 3,9% contre 3,7% projeté en avril. Cette croissance devrait cependant s'accompagner d'une légère poussée inflationniste. Le Fonds prévoit une inflation à 5,9% en 2016 contre 4,8% en 2015. Ses projections précédentes tablaient sur 4,3% pour cette année et 4,4% pour 2015.

Une tendance à la baisse sera cependant observée en 2017, année durant laquelle l'inflation devrait s'établir à nouveau à 4,8%, selon les mêmes pronostics. Les chiffres, publiés par le FMI à la veille de ses assemblées annuelles, prévoient, par ailleurs, une baisse sensible du chômage en Algérie en 2016. Le taux de chômage devrait reculer à 9,9% cette année contre 11,2% en 2015, avant de remonter à 10,4% en 2017.

Le solde extérieur courant du pays devrait représenter -15,1% du PIB en 2016 contre -16,5% du PIB en 2015, selon le Fonds qui s'attend à ce que ce déficit se réduise davantage à -13,7% du PIB en 2017 et à -6,3% du PIB en 2021. Le Fonds souligne que l'Algérie figure parmi les pays émergents et en développement qui ont réussi à maintenir une position nette extérieure positive grâce à son très faible endettement extérieur. En mai dernier, le FMI avait indiqué que l'Algérie avait la possibilité

de mener l'ajustement au choc des prix de pétrole qui jusqu'ici n'a eu qu'un effet limité sur la croissance économique. Par ailleurs, il a abaissé ses prévisions pour la croissance mondiale, établies en avril dernier de -0,1% à 3,1% en 2016 contre 3,2% en 2015. Cette prévision prend en considération la faiblesse de l'activité prévue jusqu'à la fin du deuxième semestre de 2016 dans les pays avancés notamment aux Etats-Unis, ainsi que les implications du résultat du référendum britannique en faveur de la sortie de l'Union européenne.

En 2017, la croissance mondiale devrait s'améliorer en s'établissant à 3,4% et sera portée principalement par les pays émergents et les pays en développement, tandis que la situation dans les pays en difficulté se normalise progressivement, prévoit le FMI. En dépit de l'activité modérée dans les pays avancés et des effets d'entraînement, les pays émergents et les pays en développement dans l'ensemble ont enregistré une légère accélération de leur croissance au premier semestre de 2016. Les pays émergents d'Asie continuent d'enregistrer une croissance vigoureuse, et la situation s'est améliorée légèrement pour les pays en difficulté tels que le Brésil et la Russie. Beaucoup de pays du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne ont continué cependant d'être confrontés à une situation difficile.

Au Moyen-Orient, le récent redressement modeste des prix du pétrole devrait avoir peu d'effet sur la croissance dans les pays exportateurs de pétrole, relève le Fonds. La plupart de ces pays continuent de durcir leur politique budgétaire face à la baisse structurelle de leurs recettes pétrolières, et la liquidité du secteur financier continue de diminuer.

Lancé hier

Le e-paiement disponible pour 1,3 million d'encartés

Moncef Wafi

Boudiaf a indiqué pour sa part que le e-paiement est ouvert à divers opérateurs tels les grands facturiers, ceux du secteur des transports ou des assurances, et considère que celui-ci va jouer un rôle de catalyseur en matière de paiement des factures domestiques, en particulier, afin de réduire les distances et les délais. Le ministre délégué a également souligné l'apport de ce nouveau type de paiement, à la modernisation du secteur bancaire algérien. A ce propos, Younes Grar avait indiqué que le processus de modernisation des banques suit son cours et reste à l'écoute des évolutions technologiques et des besoins du marché, en insistant sur la nécessité de prêter attention aux systèmes mondiaux, en évolution pour mettre à jour notre système financier pour davantage de qualité des services.

Quant à la sécurisation de ce mode de paiement, le représentant du gouvernement se veut rassurant, en rappelant qu'il est garanti par la Banque d'Algérie qui l'a validé. Son détenteur, assure-t-il, disposant du numéro de sa carte, d'un mot de passe et d'un code, est à l'abri de toute tentative de piratage.

Il annoncera, par ailleurs, qu'une loi est en «phase finale» de préparation pour encadrer toutes les transactions à caractère commercial sur le cyberespace.

Rappelons que l'introduction de l'e-paiement, qui a pris un

retard considérable, est considérée par le gouvernement comme une parade contre le marché parallèle estimé par le ministère des Finances à 50 milliards de dollars. Younes Grar estime, pour sa part, que l'Algérie pourra récupérer jusqu'à 10 milliards de dollars de cette masse monétaire informelle. Dans un entretien accordé à la Radio algérienne, il avait expliqué que les cartes de paiement électronique allaient donner à l'Etat une vision claire et des chiffres précis sur les habitudes d'achat du citoyen algérien en vue d'élaborer des politiques futures se dirigeant vers des services plus attractifs et les biens les plus demandés sur le marché. Younes Grar précise aussi qu'Algérie Poste travaille sur l'achèvement des nouvelles cartes de paiement électronique présentées aux clients par les banques algériennes. Ces supports seront utilisés, dans un premier temps, sur Internet avant d'être généralisés à l'ensemble des espaces commerciaux. Ces cartes seront également opérationnelles, à l'étranger, étant donné que le système d'information des banques algériennes est compatible avec d'autres systèmes bancaires dans le monde et en conformité avec les normes internationales, expliquera l'expert qui indique qu'un plafond maximal sera déterminé pour l'utilisation de ces cartes comme c'est en vigueur à l'étranger.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Pourquoi pas un nouveau tribunal Russell

Un groupe de lobbyistes irakiens baptisé «Arab Project» s'inspirant du vote récemment par les parlementaires des deux chambres du Congrès US

d'une loi autorisant leurs concitoyens à poursuivre judiciairement des pays dont l'action a conduit à la mort d'Américains sur le territoire des Etats-Unis se propose de demander au Parlement irakien de prendre l'initiative d'un texte de loi qui permettrait lui aux victimes de l'intervention militaire américaine en Irak d'estér Washington en justice pour en obtenir réparation. Si elle vient à se concrétiser, son initiative mettra la moralisante Amérique devant des situations juridiques embarrassantes dont elle ne pourrait nier le bien-fondé car ayant admis que celles que ses citoyens pourront créer à d'autres Etats le sont.

Les commanditaires des attentats du 11 septembre 2001 sont à poursuivre en justice - pourvu qu'existent contre eux des preuves irréfutables. Ceux qui ont ordonné et conduit l'illégale et criminelle intervention militaire en Irak doivent l'être tout autant. Il n'y a aucun principe moral qui autorise à considérer légitime l'exigence de justice pour laquelle se sont battus les victimes américaines des attentats du 11 septembre ou leurs proches et pas celle des Irakiens ayant subi les affres indicibles de l'intervention américaine.

Dans ce vouloir que justice soit faite qu'experiment la loi votée par le Congrès américain et le projet que le groupe de lobbyistes irakien veut faire aboutir, l'on est en présence d'une situation où il y a lutte entre le pot de fer et le pot de terre. En effet, la loi du Congrès américain pour aussi contrevenante au droit international qui dispose l'immunité de juridiction pour les Etats sera suivie d'effets car bénéficiant de l'argu-

ment supérieur qu'elle peut requérir pour son respect la toute-puissance de l'Etat américain même si celui-ci a été opposé à sa promulgation. Le projet irakien du groupe «Arab Project» n'a lui que peu de chance, sinon aucune d'être concrétisé. Les Etats-Unis qu'il vise exerceront de dissuasives et impératives pressions sur les autorités de Bagdad pour les contraindre à empêcher «Arab Project» à aller au bout de son initiative et à faire échec à cette dernière si elle venait à capturer l'intérêt de parlementaires irakiens.

Autant les Etats-Unis s'arrogent le droit de déférer devant leur justice des Etats ou des personnes pour des actes qu'ils jugent avoir porté atteinte à leur sécurité nationale et à l'intégrité physique de leurs citoyens, autant ils ne reconnaissent à nul autre Etat d'en faire de même contre l'Etat américain ou ses citoyens. Selon ce principe unilatéral, l'Amérique s'estime habilitée à dicter le droit international au reste de la planète et être elle-même non concernée par son application.

La démarche du groupe de lobbyistes irakien est non seulement à soutenir, mais à aider à faire exemple. Trop de peuples sont victimes de l'interventionnisme américain brutal et inhumain dans ses conséquences. Des initiatives comme celle de ce groupe permettraient en se multipliant de mettre à nu cette Amérique qui se prétend n'agir que pour apporter à ces peuples liberté et démocratie alors qu'elle ne sème que chaos et mort. Même s'ils ne débouchent sur aucune condamnation contraignante, des procès contre l'Amérique s'imposent car il y a obligation morale de les instruire pour établir qu'elle agit de façon criminelle à l'égard de ceux qui en contestent la prétention à régir la planète comme elle l'entend.

**Prochaines élections,
situation politique et sociale...
Le réquisitoire
de l'opposition**



Z. Mehdoui

L'opposition politique algérienne, structurée autour de l'ICSO (Instance de coordination et de suivi de l'opposition), a rendu publiques hier ses conclusions quant aux prochaines échéances électorales et fait état d'une «déliquescence des institutions de l'Etat».

A l'issue d'une réunion organisée avant-hier soir au siège du parti de Ali Benflis, Talai El Houriat, l'ICSO affirme que notre pays traverse une situation particulièrement difficile.

«La confiscation de la souveraineté populaire qui a privé les Algériens de leur droit de choisir leurs représentants légitimes depuis l'indépendance du pays s'est ajoutée, ces dernières années, une vacance du pouvoir dont les retombées se font sentir avec plus d'acuité et qui est la cause directe de la déliquescence des institutions de l'Etat», est-il écrit dans le mémorandum qui souligne que cette situation a permis la «multiplication des centres de décision sous contrôle de forces extra-constitutionnelles au point où il est devenu légitime de se poser la question : qui dirige le pays ?» L'exacerbation des tensions entre ces forces extra-constitutionnelles constitue, selon l'ICSO, une menace à la sécurité nationale.

«L'équation est davantage compliquée par l'intrusion de l'argent douze dans la sphère politique», ajoute la même source qui fait état également d'une crise financière aiguë qui a pour origine l'échec économique et social, mis à nu par la dépréciation des cours du pétrole.

«La corruption et la dépréciation de l'argent public sont manifestes dans les scandales à répétition impliquant des membres de l'appareil politico-administratif, leurs proches et les clientèles du pouvoir sans qu'aucune institution ne réagisse», dénonce l'opposition qui soutient en ce sens que les tensions sociales s'exascent. La détresse grandissante d'une grande partie de la population qui voit son pouvoir d'achat et ses conditions de vie se dégrader peut, à tout moment, déboucher sur une explosion sociale aux conséquences graves, estiment les rédacteurs du document et accusent le pouvoir d'autisme, d'incapacité d'apporter des réponses à la crise de régime qui s'aggrave, à la crise économique qui prend des proportions alarmantes et à la déstabilisation sociale qui s'annonce, se nourrit de l'illusion de conjurer les périls auxquels est confronté notre pays par un discours creux que l'on veut rassurant et le recours à l'arsenal répressif.

«Face à l'impassie politique, institutionnelle et économique, soucieux de neutraliser les voix citoyennes qui s'élèvent remettant en cause sa légi-

timité, son bilan catastrophique et son absence de vision pour le futur de la Nation, le régime en place a choisi la fuite en avant en s'engageant dans une opération à large échelle d'atteintes aux droits fondamentaux, de restriction des libertés citoyennes et de dénaturation du pluralisme politique en prévision notamment des prochaines échéances électorales».

RESTRICTION DES LIBERTÉS

Des restrictions concernant la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de la presse et le droit à l'information, la liberté de manifestation et de réunions publiques sont observées, estime l'ICSO qui fait état pareillement «d'atteintes aux droits des suspects et prévenus, la violation pure et simple des dispositions de la Constitution, la dénaturation des textes légaux et réglementaires et d'une instrumentalisation de la justice».

Pour l'ICSO, il ne fait aucun doute que le pouvoir fait montre d'une volonté de revenir graduellement sur le principe du pluralisme politique en soulignant que le régime en place refuse d'accepter le vrai multipartisme, la saine confrontation des idées, l'alternance à travers «l'exploitation du multipartisme, le refus d'agrément et la multiplication des obstacles pour la création de partis politiques d'opposition, l'achat des consciences, l'ingérence dans la vie organique des partis politiques, l'instauration de lois liberticides...»

«Le régime politique perdure en tirant sa survie de la fraude électorale, la confiscation de la souveraineté populaire et une dilapidation des deniers de l'Etat et leur appropriation privative». Le mémorandum dénonce également les entraves au pluralisme syndical, les atteintes au droit de grève par un appareil judiciaire aux ordres, des atteintes au droit d'association par une loi liberticide et la fermeture des médias lourds aux partis de l'opposition.

«Le nouveau régime électoral fait subir au pluralisme politique une profonde régression. Il est destiné à entretenir la domination factice des clientèles du régime politique en place. Il reconduit le système de la fraude en le perfectionnant pour assurer le détournement de la volonté populaire. Il empêche l'avènement d'institutions légitimes et représentatives qui suppose la constitution d'un Etat de droit», ajoute encore l'ICSO qui attire l'attention sur une «orientation des cours des prochains scrutins au seul profit de sa reconduction».

Amnesty plaide pour un statut des réfugiés en Algérie

M. Aziza

L'Algérie compte à peu près 100.000 migrants subsahariens qui vivent, selon Leila Berrato, journaliste à RFI et qui travaille depuis 2 ans sur la situation des migrants en Algérie, dans des conditions déplorables, voire inhumaines. Invitée hier, par 'Amnesty International' à témoigner, la journaliste a affirmé que les migrants subsahariens ont fui leur pays d'origine, notamment le Mali, le Niger, le Cameroun et la Guinée, parfois pour des raisons économiques, d'autres pour des raisons politiques. Et d'autres, encore, fuient leur pays en raison des conflits armés. Mais, pour la journaliste « peu importe les raisons, c'est la situation d'accueil des migrants qui doit nous interroger, en tant que responsables politiques et en tant que société civile ».

La conférencière a relevé, dit-elle, selon les déclarations recueillies auprès des migrants qu'en l'absence d'un statut de réfugié, tant réclamé par Amnesty International, les migrants subsahariens vivent dans des conditions très pénibles. Ils vivent, régulièrement, aux rythmes des insultes, de la violence, des viols à l'encontre des femmes.

Les conditions de vie sont déplorables à plus d'une titre, selon la journaliste. « Certains migrants, vivant dans le sud du pays, à Tamanrasset, Ouargla et Béchar sont en fait regroupés dans des chantiers, là où ils travaillent ». Ce sont selon la conférencière, des hommes et des jeunes venus des régions subsahariennes à la recherche d'emploi. A Oran, affirme-t-elle, les migrants vivent dans des bidonvilles ou l'insalubrité est très pesante. A Alger, ils occupent des constructions non achevées situées dans la périphérie, dont les propriétaires n'arrivent pas à louer à des Algériens, ils les louent à des migrants. Elle résume en précisant que les migrants occupent des maisons de fortune dépourvues des commodités si nécessaire pour l'être humain. « Des

endroits où il y a peu d'eau, peu d'évacuations et peu de lumière ».

Elle fait remarquer, en outre, que les migrants subsahariens sont contraints d'accepter de travailler dans l'illégalité, par le fait qu'ils sont, vis-à-vis des autorités algériennes, en situation irrégulière. Ils sont embauchés généralement, dans des projets de construction et pour l'agriculture, sur la base d'un accord informel, conclu entre l'entreprise qui embauche, les entrepreneurs et les services de sécurité. Un accord informel qui les prive de leurs droits, en tant que travailleur, que ce soit pour le salaire ou pour la sécurité sociale.

Mais, précise Leila Berrato, l'Algérie demeure le pays de destination idéale pour ces migrants par rapports aux pays voisins, notamment en matière d'emploi. Elle a également précisé qu'il y a eu, ces deux dernières années, une certaine prise de conscience que ce soit de la part des autorités et de la société civile. « On remarque qu'il y a une certaine tolérance dans la société, aujourd'hui, on ne renvoie plus des femmes subsahariennes qui viennent accoucher dans les structures de santé, la prise en charge des migrants subsahariens se fait sans problème dans les hôpitaux, contrairement aux années précédentes », atteste-t-elle. Et de préciser qu'en matière de scolarité, la loi algérienne permet la scolarisation des migrants et des réfugiés, sans aucun problème, même pour ceux qui sont en situation irrégulière. « Mais, s'il n'y a pas un engouement sur les écoles, c'est parce que les familles de migrants subsahariens ont peur des clichés au sein de l'école, et parfois ils ont peur que leurs enfants n'arrivent pas à s'adapter par le fait que l'enseignement se fait en arabe ».

Elle appelle à la mobilisation de la société civile pour aider les migrants subsahariens, et l'ensemble des réfugiés à avoir des conditions de vie acceptables et les aider à inscrire leurs enfants dans les écoles algériennes.

Hassina Oussédik, directrice d'Amnesty International Algérie, a plaidé pour plus de protection à l'égard des migrants et des réfugiés, tout en réprimant précise-t-elle, tout migrant qui tente de sortir de l'Algérie avec des faux papiers pour Europe ou vers d'autres pays. Elle exhorte, les autorités algériennes à adopter une législation nationale pour l'application de la Convention internationale de 1951, relative au statut de réfugiés et de son protocole de 1961.

Amnesty international plaide, en outre, pour une législation algérienne d'Asile. Sachant qu'en l'état actuel des choses, et selon Amnesty International, seul le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), affilié à l'ONU, délivre le statut de réfugiés, exclusivement aux migrants fuyant les zones de conflits.

APPEL À UN SOUTIEN FINANCIER AUX PAYS D'ACCUEIL

Au plan international, Amnesty appelle les Etats, notamment les pays riches à augmenter leur contribution financière au profit des pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés en citant la Jordanie, la Turquie et le Liban. Amnesty international dénonce dans son rapport, l'égoïsme des pays riches qui ne fait qu'aggraver la crise des réfugiés, au lieu de la résoudre. Les membres d'Amnesty précisent que les pays riches font preuve d'une totale absence de volonté politique et de responsabilité en laissant seulement 10 pays, qui représentent moins de 2,5 % du PIB mondial, accueillir 56 % des réfugiés de la planète. Un désengagement flagrant, au moment où, précise le rapport, qu'une grande partie des 21 millions de réfugiés, à travers le monde, vivent dans des conditions insupportables. Amnesty plaide, aussi, pour l'augmentation du nombre de places de réinstallation, appelant les Etats qui mènent actuellement des programmes de réinstallation à augmenter leur nombre des places qu'ils offrent chaque année.

Publicité

CONDOLÉANCES

Le Directeur de l'agence CNAS de Tlemcen, Dr ACIMI Sidi Mohammed, et

l'ensemble du personnel de l'agence, très affectés par le décès du défunt

M. GHAZI Abdallah, frère de M. GHAZI Mohammed, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, lui présentent leurs condoléances les plus attristées

et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et

l'accueille en Son Vaste Paradis.

إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجُونَ

PARTENAIRES DE CONFIANCE

JCB

A l'attention de notre aimable clientèle : Nouvelle numérotation téléphonique

ALGER ENGIN

Direction générale : R.N n° 61 OULED HEDDAJ BOUMERDES
TEL: 0 24 97 85 06 - 024 97 85 07 - 024 97 85 08. FAX: 0 24 97 85 19
MOS: 0 555 62 69 75 - 0 555 62 69 80 - 0 555 62 69 83 - 0 555 62 69 85 - 0 555 62 69 88
SAV: 0 555 62 69 65 - 0 555 62 69 66 - 0 555 62 69 67
Email : commercial@algerengins.com

Succursale ORAN : Zone des showrooms EL KERMA , ORAN
TEL: 0 41 55 92 45
FAX : 0 41 55 92 41
MOB : 0 561 61 91 32
Email : oran@algerengins.com www.algerengins.com

Succursale TIZI OUZOU : 15, BOULEVARD STITI ALI TIZI OUZOU
TEL: 0 26 20 02 60 - 0 26 20 03 47
FAX : 0 26 20 04 35
MOB : 0 555 62 69 73
Email : tizi-ouzou@algerengins.com

الدوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ جبوري هواري
محضر قضائي معتمد لدى محكمة سيدى علي - مجلس قضاء مستغانم
الكان مكتبه بحى 64 مسكن عماره (أ) رقم 02 - سيدى علي
045.45.11.72

طريق الاعلام 748 قانون الاجراءات المدنية والادارية

- المقدمة: بنك الجزائر الخارجي متاح بمديره، شارع العقيد غbiroush - الجزائر العاصمة.
- ضد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة - وليس تردينه - الممثلة بمديرها، الakan مقرها طريق القados - حديقة الحيوانات والتسلية - حيdra - الجزائر العاصمة.

***تفيدا للرهن القانوني المحرر بتاريخ 09/05/2006، المقيد بالمحافظة العقارية بمز غران، ولاية مستغانم، بتاريخ: 04/05/2006، رقم: 99.**

***بناء على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم في: 26/04/2015، المتضمن منح الصيغة التقنية للرهن القانوني.**

***تفيدا للرهن القانوني المحرر بتاريخ 09/05/2006، المقيد بالمحافظة العقارية بمز غران، ولاية مستغانم، بتاريخ: 04/05/2015، رقم: 18.**

***بناء على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم في: 18/06/2015، بتوقيع حجز تنفيذي على عقار.**

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم: 01852، فإن العقار المتعلق

العقار المذكور في العقد المحرر بمذكرة التبرير في إطار الاستئجار الخاص، توجد ببلدية فرنك، الدائرة العقارية بمز غران (ولاية مستغانم)، منطقة الشاملات رقم 02 ساحتها واحد وعشرون ألفاً وتلاتة وسبعين متر مربع، بمثابة ملكية الرهن.

بناء على حكم المأمور رقم 737، 738، الصادر في 15/11/2015، رقم:

Collo

Des citoyens ferment le siège de l'APC

A. Boudrouma

Un groupe de citoyens, originaires de la localité de Beni Amrous, dans le massif de Collo, ont investi le siège de la municipalité de Cheraïa, hier dans la matinée. Ils ont procédé à la fermeture pure et simple des locaux interdisant l'accès aux employés et bloquant toute activité au sein du siège de la commune.

Les manifestants revendentiquent la réalisation de certains projets de développement. Ils estiment que leur agglomération a été carrément marginalisée de

longues années durant, reléguée au rang des localités les plus démunies, n'ayant pas connu les bienfaits du progrès, au même titre que d'autres agglomérations.

Ainsi, revendentiquent-ils la réalisation de projets d'alimentation en eau potable, l'électricité, la voirie, le transport scolaire et la réouverture de la salle de soins. Le hameau de Beni Amrous a vécu les pires moments, pour avoir subi les affres du terrorisme pendant la décennie noire, en raison de sa situation enclavée dans une zone montagneuse dont l'accès escarpé a été mis à profit

par les terroristes pour se mettre à l'abri.

Ces derniers temps cependant, l'ouverture de la route touristique menant à la localité côtière de Tamanart, non loin de là, a été perçue par les riverains comme une bouffée d'oxygène, ce qui demeure malgré tout insuffisant en raison de la situation difficile qui prévaut dans les agglomérations où les populations redoutent les méfaits de la rigueur hivernale. Ils entendent donc ainsi attirer l'attention des autorités sur leur sort peu enviable et exigent une prise en charge rapide de leurs préoccupations.

La SDA met en garde

Des incendies volontaires pour commettre des vols

La direction de distribution d'électricité d'El-Harrach a fait savoir hier que des individus endommageaient volontairement des câbles électriques à Reghaïa pour provoquer des incendies favorisant des mouvements de panique dans des immeubles et commettre ainsi des vols.

La direction de distribution d'électricité d'El-Harrach (relevant de la Société

distribution d'électricité et du gaz d'Alger, SDA) « informe ses abonnés résidant à la cité El Wancharisse (ex. DNC) dans la commune de Reghaïa, que des individus procèdent à des actes de malveillance en détériorant les câbles électriques des colonnes montantes afin de créer des incendies, déclenchant ainsi un mouvement de panique dans l'immeuble, pendant le-

quel ces individus malveillants commettent des actes de vol».

A cet effet, la direction de distribution d'électricité appelle tous ses abonnés à entreprendre « un acte citoyen » en signalant au centre d'appel SDA (33 03) ou à la sûreté nationale (1548) tout acte détériorant les branchements électriques ou de gaz, «acte dommageable à tous», note le communiqué.

Blida

Ils ligotent un couple et s'emparent de plus de 4 milliards

Tahar Mansour

Alors qu'il dormait paisiblement chez lui en compagnie de son épouse en son domicile sis à Ouled Yaïche (Blida), un citoyen âgé de 72 ans a été surpris par l'intrusion de plusieurs individus qui les ont attachés et bâillonnés, lui et sa femme. Ils s'emparèrent ensuite d'un fusil de chasse, d'un micro-ordinateur,

un appareil de réception électronique, un appareil photo, une caméra de grande dimension, une moto, des bijoux pour la valeur de 115 millions de centimes ainsi que de la somme de 4 milliards de centimes. Après le départ des agresseurs, le citoyen réussit à se libérer et déposa plainte auprès de la brigade de gendarmerie d'Ouled Yaïche. Une enquête fut initiée aussitôt. Elle permit aux

limiers de la gendarmerie de remonter assez rapidement jusqu'aux voleurs, au nombre de sept, dont des receleurs, qui furent identifiés et arrêtés. Une grande partie des objets et de l'argent volés ont aussi été récupérés et remis à leur propriétaire. Les sept mis en cause ont été présentés à la justice qui en a placé trois en détention préventive et les autres sous contrôle judiciaire.

Façade maritime Ouest militaires algéro-espagnols

Le navire espagnol base de plongeurs «Neptuno-A20» a accosté hier au port d'Oran dans le cadre d'un exercice commun algéro-espagnol «MEDEX E-16», organisé du 4 au 7 octobre 2016 sur la façade maritime ouest, à la deuxième Région militaire. L'exercice «MEDEX E-16» est organisé suite aux directives du haut Commandement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de l'exécution du programme de coopération militaire bilatérale algéro-espagnole de l'année 2016, a indiqué le colonel Abdelouahab Bourourou, chef de service de communication au

Commandement des forces navales algériennes. L'officier supérieur précise que «le navire Neptuno-A20 des forces royales espagnoles, ainsi qu'un remorqueur de haute mer et un hélicoptère de recherches et de sauvetage Super Lynx algériens participent à cet exercice naval». Plusieurs manœuvres tactiques et exercices maritimes sont au programme de cet exercice commun entre les forces navales des deux pays qui ont pour but de renforcer la coopération militaire, le travail commun et l'échange d'expériences. Des activités protocolaires et touristiques, no-

Manœuvres

Le navire espagnol base de plongeurs «Neptuno-A20» a accosté hier au port d'Oran dans le cadre d'un exercice commun algéro-espagnol «MEDEX E-16», organisé du 4 au 7 octobre 2016 sur la façade maritime ouest, à la deuxième Région militaire. L'exercice «MEDEX E-16» est organisé suite aux directives du haut Commandement de l'Armée nationale populaire, dans le cadre de l'exécution du programme de coopération militaire bilatérale algéro-espagnole de l'année 2016, a indiqué le colonel Abdelouahab Bourourou, chef de service de communication au

tamment au site historique de Santa Cruz, sont également au programme, a ajouté l'officier. Par ailleurs, après l'accostage du navire espagnol «Neptuno-A20» au port d'Oran, le commandant de ce navire, Francisco José Sunico Zaraza, a effectué une visite de courtoisie au commandant de la façade maritime Ouest/2 RM, le général Mabarki Ahmed, à la base navale de Mers El-Kébir où les deux responsables ont discuté de sujets d'intérêt commun. Le «Neptuno-A20» apparaîtra le port d'Oran vendredi prochain, indique-t-on.

Port d'Oran

22 tonnes de petits pois congelés refoulées

Pas moins de 22 tonnes de petits pois congelés en provenance d'Espagne ont été refoulées en fin septembre au port d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la direction régionale du commerce d'Oran. Ces 22 tonnes de petits pois congelés d'une valeur estimée à 2,1 millions de DA ont été refusées d'admission au port d'Oran par les services de contrôle aux frontières pour une infraction liée au double étiquetage, a indiqué le directeur régional du commer-

ce d'Oran par intérim, Fouad Helaïli. Un important lot de pièces de rechange pour motocycles de 8 tonnes en provenance de Chine a été refoulé durant le mois d'août dernier au port d'Oran par les services de contrôle, a ajouté la même source. Ce lot de pièces de rechange d'une valeur de l'ordre de 3,8 millions de DA a été refusé d'admission pour défaut d'autorisation préalable à l'importation, a-t-on souligné de même source.

La direction du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, d'Aïn-Témouchent, de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen. Les opérateurs économiques se conforment de plus en plus à la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage, selon le responsable qui constate une baisse importante du nombre de refus de marchandises au port d'Oran, au port sec d'Oran et aux ports de Mostaganem et de Ghazaouet.

Illizi

Un camion de carburant se renverse, un mort

Une personne a trouvé la mort suite au renversement d'un camion-citerne transportant du gasoil survenu hier dans la localité de Tin-Fouyé Ta-benkort (TFT), commune de Bordj Omar Driss (Illizi), a-t-on appris auprès

de la Protection civile. L'accident s'est produit au point kilométrique PK-55 sur la RN-3, entre TFT et la localité d'Oha-net. Le conducteur de 26 ans a été tué sur le coup, a-t-on précisé. Le corps sans vie de la victime a été transporté par la

Protection civile vers la morgue de l'établissement public de santé de proximité d'In- Amenas, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.



Akram Belkaïd, Paris

La surprise Opep

Pour nombre d'observateurs, la récente réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a débouché sur une surprise avec l'annonce d'une possible réduction de la production. Cela faisait plusieurs mois que la rivalité entre l'Arabie Saoudite et l'Iran se traduisait par un blocage et un refus de Riad de faire la moindre concession aux membres de l'Organisation qui voulaient limiter les pompages afin d'enrayer la spirale des prix. La donne a donc changé et l'impact sur les marchés a été immédiat avec la hausse du prix du baril qui dépasse la barre symbolique des 50 dollars.

UNE ORGANISATION À DEUX VISAGES

Pour autant, il faut se garder de penser que le retour à une tendance haussière est définitif. D'abord, rien ne dit que l'Opep va réussir à formaliser son accord, lors de sa réunion du mois de novembre. Les questions qui se posaient durant la seconde partie des années 1990, période marquée par une chute des cours, sont de nouveau d'actualité. Qui va réduire ses pompages et comment seront répartis les nouveaux quotas ? La diplomatie qui s'active, actuellement, va devoir aussi anticiper la suite. Même si un accord est adopté, il restera à garantir son respect. Par le passé, le Cartel a ainsi montré deux visages différents, quant à la discipline de ses membres : un respect des limitations ou alors un « chacun pour soi ».

Malgré ces réserves, et dans l'attente de la réunion de novembre, il faut s'attarder sur le changement d'attitude de l'Arabie Saoudite. Comme l'ont relevé plusieurs experts, le fait même que le poids lourd de l'organisation accepte l'idée d'une réduction de la production signifie que le nouveau pouvoir en place, à Riad, a modifié son approche en terme de politique pétrolière. Jusqu'à la réunion d'Alger, les diplomates saoudiens expliquaient que leur pays était décidé à respecter la loi du marché. Autrement dit, pas question d'influer sur les cours du baril, en jouant sur l'offre. Ce discours libéral a été salué par les milieux économiques occidentaux. De grands titres de la presse d'affaires (Wall Street Journal, The Economist) ont applaudi cette mutation, eux qui ont souvent critiqué le caractère monopolistique de l'Organisation.

Mais les contraintes financières, le coût de la guerre au Yémen, les multiples projets de réforme et la grogne engendrée par les mesures d'austérité ont obligé les autorités de Riad à faire machine arrière, ne serait-ce que de manière temporaire. Pour elles, il ne s'agit pas de faire, enfin, la paix avec l'Iran mais de bénéficier d'un peu d'oxygène dans un contexte intérieur d'autant plus difficile qu'il est marqué par une lutte sourde pour la succession future du roi Salman. Autrement dit, comme nombre de ses pairs de l'Opep, l'Arabie Saoudite a besoin de cash et cela d'autant que ses responsables ont réalisé que les marchés financiers n'étaient pas prêts à lui accorder les meilleures conditions pour emprunter.

UN RÉPIT POUR LES PETITS PRODUCTEURS

L'Opep vient ainsi d'accorder un répit à plusieurs petites compagnies pétrolières, notamment nord-américaines. Durement touchées par le reflux des prix et très endettées, ces sociétés qui se sont illustrées dans le boom de la production d'hydrocarbures non-conventionnels (huiles et gaz de schiste, sables bitumineux) bénéficient de la reprise à la hausse des prix et en tirent une marge de manœuvre pour négocier avec leurs banques. Enfin, en Amérique latine comme en Afrique, les défenseurs de l'environnement qui espéraient que les projets controversés d'exploitation soient abandonnés faute de rentabilité, ne cachent pas leur inquiétude.

Syrie

Washington suspend ses pourparlers avec Moscou

Les Etats-Unis ont annoncé lundi qu'ils suspendaient leurs pourparlers avec la Russie sur un cessez-le-feu en Syrie, après la destruction totale du plus grand hôpital du secteur rebelle d'Alep dans un bombardement aérien.

Par Laurent Barthelemy,
avec Maya Gebeily

Le régime syrien mène depuis onze jours, avec l'aide de la Russie, une vaste offensive pour reprendre cette partie d'Alep, au prix de bombardements massifs qui ont suscité l'indignation des pays occidentaux.

«Tout le monde est à bout de patience avec la Russie», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Josh Earnest. «Il n'y a plus rien dont les Etats-Unis et la Russie puissent parler» à propos de la Syrie, a-t-il ajouté.

Moscou a assuré peu après «regretter» la décision de Washington.

De son côté, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie Staffan de Mistura a assuré dans un communiqué que «l'ONU va continuer à faire pression énergiquement en faveur d'une solution politique au conflit syrien malgré l'issue extrêmement décevante des discussions longues et intenses entre deux acteurs internationaux cruciaux».

Les Etats-Unis ont par ailleurs annoncé qu'ils avaient procédé lundi à une frappe aérienne près d'Idleb (nord-ouest) visant un responsable «important» d'Al-Qaïda en Syrie. Le Pentagone n'a pas précisé s'il avait été tué et n'a pas dévoilé son identité.

L'ancienne branche d'Al-Qaïda en Syrie, le Front Fateh al-Cham (ex-Front al-Nosra), a annoncé peu après la mort d'un responsable, Ahmed Salama Mabrouk, un Egyptien plus connu sous son nom de guerre d'Abu Faraj, dans une frappe aérienne de la coalition menée par les Etats-Unis.

Malgré la suspension de leurs tractations sur la Syrie, Washington et



Moscou vont néanmoins continuer à échanger des informations à travers le mécanisme de «deconfliction» qui vise à éviter un incident entre leurs avions au-dessus de la Syrie.

Dans le secteur rebelle d'Alep, décrit comme «l'enfer sur Terre» par l'ONU qui évoque «la plus grave catastrophe humanitaire jamais vue en Syrie», le plus grand hôpital a été complètement détruit lundi par des raids.

Moscou s'est félicité de la «grande efficacité» de ses frappes, démentant tout bombardement d'hôpital ou d'école malgré les accusations des Occidentaux.

«L'hôpital a été visé directement par des raids aériens», a indiqué à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de

l'Homme (OSDH). «L'hôpital M10, le plus grand d'Alep-Est, (...) a été détruit, et n'est plus en service de manière permanente», a tweeté Adham Sahloul de la Syrian American Medical Society (SAMS), une ONG médicale qui soutient l'hôpital.

«PEUR POUR LE PERSONNEL»

«On a peur que l'immeuble s'effondre sur la partie souterraine de l'hôpital» (...) nous avons peur pour le personnel», a ajouté M. Sahloul. D'après SAMS, le bombardement a fait trois morts parmi les employés de maintenance de l'hôpital, connu sous le nom de code M10 pour des raisons de sécurité. L'établissement a été

visé à plusieurs reprises par des raids aériens, notamment samedi.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) n'a pas été en mesure d'indiquer si les tirs provenaient d'avions du régime ou de son allié russe.

Depuis son lancement le 22 septembre, cette campagne militaire a permis aux forces pro-gouvernementales de grignoter du terrain aux rebelles dans le centre et le nord d'Alep, avec des bombardements qui ont fait au moins 220 morts selon l'OSDH.

Divisée depuis 2012 entre secteur Ouest contrôlé par le régime et des quartiers Est aux mains des rebelles, Alep est devenue le principal front du conflit syrien, qui a fait plus de 300.000 morts en cinq ans.

Environ 250.000 personnes, dont 100.000 enfants, vivent dans les quartiers Est assiégés par le régime, selon l'ONU.

«Les accusations selon lesquelles la Russie aurait bombardé des installations médicales, des hôpitaux ou des écoles sont toutes sans fondement», a indiqué un vice-ministre russe des Affaires étrangères Guennadi Gatilov, estimant que l'intervention des forces aériennes russes avait aidé à «éviter un chaos absolu» en Syrie.

DOUMA, UN 2E ALEP ?

Sur d'autres champs de bataille, la rébellion perd également du terrain dans la province de Damas, où la ville rebelle de Douma a été la cible de raids intenses, ses habitants craignant de subir le même sort qu'Alep. Ces bombardements s'inscrivent dans le cadre d'une offensive gouvernementale lancée il y a cinq mois et qui a rogné progressivement le territoire contrôlé par la rébellion dans cette région.

Soutenus par des milices libanaise, afghane et même iranienne, les forces loyalistes sont désormais à trois kilomètres à l'est de Douma. Sur le plan diplomatique, le Conseil de sécurité de l'ONU étudiait lundi un projet français de résolution visant à instaurer un cessez-le-feu à Alep depuis l'échec de l'accord américano-russe. M. Gatilov a indiqué dans l'après-midi que la Russie ne soutenait pas ce projet.

L'ambassadeur russe à l'ONU Vitali Tchourkine a seulement précisé à des journalistes que Moscou «examinait» le texte, soulignant des questions sur le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu. Son homologue britannique Matthew Rycroft a apporté le soutien de son pays au projet français, tout en soulignant que «ce qui va mettre fin à la guerre n'est pas un bout de papier». (AFP)

Maroc

Le come-back des salafistes

C'est un retour discret, mais remarqué. Une poignée de salafistes se présentent pour plusieurs partis aux élections législatives du 7 octobre au Maroc, scellant leur réintégration dans le jeu politique, initiée depuis plusieurs années par le palais.

Par Hervé Bar

Ils sont quelques dizaines, sur presque 7.000 candidats. Les premiers noms ont couru dans la presse locale fin août. Certains ne se sont finalement pas présentés, comme Mohammed Fizazi, une figure du salafisme marocain. Une autre célébrité, Hammad Kabbaj, candidat pour le PJD (parti islamiste qui dirige le gouvernement de coalition depuis 2011), a vu sa candidature invalidée pour «extrémisme». Mais d'autres seront bien là. Comme l'emblématique Abdellah Rafiki, alias Abou Hafs. Cet ex-prêcheur avait été condamné à 30 ans de prison après les attentats islamistes de Casablanca en 2003 (45 morts). Gracié en 2012, il sera candidat pour l'Istiqlal, le parti nationaliste historique.

Les salafistes courent sur diverses étiquettes. Selon la presse locale, même les socio-libéraux du PAM (Parti authenticité et modernité), qui se posent en rempart contre l'islamisme, auraient essayé de se concilier les bonnes grâces d'un vieux cheikh, al-Maghraoui, fameux pour avoir rendu une fatwa autorisant le mariage des fillettes de 9 ans.

A l'instar d'Abou Hafs, plusieurs des candidats salafistes ont fait de la

prison après les attentats de Casablanca. Seuls ceux qui ont été réhabilités par la justice peuvent se présenter au scrutin du 7 octobre, ce qui a sans doute contribué à limiter le nombre des candidatures.

Pour les partis, il s'agit de ratisser large dans l'électorat, dans une société encore très conservatrice.

«On assiste pour le moment d'avantage à un essai d'intégration par les partis plutôt qu'à un raz de marée de candidatures», résume l'hebdomadaire TelQuel.

NOUVELLE APPROCHE

Le salafisme, doctrine qui prône un retour à l'islam des origines, a une longue histoire au Maroc, où il participa à la lutte pour l'indépendance. Dans les années 2000, sont apparus les premiers partisans du jihad armé, avec des idéologues comme Fizazi et le cheikh Omar Haddouchi.

Condamnés, emprisonnés puis libérés, ils clament désormais leur repentir, leur rejet de la violence et leur allégeance au «commandeur des croyants», le roi Mohammed VI. Après la répression post-attentat de Casablanca, de nombreux militants salafistes ont été ainsi, année après année, graciés par le roi et réinsérés. «Ces pardons témoi-

gnent d'une amélioration dans les relations entre le régime et un certain nombre de dignitaires salafistes, et d'une refonte partielle de l'approche du gouvernement dans la lutte contre l'extrémisme», selon une analyse de la Fondation Carnegie.

Cette approche «consistait à promouvoir des formes marocaines du soufisme et ses confréries, comme un contrepoids» à l'extrémisme. Mais ces confréries, comme la Bouthchichiya, «ne sont pas politisées et se sont avérées au final peu capables, malgré le soutien de l'Etat, de fournir un courant socio-religieux assez puissant pour constituer une alternative au salafisme, surtout dans sa version jihadiste».

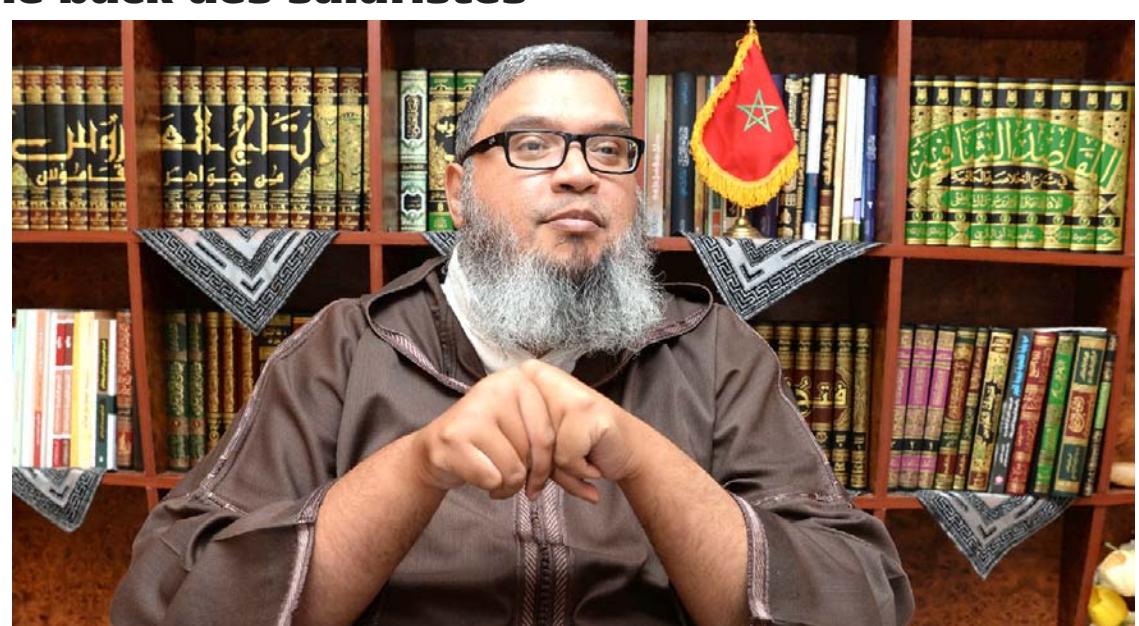
Les salafistes ont en fait «toujours été une arme de l'Etat pour combattre les islamistes ou les gauchistes», selon l'universitaire Abdelhakim Aboullouz.

Deux moments ont marqué leur réhabilitation publique: une visite royale en 2014 dans une mosquée où priait Fizazi. Et un séminaire en 2015 du Conseil suprême des oulémas (savants religieux) consacré au «concept» de salafisme, dont les conclusions ont été présentées au souverain.

«Il y a une volonté du palais de montrer que les salafistes, qui vouaient le roi aux géométries, sont rentrés dans le rang. Il faut donc les récompenser», analyse pour l'AFP l'historien Pierre Vermeren.

«Ca a été un long processus: ils ont insulté la monarchie, favorisé les attentats, ils ont été jugés et condamnés, puis libérés, ils se sont repents et ont reconnu la commanderie des croyants. Et maintenant, on prépare leur réintégration dans la vie publique», énumère M. Vermeren. «Il s'agit là de la politique la plus classique et ancienne du Makhzen (le palais, ndlr), qui après avoir sanctionné les déviants, les réintègre.»

L'objectif stratégique est de «dispercer les voix de l'électorat islamiste aux législatives, et d'essayer de dégonfler la bulle PJD», selon M. Vermeren. N'est-ce pas jouer avec le feu? «Non. On appelle ça tout simplement faire de la politique.» (AFP)



L'Ecole nationale supérieure vétérinaire d'Alger sans animaux... une aberration

Par Ali Lamara*

Une école vétérinaire sans ferme pédagogique d'animaux, est-ce possible ? Eh bien oui, c'est possible en Algérie ! Comme il est possible de rester impasse devant les scandales de différentes natures qui ont secoué notre pays avec toute l'impunité qui va avec. Autant d'aberrations...

L'aberration relative à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire d'Alger (ENSV) que je souhaiterais évoquer perdure depuis... plus de 40 ans. Elle est, sans cesse, rappelée par le réflexe, gênant, de recherche d'odeur d'animaux exprimé par toute personne de bonne constitution mentale pénétrant cette école. Gênant !! Parce que cette odeur y est, malheureusement, inexiste, du fait de l'absence de ferme. Oui, une absence flagrante dans la première institution censée fournir au pays les meilleurs cadres qui auront à veiller sur la santé animale et donc la santé publique, rendant ébahis les personnes foulant son sol, pour la première fois, notamment, les enfants (d'enseignants en général) désirant approcher des animaux et les délégations étrangères collaborant avec l'institution. L'aberration est d'autant plus intense qu'une nouvelle et plus grande école, située à Oued Smar, non loin de l'USTHB, annoncée en grande pompe pendant des années (elle a été achevée en 2013 et occupée depuis 2014, sans être, à ce jour, officiellement inaugurée par les autorités... une autre aberration !), sans qu'on ait réfléchi à dégager un espace pour une ferme abritant les animaux considérés comme la substance essentielle dans la formation du vétérinaire.

De ce fait, cette substance est quémardée, je pèse bien mes mots, pour les besoins pédagogiques du futur vétérinaire, auprès des responsables des fermes privées, dont l'accès dépend, la plupart du temps, du bon vouloir de tel ou tel enseignant ayant des entrées dans ces fermes. Cette substance est aussi recherchée dans certaines institutions de l'Etat gérant des domaines liés, en bonne partie, à la formation des vétérinaires. A ce niveau, malgré les conventions, l'accès aux animaux dépend, encore une fois et en général, de la bonne volonté du responsable en place et ses relations avec le directeur de l'école du moment. Au niveau des abattoirs proches de l'ENSV (Ruisseaux, El Harrach, Eucalyptus) ce contexte anti-pédagogique est encore pire !! Car les animaux sont gérés par des maquignons (sans connotation péjorative... quoique) qui font la loi laissant, rarement, les étudiants approcher leurs "marchandises" et ce, sous le regard impuissant des responsables. Pourtant, l'abattoir est l'endroit où l'étudiant vétérinaire se sent le plus à l'aise quant à l'apprentissage pratique d'une bonne partie de son métier, notamment les procédures d'inspection (ante-mortem et post-mortem de l'animal) nécessaires à la préservation de la santé publique, du fait que les animaux réformés sont destinés à l'abattage.

Pour faire un parallèle et être plus explicite, imaginez une école d'informatique, comme l'ESI (Ecole Supérieure d'Informatique d'Alger), dépourvue d'ordinateurs et que pour les besoins pédagogiques, les étu-

«L'aberration, ce n'est pas l'erreur humaine, c'est la constance dans l'erreur» Anonyme.



dants menés par un enseignant, s'adressent au Cyber Café du coin pour faire des travaux pratiques et ce, au cas où les places sont disponibles et les ordinateurs fonctionnels. Pour ne pas dire une stupidité, vous conviendrez que cette situation est plus qu'une aberration ! Eh bien, c'est cette aberration qui frappe depuis longtemps et de plein fouet l'ENSV d'Alger. Pour rester dans le domaine de l'informatique et à l'ère de l'expansion des TIC (Technologies de l'information et de la communication), il faut savoir que dans les écoles vétérinaires des pays avancés, l'incontournable ferme, qui occupe le quotidien de l'étudiant, est désormais informatisée et les vaches sont... «connectées». En effet, au-delà du maniement de l'échographe pour suivre l'évolution de la portée d'un animal ou encore des appareils ultrasoniques servant au dépistage des maladies via les supports numériques, cet apprentissage s'avère d'un grand apport à l'industrie agroalimentaire, telles que la production et la transformation laitière et la conservation. Voilà un autre exemple de la fracture numérique qui sépare notre pays de ceux qui projettent l'avenir. Manifestement, elle se déploie même dans le domaine de la santé animale.

Par ailleurs, il est difficile pour un directeur de l'ENSV, si tant est qu'il y en ait eu des tentatives, d'exposer le problème de la ferme aux autorités dans la mesure où il faut du temps et un dévouement total pour faire aboutir le projet avec toute la mobilisation des différents secteurs que cela implique: l'enseignement supérieur, l'agriculture, les finances, les domaines, sans oublier... l'inconditionnel appui politique. Qui de tous les directeurs nommés jusqu'à récemment aurait risqué de s'aventurer dans cette complexité ? Pour cause, ils sont rares les directeurs qui se sont succédé à la tête de cet établissement, qui ont occupé ce poste plus de 4 années et ce, depuis la création de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alger (ENV) en 1970.

Les trois ou quatre directeurs qui ont passé plus de temps n'avaient, peut-être, pas le dévouement nécessaire pour ce projet ou réduisaient leurs missions (administratives et techniques)

à une simple gestion de carrière.

UNE FORMATION SANS FONDAMENTAUX... UN GÂCHIS

Issu de cette formation, le vétérinaire sortant de l'ENSV ne sait plus où donner de la tête. Il doit trimer encore des années en butinant de ferme en ferme privée, et d'écuries aux rares clubs cynophiles, pour acquérir, sur le tas, les réflexes les plus élémentaires du métier, notamment l'approche de l'animal. Et pourtant, l'abord de l'animal, qui a fait tant défaut au jeune vétérinaire le long de son apprentissage, fait partie des fondamentaux que tout étudiant en médecine vétérinaire doit acquérir. Malheureusement, l'approche de l'animal est, pour le vétérinaire fraîchement sorti de l'ENSV, le premier "os" qu'il aura à surmonter sur les différents champs, car durant les cinq années passées dans cette école, les occasions d'approcher et d'apprivoiser les diverses espèces animales se comptent sur les bouts des doigts. Ce problème est d'autant plus important pour le jeune vétérinaire qui choisirait de s'installer à titre privé pour exercer sa profession, même si, par ailleurs, ce choix se fait de plus en plus rare de nos jours. En effet, n'ayant pas d'autres alternatives, faute de postes budgétaires dans le secteur public, la grande majorité des vétérinaires de la dernière décennie s'engage au sein des firmes pharmaceutiques (actuellement en difficultés... manque de bol !!) en qualité de délégué médical, ceci, si elle ne change pas, carrément, de métier dans l'espoir d'avoir une position sociale. Quel gâchis !!!

Et dire qu'à chacune de leurs sorties, les membres du gouvernement, relayés par les chefs des organisations patronales, ont pour leitmotiv les nouvelles orientations économiques de l'Etat qui se tournent vers le développement de toutes les filières agricoles et agroalimentaires. Bien évidemment, ce changement de cap ou, plutôt, de retour aux sources, dans un pays connu, traditionnellement et socio-économiquement, pour sa vocation agropastorale, est dicté par cette période de « vaches maigres »

que nous traversons actuellement et motivé par le souci de faire sortir le pays de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Or, peut-on garantir et développer des programmes qui permettent d'intensifier nos ressources animales sans assurer une bonne couverture sanitaire à ces dernières ?

Pour rappel, la facture d'importation du lait et des matières grasses laitières continue de saigner les caisses de l'Etat, même si, sur le plan officiel, on affirme une baisse de 30% pour l'année 2015, alors qu'au même moment la «matière grise» permettant d'avoir un taux de «matière grasse» locale, meilleure et salubre surtout, ne dispose même pas de substance essentielle, la vache en l'occurrence. Peut-on alors rêver de période de «vaches grasses» sans garantir une bonne formation aux professionnels qui auront la charge technique et scientifique d'orienter ces vaches vers la production laitière et/ou carnée mais aussi de veiller, avec des actions qui s'articulent autour des services de l'Etat, sur leur santé. La FAO et l'OMS, les deux organisations mondiales qui veillent sur la santé de l'Homme et des différentes communautés, affirment qu'un Etat ne peut assurer, entièrement, sa sécurité alimentaire sans garantir, au préalable, la sécurité "sanitaire" des aliments qu'il produit. Pourtant, sur ce point précis, le vétérinaire a un rôle primordial dans la société. Il est le premier maillon de la chaîne du contrôle de la salubrité de l'aliment d'origine animale destiné à l'humain. Dieu seul sait combien nous avons besoin du vétérinaire aux postes frontières, notamment au niveau des ports et des aéroports, vu notre dépendance criarde vis-à-vis des importations.

UNE OMNIPRÉSENCE : «DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE» ET «DE L'ÉTABLE À LA TABLE»

Par ailleurs, spécialiste de la médecine et de la chirurgie des animaux, le vétérinaire est un élément clef dans la prévention des maladies et autres zoonoses dangereuses comme la rage, le kyste hydatique, la tuberculose, la toxoplasmose et la brucellose

pour ne citer que ces dernières. Sa présence est incontournable dans les Haras et au niveau de certaines institutions de l'armée, telle que le régiment de cavalerie de la garde républicaine, où la moindre boiterie et autres vices rédhibitoires du cheval est signe de l'inaptitude médicale de ce noble animal aux représentations protocolaires et de souveraineté nationale. Technicien de la production et de la reproduction des animaux, il est incontournable dans l'amélioration de la croissance et la production des différents cheptels (aviaire, bovin, ovin, camelin, caprin et équin). Hygiéniste au niveau des collectivités locales, le vétérinaire veille aussi sur notre alimentation lorsqu'on sait que le nombre de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) enregistré à travers l'ensemble du territoire national ne cesse d'augmenter ces dernières années. Auprès de l'éleveur, le vétérinaire gère, aussi bien les questions d'hygiène et de nutrition que celles relatives à la productivité et à la rentabilité. Dans l'industrie agro-alimentaire, il participe à l'élaboration de nouveaux produits destinés à la consommation humaine ou animale. Son implication sera au premier plan au cas où l'Algérie signera les accords avec l'Union européenne, synonymes d'applications strictes du Codex Alimentarius et des normes HACCP pour l'industrie agroalimentaire.

Dans les laboratoires pharmaceutiques, il intervient comme spécialiste dans la fabrication de médicaments mais aussi dans le contrôle de l'application des procédures de pharmacovigilance, lorsqu'on sait que le commun des Algériens affirme aujourd'hui que le poulet est «bourré» d'antibiotiques.

Le vétérinaire est aussi directement concerné par la préservation génétique des races et des variétés locales de certaines espèces animales à plus forte raison que l'Algérie dispose d'un patrimoine naturel très diversifié. D'ailleurs, le célèbre physiologiste Ivan Pavlov a bien indiqué la noblesse de ce métier en disant que : « si le médecin soigne l'homme, le vétérinaire soigne l'humanité », tandis qu'une métaphore illustre la forte implication du vétérinaire dans la continuité d'une chaîne conduisant de l'élevage à la consommation des denrées d'origine animale et qui permet, en une expression triviale, d'envelopper une multitude d'interrelations : « de la fourche à la fourchette » ou encore « de l'étable à la table ». Est-il, donc, logique de priver un professionnel de la santé animale, de surcroit, issu de la première école vétérinaire à l'échelle nationale, de se familiariser avec l'animal ? Malgré l'importance dont jouit son domaine, le vétérinaire local sortant se désengage, quand même, et s'éloigne, en général et de plus en plus, de son métier. Est-ce parce que la formation telle qu'elle se présente localement ne lui donne pas envie de persévérer dans son domaine avec toute la passion qu'il faut ? Comment cela pourrait être le cas, me direz-vous, en l'absence de la substance la plus élémentaire, l'animal, durant presque toute la période de sa formation qui s'étale sur 5 ans au lieu de 6 à 7 ans comme il se fait partout ailleurs... encore une autre aberration !

*Maitre de Conférences, enseignant-chercheur à l'ENSV

Las d'attendre la remise des clés de leurs logements

Coup de force des souscripteurs

A. El Abci

Plus de 70 souscripteurs au programme de logements 'Cnep Immo', ont investi, avant-hier, avec femmes et enfants, leurs appartements situés à l'unité de voisinage (UV17) de la nouvelle ville 'Ali Mendjeli' et ce, pour protester contre les lenteurs dans l'octroi des clés qui leur aurait permis de s'y installer d'une manière officielle. Les souscripteurs concernés ont avoué s'être résolus à cette action, après bien des hésitations et c'est dans la contrainte que finalement ils ont franchi le pas, «car la décision n'a pas été facile à prendre», ajoutent-ils. Selon le président de l'association des souscripteurs aux logements 'Cnep Immo', Taher Boulkout, les concernés affectés, par tirage au sort, à l'UV 17, ont organisé, depuis le début de l'année jusqu'à maintenant, pas moins de cinq rassemblements, devant le site des logements à l'UV en question, pour faire état de leur ras-le bol de la situation qu'ils vivent et à laquelle «ils ne comprennent absolument rien», disent-ils. De même qu'ils se sont déplacés, plusieurs fois, au siège de la direction régionale de la 'Cnep Immo' à la cité 'Daksi', pour demander juste de plus amples explications sur leur cas, mais sans résultat. Pire enco-

re, poursuivra-t-il, la direction a refusé de les recevoir. Et, le même scénario risque de se répéter pour les souscripteurs de l'UV 13, qui sont dans le même cas, à savoir que la majorité d'entre eux possède, tout aussi bien les actes de propriété que les PV de remise des clés. Et c'est fort de tout cela, que ces derniers ont décidé de lancer, déjà, des appels sur facebook, donnant rendez-vous aux 256 souscripteurs de ladite UV, jeudi prochain, pour occuper les appartements et de s'y installer. Et notre interlocuteur, d'indiquer, dans ce cadre, qu'il compte voir, aujourd'hui même, le chef de la Sécurité de wilaya ainsi que le chef de cabinet du wali, pour les mettre au courant de cette action d'enlèvement des logements et de leur demander d'être compréhensifs. Car la plupart, notera-t-il, de ces citoyens sont des fonctionnaires ou des commerçants respectables, mais qui en ont marre d'attendre et qui ne supportent pas de payer des loyers, qui coûtent les yeux de la tête, alors que leurs logements sont prêts et qu'ils ont les actes de propriété en poche.

Et si les choses restent en l'état, ce sera l'UV 18 (1.464 appartements) et l'UV 10 (700 logements) qui sont également achevés, et qui risquent d'être prises d'assaut à leur tour par les bénéficiaires, affirmera-t-il.

Zighoud-Youcef 81 foyers raccordés au gaz naturel

A. Mallem

À cours du programme marathonien de sa visite d'inspection qu'il a effectuée hier dans la daïra de Zighoud-Youcef, le wali de Constantine, M. Hocine Ouadah, a dû faire face aux représentants de la société civile organisés dans une «commission de suivi des revendications des citoyens de la ville de Zighoud-Youcef», qui ont cherché à le contacter pour lui remettre la liste contenant les revendications des habitants.

Au début, indiquent-ils, ils ont été empêchés de voir le wali. Ils ont protesté bruyamment et ont réussi à faire sortir le wali de la salle où il se reposait. Il est donc venu à leur rencontre, les a écouté et pris les lettres concernant la liste des revendications qu'ils ont élaborées à son intention.

Parmi les faits saillants de sa visite dans cette daïra, il y a cette halte effectuée au chantier de construction du nouveau tribunal de Zighoud-Youcef, projet dont le taux de réalisation atteint environ 95%. Là, il a dû constater que des réserves importantes ont été enregistrées, entre autres le revêtement du sol par un carrelage de mauvaise qualité et mal posé encore, ainsi que des infiltrations d'eau au sous-sol. Constantant ces imperfections substantielles, le wali a ordonné à l'entrepreneur en charge de la réalisation d'y remédier dans un délai d'un mois, faute de quoi il sera poursuivi en justice.

Le wali qui s'est rendu dans quelques quartiers de la ville pour s'enquérir des problèmes d'AEP. Il pré-

sidera une opération d'adduction de gaz naturel dont ont bénéficié 81 familles du village de Mihoubi, dans le quartier Essalam. Il aura aussi à inspecter le chantier de réalisation de l'Institut national de formation dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Il posera également la première pierre d'un projet de 800 logements publics locatifs (LPL) faisant partie d'un programme de 1000 logements dont a bénéficié la ville. Ces logements sont implantés au lieu-dit Bordj Benmatti qui servait auparavant de base à Cojaal et a été par la suite récupéré par la mairie. Dans la zone d'activités, le wali a constaté que les travaux d'aménagement ne se déroulent pas au rythme souhaité. Il invitera aussitôt les responsables à accélérer la cadence par la multiplication des équipes et l'allongement des horaires de travail.

L'autre projet d'envergure lancé à Zighoud-Youcef consiste à alimenter les cités 330 logements LPL et 60 logements participatifs en eau potable. Ces deux cités qui ont été habitées il y a plus deux ans maintenant ne sont pas raccordées au réseau d'AEP. Ce projet qui a été lancé hier par le wali va remédier à ce problème vital dans un délai de deux ou trois mois au maximum.

Notons pour terminer que le wali s'est rendu au chantier de construction de la maison de la culture de la ville, projet qui a été lancé dans le cadre de l'événement «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» et dont le taux de réalisation n'a encore pas dépassé 45% à l'heure actuelle.

El Menia Huit constructions illicites démolies



A. Mallem

Hier, dès cinq heures du matin, les habitants du quartier El-Menia, situé en contrebas de la Ville des Ponts, sur la double voie rapide conduisant à Hammam-Bouziane, Jijel et Mila, ont été réveillés par les bulldozers de la mairie qui ont lancé une opération de démolition de plateformes, magasins et habitations illicites, construits sur le côté droit de la route. Selon les informations recueillies à l'APC et auprès des habitants, l'opération a vu la mobilisation des services de l'assainissement et des moyens généraux de la

commune, de la logistique des secteurs urbains de Boudraa Salah et de Sidi-Rached ainsi que des éléments de la Gendarmerie nationale.

En somme, beaucoup de monde qui, ajouté au nombre de curieux, s'était massé de part et d'autre de la voie rapide, a provoqué une situation anarchique et la voie a été tout simplement barrée. C'est pourquoi le cortège du wali qui se rendait en visite dans la daïra de Zighoud-Youcef a dû rebrousser chemin pour rejoindre la nationale 5 qui passe par Sidi-M'cid et la cité de Bekira.

Les démolitions se poursui-

vraient encore l'après-midi. Entre-temps, on a appris que pendant la matinée d'hier, 5 constructions illicites ont été démolies dont des magasins et une habitation de 4 étages. L'après-midi, 3 autres constructions illicites allaient être rasées.

Les habitants du quartier ont affirmé qu'il n'y a pas eu de réaction collective de leur part pour protester ou couper la route. «Parce que l'opération a visé uniquement des constructions illicites érigées sur des parcelles qui ont été vendues à des particuliers par un propriétaire foncier. Celui-là même dont la bâtie, de 4 étages, a été rasée».

Nouvelle ville Ali-Mendjeli

Des comprimés psychotropes saisisis, un dealer neutralisé



Mis en cause dans une affaire de vente illicite de psychotropes, un dealer a été interpellé ces derniers jours à Ali-Mendjeli. Selon un communiqué de la cellule des relations publiques de la sûreté de wilaya, l'ex-

ploitation de renseignements fiables par les policiers a permis de neutraliser le dealer de stupéfiants dont le domicile a été perquisé sur autorisation du procureur de la République et où l'on découvrira 79 comprimés

Tigretol 200 mg. A l'issue des procédures pénales, le mis en cause, âgé de 24 ans, a été présenté devant le parquet, souligne le communiqué de la sûreté de wilaya. Soulignons que le phénomène de vente de comprimés psychotropes et de stupéfiants prend une dimension alarmante.

Il ne se passe pas un jour sans que les services de sécurité ne fassent état de saisies de ce poison qui représentent ces comprimés psychotropes, écoulés auprès des jeunes.

doit y avoir de gros fournisseurs qui approvisionnent régulièrement ces jeunes dealers, qui ressuscitent très vite sur le terrain, car dès que l'un d'entre eux est neutralisé, il est rapidement remplacé par un autre.

A. Z.

Benbadis Un mort dans une collision

A. E. A.

Une collision entre un véhicule léger et un camion est survenue hier, dans la commune de Benbadis, faisant un mort. Selon le chargé de communication de la protection civile, le capitaine Abderrahmane Lagraa, l'accident s'est produit vers 7h30. Deux véhicules

sont entrés en collision. Le conducteur du véhicule léger a été blessé et évacué vers la protection civile, à la polyclinique de Benbadis pour des soins complémentaires. Malheureu-

vement et malgré les efforts du staff de permanence, la victime a succombé à ses blessures. Tandis que le chauffeur du camion s'en est sorti indemne, selon la même source.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

03 moharram 1438

El Fedjr
05h07

Dohr
12h22

Assar
15h40

Maghreb
18h14

Icha
19h31



TIZI OUZOU

Ce qui bloque les chantiers de logements

Quelque 8135 logements tous segments confondus ont été livrés dans la wilaya de Tizi Ouzou durant les neuf premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris hier du directeur du logement.



Ph. Arch.

S'exprimant en marge de la journée porte ouverte organisée à la maison de la culture Moulood Mameri à l'occasion de la célébration de la journée mondiale et arabe de l'habitat, Habib Arkoub a donné le chiffre de 12 233 unités lancées entre le 01 janvier et le 30 septembre dernier sur un programme global d'une consistance de 148 784 logements. Le programme en voie de lancement renferme, cependant, 9526 unités dont 3342 dans le segment de l'habitat rural et 3000 dans la formule location-vente suivi du logement public locatif (LPL) avec 979 habitations à lancer, ainsi que 524 dans le

cadre du promotionnel privé et 508 autres pour le logement social participatif (LSP) et le logement participatif aidé (LPA), a indiqué ce responsable. La direction du logement a recensé également 45 562 logements en cours de réalisation au niveau de la wilaya, ce qui représente un taux de 30,62 du programme global, a-t-on précisé.

Il a signalé, par ailleurs, que certains chantiers au niveau de la wilaya n'arrivent pas à voir le jour à cause, notamment, de manque d'assiettes foncières pouvant accueillir les projets de logements et des oppositions des propriétaires des terrains privés ou de leurs

héritiers, ainsi que le désistement de certaines entreprises ou la résiliation des contrats à cause des lenteurs dans l'avancement des travaux.

La direction des équipements publics a aussi exposé son programme en cours au niveau de la wilaya, notamment en matière d'infrastructures universitaires et établissements scolaires, l'office national de gestion immobilière (OPGI), l'entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI), l'agence nationale d'amélioration et de développement de logement (AADL) et une dizaine de promoteurs immobiliers privés.

Exportation de l'huile d'olive vers l'Europe et l'Asie

L'huile d'olive de Tizi-Ouzou, commence à s'exporter vers l'Europe et l'Asie grâce à des initiatives d'oléïfacteurs, dont Houali Omar, un producteur d'huile d'olive de la région de Larbaa n'Ath Irathen. Rencontré dimanche lors de la Journée nationale de la vulgarisation agricole à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, cet oléïfacteur, propriétaire d'une huilerie semi-automatique a indiqué qu'il a déjà exporté 30 000 bouteilles d'huile d'olive vers la France, le Canada et l'Indonésie la saison passée.

Pour cette année, ce producteur qui a réussi à placer sur le marché international une huile d'olive conforme aux normes internationales, a décroché des contrats d'exportation de 500 bouteilles/mois vers la France et 10 000 autres mensuellement vers l'Indonésie. Pour produire une huile aux normes, M. Houali a annoncé qu'il entamera la récolte le 20 de ce mois d'octobre expliquant que « pour réduire le taux d'acidité de l'huile, il est important de triturer

l'olive quand elle est encore verte ; la triturer idéalement dans les heures qui suivent la cueillette car plus le fruit est conservé plus la qualité de l'huile sera altérée».

L'oléiculture est l'une des filières en plein essor dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui dispose dans sa partie sud-ouest d'un bassin oléicole situé notamment dans les communes de Maatkas, Souk El Tenine, Boghni, Tadmait, Draa Ben Khedda, Sidi Naamane et Aussi Youcef, selon la DSA.

La filière enregistre un développement important ces dernières années en dépit de la destruction de centaines d'oliviers chaque été par les incendies. Une production de près de 103 millions de litres d'huile a été réalisée la saison dernière contre un volume de près de 76 millions de litres en 2014/2015, soit une hausse de 35%, a-t-on ajouté de même source. Les oléiculteurs investissent également dans la qualité afin de réduire le taux d'acidité de leur produit et le rendre compétitif sur le marché international, souligne la DSA.

Le wali, Brahim Merad, a indiqué à l'APS à l'occasion de cette journée que «la wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'énormes potentialités dans le secteur agricole, notamment dans les filières lait et olive, malgré l'exiguité des espaces. Mais la volonté observée chez les agriculteurs et autres intervenants dans le secteur supplée à ce déficit en terres agricoles».

M'SILA
Un camion écrase un enfant
Merzougui Mohamed

Selon un communiqué de la Protection civile, lundi passé vers 10h45 minutes, un camion semi-remorque qui roulait à vive allure a écrasé un garçon-

net de 5 ans dans le quartier Nouara à M'sila. La victime a été évacuée vers la morgue de l'hôpital Ezzahraoui alors que les éléments de la sécurité ont diligenté une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

BATNA

800.000 quintaux de pommes attendus

Une production record estimée à 800.000 q de pommes est attendue dans la wilaya de Batna au terme de la campagne de récolte 2015-2016, 30% de plus que la saison précédente, nous apprenait dimanche M. Kameledine Benseghir directeur des services agricoles. Il a précisé qu'on s'attèle à mettre les dernières retouches à la première édition de la fête de la pomme prévue jeudi prochain. Elle réunira à la salle Assihar du centre-ville de Batna l'ensemble des producteurs de ce fruit qui s'est considérablement développé dans la région ces dernières an-

nées. La fête de la pomme donnera également lieu à une plateforme d'échange entre tous les intervenants. La filière de la pomme aspire à une meilleure organisation et à la création d'un marché. Les cultures occupent désormais quelque 4.200 hectares, avec 3.900 hectares de vergers productifs qui s'étendent au long de 36 localités des 61 que compte la wilaya.

La pomiculture dans la wilaya de Batna est confrontée à un déficit hydrique annuel dû à l'irrégularité des pluies de ces dernières années. On enregistre entre 200 et 300 mm annuellement alors que cette culture exige une moyenne de 400 mm. Pour les connaisseurs, le recours à l'irrigation d'appoint par pivot demeure l'alternative idéale pour assurer l'extension progressive de la superficie des pommeraies, a encore noté M. Benseghir en signalant l'importance de la réalisation de retenues collinaires dans l'accompagnement de la filière.

M. Benseghir a également indiqué que la wilaya de Batna compte actuellement douze retenues collinaires, dont onze sont exploitées dans l'irrigation. Six autres projets sont en cours de réalisation.

L'OPGI résilie les contrats de 22 entreprises

L'Office de promotion et gestion immobilière (OPGI) de Batna a résilié les marchés de 22 entreprises de réalisation pour non-conformité des matériaux utilisés dans les travaux et non-respect des délais de livraison, a indiqué lundi son directeur général Chérif Latrach. Ces décisions ont été prises à la suite d'inspections effectuées dans les chantiers de 1.700 logements dans 20 daïras et en concertation avec les présidents des APC et chefs de daïras, a précisé la même source. Des efforts sont dé-

ployés pour livrer les projets lancés en 2013 avant fin 2016 en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a déclaré ce responsable.

Pas moins de 214 entreprises travaillent actuellement au-delà des délais contractuels initiaux mais des engagements avec des

Horaires des prières pour Alger et ses environs

03 moharram 1438				
El Fedjr 05h21	Dohr 12h36	Assar 15h54	Maghreb 18h28	Icha 19h46

JIJEL

Attribution de 3.000 logements avant la fin de l'année

Plus moins de 3.000 logements publics locatifs (LPL) seront attribués avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Jijel, a indiqué M. Hachemi Rachedi, le directeur du Logement. La récupération de près d'une centaine d'hectares provenant de l'éradication de l'habitat précaire, des bidonvilles et des constructions illégales a contribué à domicilier des projets de logements sociaux destinés aux citoyens au revenu faible, a précisé M. Rachedi en marge de la Journée arabe et mondiale de l'Habitat.

Qualifié d'ambitieux, le programme de logements dont a bénéficié la wilaya de Jijel est estimé à 63.533 unités tous segments confondus : 43.129 achevées, 13.694 en cours de réalisation et 6.710 non encore lancées.

Le logement AADL comporte un programme de 3.300 logements à travers la wilaya dont 2.000 sont en cours de lancement, a-t-on indiqué. S'agissant du logement rural, le programme de réalisation dans la wilaya de Jijel totalise 25.220 unités dont 22.167 lancées, 2.333 en cours et 520 habitations non encore lancées, selon les données de la direction du Logement.

La nouveauté dans le secteur de la promotion immobilière à Jijel est le lancement en réalisation en avril 2015 de sept tours de 14 étages, pour un délai de trente mois. Ces ensembles immobiliers qui totalisent 590 logements promotionnels de grand standing sont implantés sur le POS (plan d'occupation du sol) situé à l'entrée est de Jijel. Il est de plus de 152 hectares et offre une capacité d'accueil de 3.054 logements dont 1.754 promotionnels. Le programme de réalisation des projets de logements enregistré à Jijel «un bon rythme», a affirmé le wali, Larbi Merzoug, au cours de cette rencontre. Il soutient que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la concrétisation de ces projets.

La célébration de la Journée arabe et mondiale de l'Habitat, organisée au siège de la municipalité du chef-lieu de wilaya, a regroupé l'ensemble des partenaires du secteur de l'habitat et de la construction ainsi que dix-sept promoteurs immobiliers opérationnels dans la wilaya.

Cette manifestation, qui a reçu de nombreux visiteurs, a pour objectif de sensibiliser sur les efforts de l'Etat en matière d'habitat et d'expliquer les différentes formules de logement proposées mises en place pour l'éligibilité et à l'accès au logement, ont précisé les organisateurs. Actuellement, le parc de logements dans la wilaya de Jijel est estimé à 149.665 unités d'habitation, avec un taux d'occupation (TOL) de 4,87%.

EL-TARF

Une fillette tuée par un tracteur

A.Ouelaa

Une fillette de huit ans, répondant aux initiales de CH.N, a trouvé la mort vers 18h30 lundi dernier, au lotissement Boufara, commune de Dréan.

Enfin, il est utile de rappeler que ce genre d'accidents dont les victimes sont toujours des enfants, est fréquent dans de nombreuses communes d'El-Tarf suite à des marches arrière effectuées par des camions ou des tracteurs.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Un enfant meurt noyé

Merzougui Med

Dimanche dernier, un enfant de près de 2 ans a été découvert sans vie dans une mare d'eau dans

OUARGLA

Université : nouvelle unité de recherches et d'analyses physico-chimiques

La nouvelle unité régionale de recherches et d'analyses physico-chimiques (URRAPC), en construction à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, sera bientôt réceptionnée, a appris mardi l'APS auprès du recteur.

Cette future unité qui s'étend sur 5.000 m² au pôle universitaire N°3 et dont les travaux sont en voie d'achèvement, bénéficiera d'un équipement pour un montant estimé à 480 millions de DA, a précisé Ahmed Bouterfaya. L'URRAPC d'Ouargla se chargera notamment de promouvoir la recherche appliquée dans les régions du sud du pays, d'accompagner le secteur économique et industriel, en plus de perfectionner et développer des techniques d'analyses et de contrôles qualité des produits agroalimentaires et phytosanitaires, selon la fiche technique. La division de sécurité sanitaire concerne l'extraction et l'analyse de molécules à valeur ajoutée à partir de plantes sahariennes, l'analyse toxicologique des extraits naturels, le développement de biopesticides et la caractérisation d'un vaccin (sérum) anti-scorpionique. Piloté par la direction de développement et des services scientifiques et techniques, le projet entre dans le cadre d'un programme national portant sur la réalisation de trois unités régionales spécialisées dans les wilayas d'Ouargla, Annaba et Sidi-Bel-Abbès. La réalisation de ces unités a pour objectif de contribuer à la recherche scientifique dans différents domaines et considérer les capacités nationales d'analyse physico-chimique de la communauté universitaire et du secteur socio-économique et industriel.

Selon le même responsable, l'unité sera composée de deux divisions, l'une dite de «sécurité alimentaire» et l'autre de «sécurité sanitaire». La division de sécurité

Près de 3.000 demandes de départ à la retraite déposées par des enseignants

Une nouvelle hémorragie dans le secteur de l'Education

Des milliers de professeurs et d'instituteurs se sont lancés dans une course contre la montre, depuis le 25 septembre dernier, pour déposer leurs demandes de départ à la retraite, dans les directions de l'Education nationale avant l'épuisement du sursis accordé par le gouvernement qui est fixé jusqu'au début janvier 2017.

S. M.

Près de 40.000 demandes de départs à la retraite anticipée ont été formulées par les enseignants à travers le territoire national et ce chiffre risque de doubler avant la date-butoir pour la réception des demandes fixée à la fin du mois en cours. A Oran ils sont près de 3.000 enseignants qui espèrent profiter d'une retraite anticipée ou proportionnelle, selon des sources bien informées qui estiment que ce nombre est provisoire et pourra atteindre les 4.000 d'ici le 31 octobre en cours. La réception des demandes

de départ à la retraite anticipée a été lancée, le 25 septembre dernier, et se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois. Les candidats à la retraite proportionnelle doivent remplir deux conditions : les années de services cumulées (20 ans minimum pour les hommes et 15 ans minimum pour les femmes) et l'âge (50 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes). Les décisions de cessation d'activité ne seront remises qu'à la fin août 2017, signale-t-on. La politique sélective du gouvernement qui a épargné, du moins provisoirement, l'Education nationale de l'annulation de l'ordonnance

de 1997 régissant le départ à la retraite, sans conditions d'âge, aura des répercussions néfastes sur un secteur qualifié, par les observateurs de «sinistré».

Les avis convergent sur le fait que ce sont les meilleurs éléments et les plus expérimentés qui sauteront d'un navire en plein naufrage. La majorité de ces vétérans de l'Education nationale opteront pour les écoles privées où ils auront droit à de meilleurs salaires. Il importe de noter que 96% des dossiers de départ à la retraite, déposés ces dernières années par les enseignants concernent le départ à la retraite anticipée.

Benfrehha

5 milliards pour le nouveau siège de la commune

J. Boukraa

Les travaux de réalisation du nouveau siège de la commune de Benfrehha, relevant de la daïra de Gdyel, ont atteint les 25%. Cette nouvelle infrastructure administrative, en cours de réalisation, au cœur du chef-lieu communal, devra remplacer l'ancienne. Elle va offrir un cadre agréable aux citoyens en raison de son plan architectural moderne, implanté dans un endroit adéquat pour les fonctionnaires, notamment pour les préposés aux guichets, lors de l'établissement de différents documents administratifs. Les espaces internes qui y sont aménagés et répondant aux normes d'une administration digne de ce nom, mettront, sans doute, fin aux innombrables files d'attente. Pour la concrétisa-

tion de ce projet, une enveloppe de 5 milliards a été débloquée. Animé par le souci de rehausser la qualité de leurs prestations de service aux citoyens, les pouvoirs publics ont mis, en place, une série de mesures visant à améliorer et à faciliter l'accès aux prestations. Dans ce cadre ces réalisations permettront aux administrés de bénéficier de meilleures conditions de prise en charge, et ce, tant pour l'accueil qu'aux guichets. D'autre part, la direction de l'Administration locale a débloqué près de 30 milliards de centimes pour la réalisation d'un nouveau siège de daïra à Gdyel, rappel-ton. Cinq entreprises ont été choisies, fin 2015, pour la concrétisation les trois lots du projet à savoir : le gros œuvre, l'étanchéité, la clôture, le génie civil et d'autres amé-

nagements. Ces opérations sont chapeautées par la direction de l'Administration locale de la wilaya d'Oran.

Dans le cadre de la réforme du service public, aussi de nouvelles antennes communales, seront réalisées prochainement, dans plusieurs localités, réparties sur l'ensemble des 26 communes de la wilaya.

Les nouvelles structures permettront d'alléger la pression sur le service d'état civil des communes-mères et couvrir les besoins des habitations des agglomérations. Il y a lieu de signaler, l'affectation d'une enveloppe de 257 millions de DA, pour la réalisation de 56 opérations, portant sur l'ouverture d'annexes communales et la dotation des sièges des mairies en salles d'attente adaptées, dans les 26 communes de la wilaya.

D'une valeur avoisinant les 144 millions

Saisie de près de 400 g d'or à l'aéroport d'Oran

K. Assia

Les douaniers chargés de la visite des voyageurs opérant à l'aéroport international 'Ahmed Ben Bella' et relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes Oran extérieur, ont saisi, avant-hier, une quantité de 360,54 g d'or, qu'un voyageur tentait de faire sortir, frauduleusement, du territoire national. C'est au cours du traitement des voyageurs à destination de Paris que les douaniers ont découvert, après un contrôle au scanner, le produit aurifère dans les bagages d'un Algérien résidant à l'étranger. Le passager n'avait pas déclaré cette marchandise prohibée

aux douaniers, lors des formalités d'usage, ont indiqué des sources à la direction régionale des douanes d'Oran. Pour s'assurer qu'il s'agit, effectivement, d'un produit aurifère, les douaniers ont procédé à une analyse du métal jaune.

Il s'agit, selon la même source d'une marchandise prohibée, sans déclaration, réprimée par l'ordonnance 96-22, relative à la répression de l'infraction à la réglementation des changes. Cette quantité d'or dont la valeur avoisine les 144 millions de centimes, a été saisie et une amende égale à 2 fois la valeur de la marchandise a été appliquée dans le cadre de cette affaire.

La semaine dernière, les mêmes services ont saisi près de 500 g lors de la fouille des bagages d'un passager en provenance d'Istanbul. Cette saisie intervient quelques mois, après celle d'une importante quantité d'or, effectuée au port d'Oran. En effet, les douaniers, relevant de l'Inspection principale, à la visite des voyageurs du port d'Oran avaient réussi à déjouer une tentative d'importation illégale de produits aurifères avec la saisie de plusieurs bijoux pour un poids global dépassant les 2 kg. Cette quantité non déclarée a été découverte lors du contrôle des passagers du car-ferry 'El Djazair', en provenance de Marseille.

Tribunal d'Aïn El Turck

Deux condamnations pour vol avec violence

Rachid Boutlélis

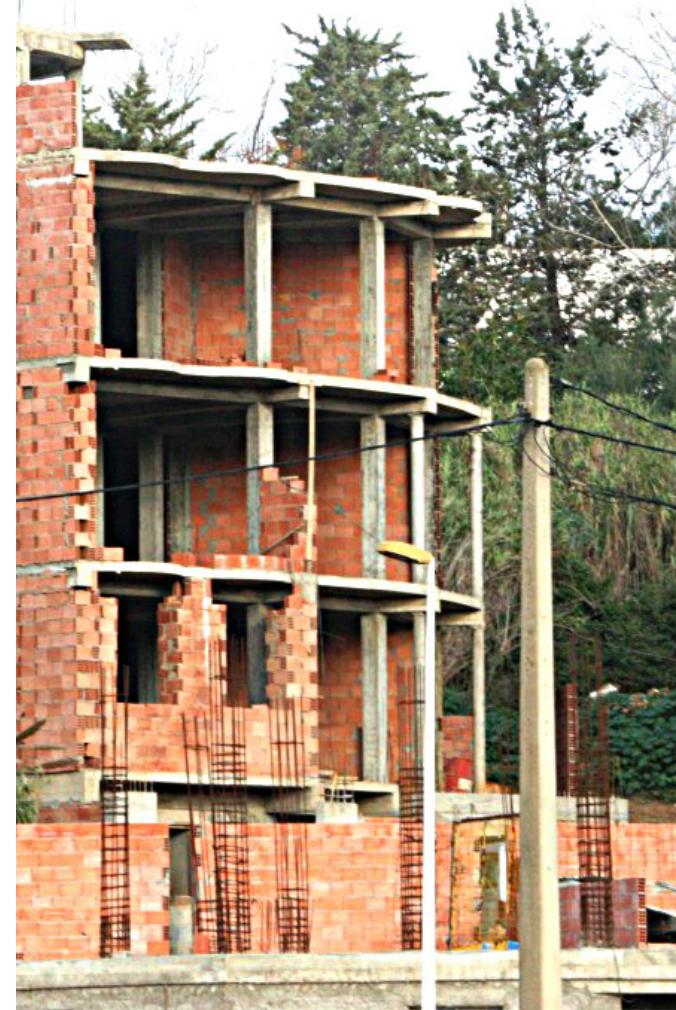
Reconnus coupables des principaux griefs d'association de malfaiteurs, de port d'armes prohibées et de vol avec violence, trois accusés ont été condamnés, au terme des délibérations du tribunal correctionnel d'Aïn El Turck, à purger chacun, une peine de 18 mois de prison ferme. Les trois prévenus répondant aux initiales H.J., D.K. et B.M., âgés entre 23 et 31 ans, ont été, récemment, libérés de prison

après avoir purgé des peines pour des faits similaires.

Selon les résultats de l'enquête consignés sur le rapport de police, ce trio de malfaiteurs serait l'auteur de plusieurs agressions sous la menace d'armes blanches perpétrées dans la commune d'Aïn El Turck, au cours de ces dernières semaines et ce, quelques jours, seulement, après leur sortie de prison. Lors de leur arrestation, qui a été opérée, en début de semaine, par les éléments de la police judiciaire, relevant de la

Mise en conformité des constructions

Près de 12.000 actes de propriété établis



D. B.

installé à la DUC, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, dans la commune de Bir El Djir, au moins 2.500 actes seront prochainement délivrés. Selon le directeur de l'Agence foncière de wilaya, M. Mebarki, en application des directives du wali, une opération de régularisation d'habitation sur une superficie de 40 ha, à Sidi El Bachir est en phase d'achèvement. Il s'agit, selon notre interlocuteur de quelque 1.500 constructions structurées, érigées depuis plusieurs années et qui nécessitaient une régularisation. Fraîchement installé à la tête de l'agence, M. Mebarki assure qu'il fait de la régularisation foncière son cheval de bataille. Outre Sidi El Bachir, une autre opération a ciblé la régularisation de plus 1.000 autres construction sur une superficie de 35 ha, dans la localité de Bendaoud 2. «L'opération est en phase finale», assure notre interlocuteur. Au total ce sont, donc, plus de 2.500 constructions et quelque 75 ha de foncier qui seront régularisés à Sidi El Bachir, au grand bonheur de leurs occupants dont certains attendent depuis plus de 2 décennies. Le même responsable a indiqué que l'opération de régularisation se poursuit et va toucher l'ensemble des quartiers et des lotissements de la commune de Bir el Djir. Concernant le problème des propriétaires de 2^{ème} main, M. Mebarki a affirmé que ce dossier est pris en charge sérieusement par l'agence. «350 dossiers sont en cours de régularisation» assure le même responsable qui signale que l'agence s'attelle, aussi, à l'étude des dossiers des constructions érigées sur des terrains de l'agence sur plusieurs sites notamment, à Cap Carbon, Boutlelis, BC7, Gdyel etc. Au total ce sont 500 cas qui sont actuellement en cours de régularisation.

Le situation arrêtée à la même période fait état d'un rejet de près de 3.500 demandes de régularisation pour des raisons liées à la servitude, notamment les habitations situées sur des terres agricoles, des sites touristiques et autres zones à haut risque. Par ailleurs, dans le cadre de l'instruction n°1 portant sur les permis de construction relevant des institutions publiques (OPGI, direction du Logement, CNEP-Immo et autres organismes publics), une centaine de demandes de permis de construire a été régularisée sur les 184 dossiers déposés à la direction de l'Urbanisme, a-t-on indiqué de même source.

D'autres dossiers d'équipements privés, en attente de régularisation, sont en cours de traitement par le comité Ad-hoc,

Hospitalisation à domicile

Une équipe au chevet des cancéreux

Il est 9h00. L'équipe de l'hospitalisation à domicile (HAD) du CHU d'Oran est déjà prête à entamer sa journée, sillonnant les quartiers de la ville, pour soulager des malades qui n'ont plus la force de se déplacer vers les structures sanitaires.

Par Lamia Brahimi de l'APS

L'ambulance est garée devant le service d'oncologie. Les malades pris en charge par cette unité sont des cancéreux dans un état avancé. Par respect pour les malades, le véhicule ne porte aucune indication qui trahisse la nature de la maladie. La pudeur des malades ne souhaitant pas afficher leur mal devant les yeux curieux des voisins a conduit l'administration à effacer la mention «service oncologie», peinte sur les portières du véhicule.

A l'intérieur, se trouve une équipe cent pour cent féminine: une jeune infirmière, une psychologue et une ambulancière, Hanane, la seule femme à conduire une ambulance dans toute la région ouest du pays. C'est le Dr Fatma Zerrouki qui se charge de présenter son service à l'APS. Avec cinq autres médecins généralistes, deux infirmières et une psychologue, l'unité HAD relevant du service d'oncologie du CHUO, se rend chaque jour au chevet de cinq à six malades se trouvant à un stade avancé de leurs cancers pour leur prodiguer des soins palliatifs. Les malades pris en charge par cette unité créée en mars 2015, sont à 90% des personnes âgées, rongées par la maladie et pour qui le traitement habituel (chimio- et radiothérapie) ont été jugés inutiles et inefficaces par les médecins.

Malgré le soleil radieux de cette journée d'un automne débutant, l'atmosphère dans le véhicule est un peu tendue. Toute le long du trajet, l'équipe est peu bavarde. Les visages sont crispés et les regards pensifs. Côtoyer la maladie, la souffrance et la mort au quotidien laisse inexorablement des traces.

**UNE ÉCOLE
POUR APPRENDRE LE SENS
DE LA VIE**

«Ce service est une véritable école pour qui veut apprendre des leçons

de la vie», ajoute Dr Zerrouki avant de se presser de donner ses dernières instructions. Elle informe le reste de l'équipe que c'est le Dr Bouhalouan qui va finalement diriger la mission. Ses obligations professionnelles et sa responsabilité l'obligent à rester sur place. Dès que le Dr Bouhalouan a pris place dans le véhicule, l'ambiance change. Bon causeur, avec un contact facile, l'équipe se lâche, oubliant presque la présence d'une journaliste. Le trajet entre le CHU et le quartier d'Eckmühl où réside le premier patient de la journée, était riche en discussions. Le Dr Bouhalouan fait preuve d'un grand sens de communication et d'ouverture. Une qualité qui s'est confirmée tout au long des visites chez les différents patients. Très proche des malades, il s'occupe d'eux comme on s'occupe de sa propre famille. Il masse les mains de Rabia, embrasse El Hadja Zineb, enlace El Hadj Dahou. D'emblée, on constate que le comportement de ce praticien est sincère, mêlé par un réel sentiment de compassion et de générosité. «Des qualités indispensables pour pouvoir continuer à travailler dans notre service», souligne Djamilia, la psychologue. «Il faut aussi avoir de la force», rétorque Imen, l'infirmière de 25 ans. «A chaque fois qu'un patient meurt, je me fais la promesse de ne plus m'attacher aux malades et d'avoir avec eux un rapport purement professionnel. Mais, je finis toujours par m'attacher, par tisser des liens avec eux et me chagrinier à chaque fois que quelqu'un nous quitte», confie-t-elle, émue. Il est vrai qu'il est difficile de ne pas s'attacher aux malades. Ces derniers et leurs familles partagent tellement de choses avec les membres

de l'équipe HAD. Leurs souffrances et leurs malheurs, leurs peurs et angoisses, mais aussi de bons moments, du rire, des anecdotes, de la nostalgie... La visite de l'unité HAD est loin d'être purement technique. Les membres de HAD finissent toujours par s'investir affectivement et émotionnellement. Les patients et leurs familles le leur rendent bien. Les yeux remplis de reconnaissance et de soulagement de les voir débarquer, les malades et leurs proches se lancent souvent dans des kyrioles de «Daaoui El Kheir», ne sachant comment remercier ces «anges gardiens» qui leur épargnent tant de peines.

Khaldi Yamina en témoigne. Elle s'occupe de son époux de 72 ans, atteint depuis deux années d'un cancer de la prostate, avec des métastases osseuses. Avant la prise en charge du malade par l'unité HAD, elle était contrainte de déplacer son époux, grabataire, dans une ambulance privée, qui lui coûtait jusqu'à 18.000 DA. Une fortune pour une famille qui n'a pour seul revenu qu'une mince retraite. «Les filles (en parlant des infirmières) m'ont vu négocier avec l'ambulancier devant le service de l'oncologie. Elles sont venues me proposer une prise en charge à domicile. Cela fait maintenant un an que l'équipe vient à domicile prodiguer à mon époux les traitements nécessaires», explique-t-elle.

El Hadj Dahou, du haut de ses 89 printemps, souffre d'un cancer du poumon. Il semble bien se porter. Vivant avec sa femme, son fils benjamin et sa petite famille, El Hadj Dahou ne peut pas se plaindre de ses conditions de vie. Sa brûlure aux petits soins. «C'est ma deuxième infirmière», dit-il, tout fier d'avoir une

personne aussi dévouée à ses côtés.

**ACCEPTER LA TERRIBLE
«SENTENCE»**

La visite chez El Hadj Dahou, résidant à Haï Salam (ex-Saint Hubert) a duré presque une heure, le temps de l'examiner et de lui administrer une perfusion contenant un corticoïde pour l'aider à mieux respirer. Une heure de partage durant laquelle l'octogénaire raconta, avec beaucoup d'humour et une pointe de nostalgie, l'histoire de ses quatre mariages et ses onze enfants. «J'ai eu de quoi composer une équipe de foot au grand complet», s'exclame-t-il en riant.

Si les deux premiers patients ont l'air de «bien s'accommoder» de leur maladie, le cas n'est pas le même pour tout le monde. «Ce sont ceux qui n'acceptent pas leur maladie ou vivent des conflits familiaux, qui se portent le plus mal», rappelle Djamilia, la psychologue.

Jusque-là, l'humour et la convivialité étaient au rendez-vous, mais la troisième visite s'annonce un peu plus difficile. Dr Bouhalouan prévient que la prochaine patiente ne se porte pas aussi bien que les précédents. Yamina, 59 ans, atteinte d'un cancer du sein, n'a pas pu vaincre la maladie malgré plusieurs thérapies. Après des métastases osseuses, les médecins ont décidé d'arrêter les traitements et de se contenter de soins palliatifs. Le terrible mal a rongé les os de cette pauvre femme. Demeurant en position allongée depuis plus d'un an, ses nerfs lâchent. Elle n'en peut plus. Ses crises de nerfs se multiplient et nourrissent ses conflits avec son fils, avec qui elle a une relation déjà mitigée. Son enthousiasme n'est pas au top vis-à-vis

de l'équipe. Elle lui reproche «de ne rien changer à sa situation». Elle ne veut pas admettre qu'elle est condamnée. Elle supplie le Dr. Benhalou de l'aider à décrocher une prise en charge à l'étranger. Lui n'ose pas lui dire la réalité des choses. La générosité et la compassion des membres de cette équipe ne pallient pas une formation pour la prise en charge psychologique de personnes condamnées. Djamilia n'est titulaire que d'une licence en psychologie clinique. Elle aimerait bien être formée pour affronter ce genre de situations. Une formation qui lui permettra de se positionner par rapport à beaucoup de choses, en l'occurrence la décision d'annoncer ou non le diagnostic au malade.

La condamnation est taboue chez les familles. Elle le reste avec les membres de l'équipe. Annoncer un cas désespéré, la mort prochaine d'un malade est une mission éprouvante pour tous. «La majorité des familles demandent aux médecins de ne pas révéler la triste réalité au malade pour le préserver», indique le Dr Benhalou, estimant que cacher la vérité risque d'installer entre le malade et sa famille un décalage tel que chacun le vivra de part et d'autre comme un mur de silence, isolant notamment le malade. En l'absence d'un code ou d'un consensus ou même d'une formation adaptée, l'équipe HAD est contrainte de se plier à la volonté des familles du malade. Taisant la réalité, être parfois contraint de mentir pour ne pas choquer, pour ne pas blesser.

Incontestablement, l'unité HAD reste une initiative à saluer et surtout à multiplier. «Tous les services spécialisés dans les maladies chroniques devraient avoir des unités semblables», estime Dr Benhaloune, notant avec regret qu'une seule ambulance ne suffit pas. Le service oncologie a besoin de plus de moyens pour mieux prendre en charge ces malades qui en ont le plus grand besoin.

Salon international du Bâtiment du 19 au 24 octobre

260 exposants nationaux et étrangers attendus

K. Assia

Quelque 260 exposants nationaux et étrangers vont prendre part à la 13^e édition du Salon international du Bâtiment, du Logement, des Matériaux de construction et des Travaux publics -Batiwest Logibat 2016- qui se tiendra du 19 au 24 octobre prochains au Palais des Expositions d'Oran, a annoncé hier M. Ouali, manager du groupe Sogexpo, organisateur de l'événement.

Pas moins de 10 pays européens, asiatiques et maghrébins, seront représentés à cette manifestation économique. Un espace d'échange et de concertation entre les professionnels de l'Immobilier et de l'Habitat. Cette édition verra la participation de 28 sociétés étrangères, des entreprises spécialisées dans le logement et les matériaux de construction. L'invité d'honneur sera, cette année, la Pologne. Une dizaine d'entreprises polonaises spécialisées dans la construction et le logement seront également présentes. Le salon est placé cette année sous le slogan : «Alger 2016 perspectives et réalisation durables».

Pour marquer l'événement et consolider les échanges, une délégation d'hommes d'affaires tunisiens conduite par la mission économique auprès de l'ambassade de Tunisie est attendue le jour de l'inauguration du salon. Elle devra s'enquérir des potentialités qu'offre le marché algé-

rien dans la construction et l'habitat. La délégation sera représentée par un groupement d'entreprises tunisiennes spécialisées, de quoi encourager les échanges de partenariat et de coopération avec leurs homologues algériens.

En explicitant les objectifs de ce carrefour incontournable dédié aux professionnels de l'habitat, le responsable a précisé que ce salon va annoncer du nouveau en matière de techniques de construction et d'échanges d'expériences. Les nouveautés introduites, les défis à relever à travers les différents projets inscrits dans le programme de la relance économique, mais aussi les opportunités offertes pour tisser des relations de partenariat avec les étrangers, seront mises en exergue.

Parmi les exposants étrangers, des sociétés italiennes, polonaises, indonésiennes, turques, tunisiennes, françaises, espagnoles, marocaines et autres algéro-allemandes et algéro-chinoises.

Le responsable de Sogexpo a tenu à préciser qu'il est question de mettre à profit le Plan quinquennal de développement 2015-2019 où de grands chantiers de développement ont été retenus pour notre pays. Pour rappel, la 12^e édition du Salon Batiwest Logibat 2015 a été marquée par la conclusion d'une cinquantaine d'accords entre professionnels de l'habitat, des équipements, des matériaux de construction et des travaux publics.



Ph.: Arch.

Publicité

INSM
AGRÉÉ PAR L'ÉTAT

Lance pour sa **Nouvelle Session d'Octobre 2016**, les Formations **Agrées par l'Etat**

BTS
BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BTS agréé par l'Etat
+ **BTS Canadien**

REMISES EXCEPTIONNELLES

1 FORMATION → 2 DIPLÔMES

12, Cooperative El Bahia Haï Es Salem (ex St Hubert), Oran
0560 08 30 98 - 0550 94 76 64 - 0550 57 21 27 - 041 24 79 16 - 041 24 79 15

Partenaires INSM

Le sac de 50 kilos cédé entre 700 et 800 DA

Hausse sensible des prix du ciment

Les prix des matériaux de construction à Oran connaissent une hausse vertigineuse et à leur tête le fameux sac de ciment.

J. Boukraa

Tel est le constat fait aux différents marchés réservés à cette activité. La hausse des prix est due à la forte demande des entreprises mais aussi des particuliers. Malgré la hausse de la production et la guerre contre les spéculateurs, la démarche engagée par les pouvoirs publics pour améliorer le système de distribution du ciment et l'application rigoureuse du contrôle du marché, le sac de ciment de 50 kg est écoulé auprès de certains revendeurs à Es-Senia, Cheteibo et Victor-Hugo à un prix qui varie entre 700 et 800 dinars, alors que les usines livrent le sac du ciment beaucoup moins cher. Il est cédé sur le marché de détail à plus de 700 dinars pour une unité de 50 kg alors que son prix en sortie d'usine ne dépasse pas les 450 dinars. Pourtant, selon ce qui a été publié dans le Journal officiel, la marge des détaillants est plafonnée à 80 dinars sur le sac de 50 kg et celle des grossistes à 60 dinars sur le prix en sortie d'usine de la même quantité. Cette envolée spectaculaire du prix du sac de ciment va sûrement peser sur les chantiers de construction. Comment le ciment arrive-t-il entre les mains de ces revendeurs clandestins ? «Tout se joue, affirme un entrepreneur, au moment de la récupération de ce matériau de construction auprès des usines. Le ciment, censé être livré aux clients qui ont déposé leurs dossiers au préalable à la direction de l'usine pour un approvisionnement par quota, est souvent détourné pour atterrir au marché noir», dira un détaillant de Cheteibo. «Les barons du ciment achètent de grandes quantités, les stockent puis alimentent le marché en petites quantités, et du coup, créent la pénurie. Donc, ce ciment destiné



normalement aux entreprises ne l'est pas finalement puisqu'elles l'achètent en deuxième main ». De son côté, la DCP a lancé une enquête sur ce marché. La mafia, qui a fait de ce marché un filon juteux, ne s'embarrasse d'aucun scrupule et cède ce matériau à des prix excessifs. Pourtant, deux cimenteries Lafarge d'Oggaz (prévue au départ pour fabriquer du ciment blanc mais actuellement axée aussi sur le ciment gris) et Asec Zahana, à 7 km de la première, sont toutes les deux situées dans un rayon de 15 km de la wilaya d'Oran mais la spéulation persiste. Lafarge, 100% française, avec ses 2,5 millions de tonnes/an, et Asec (à 35% égyptienne et 65% algérienne) avec ses 1,6 million de tonnes/an, n'arrivent toujours pas à satisfaire le marché local qui est en plein essor à cause de la flambée des prix constatée sur le marché.

Ces dernières années. Ce secteur échappe au contrôle de l'Etat, ce qui a poussé certains spéculateurs à dicter leur loi et leurs prix sans que personne ne puisse mettre un terme à cette hausse illégale. Le ministre de l'Industrie et des Mines, a affirmé l'été dernier que l'Algérie n'importera plus de ciment après 2016 et que son département table sur un excédent de production destiné à l'exportation à partir de fin 2017. L'Algérie importe jusqu'à 3 millions de tonnes de ciment par an, et elle a besoin de porter sa production de ciment à plus de 21 millions de tonnes/an pour couvrir ses besoins. La production nationale actuelle de ciment avoisine 18 millions de tonnes/an, dont 11,5 millions de tonnes sont produites par les 12 cimenteries publiques. Le manque de l'offre en ciment est aussi à l'origine d'une flambée des prix constatée sur le marché.

10 décès par noyade cet été

Dix cas de décès par noyade ont été enregistrés à Oran durant la saison estivale clôturée fin septembre, en majorité sur des plages non surveillées, selon un nouveau bilan de la Protection civile. Six décès ont été signalés dans des zones non autorisées à la baignade ou des zones rocheuses, a-t-on indiqué. La même source souligne que cette année, comme la saison précédente, 33 plages ont été autorisées à la baignade dans la wilaya d'Oran.

Dans les plages surveillées, la Protection civile a enregistré 4 décès de baigneurs dont trois en dehors des heures de surveillance.

Les conditions climatiques ayant été favorables à la baignade, les plages d'Oran ont continué, durant septembre dernier, à recevoir les estivants. Par conséquent, l'affluence a atteint 20.054.880 estivants durant la saison. Les statistiques à fin août dernier faisaient état de plus de 19 millions estivants.

Le nombre total des interventions menées par la Protection civile sur les plages durant la saison estivale jusqu'à fin septembre, était de plus de 11.000, selon un bilan définitif qui fait état également du sauvetage de 5.781 baigneurs. Le bilan signale aussi l'ampleur du phénomène d'utilisation anarchique des jets-ski dans les plages qui sont à l'origine de huit accidents enregistrés cette saison ayant fait des blessés dont le nombre n'a pas été précisé.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Naufrage



Mdigouti» et «rani mdigouti» sont en passe de devenir parmi les expressions les plus courantes de notre vocabulaire. Ouach ça va ptit ? «dégoutage» répondra le gamin-adulte, sans trop réfléchir. Programmé qu'il est selon les habitudes parentales qui font fi de son enfance. Le gosse mdigouti de ne pouvoir jouer sans se soucier d'autre chose. Mdigouti de ne pouvoir flâner dans le quartier sans avoir une commission à faire. Si ce n'est le pain, c'est le lait ou «l'eau douce». Très jeunes déjà, on les habite à être pressés. Ne pas être en retard. Le gamin est mdigouti car devenu impatient d'une impatience sans objet.

Le «rani mdigouti» des adolescents est un cri du cœur devant des parents qui se refusent à jouer adéquatement leur rôle d'aînés, «trop obsédés de ne pas

lescents s'épuisent aussi à s'inventer de nouveaux repères, orphelins qu'ils sont d'un passé collectif que leurs parents ont liquidé après en avoir bénéficié.»

À la question «comment ça va?», la plupart des gens répondent maintenant: «mdigouti» Mdigouti de la monotonie du travail. Mdigouti de ne pas travailler. Mdigouti de courir après le temps, de voir ces gens coller à leurs portables à s'espionner: «tu es où» et se mentir «je suis en voyage». Mdigouti de voir des gens s'enrichir parce qu'ils sont près du pouvoir. Mdigouti de voir son pouvoir d'achat sans pouvoir. Les chibani qui passent au journal télévisé de la télé du spectateur mdigouti, sont mdigouti, moins à cause de leur âge que du fait qu'ils doivent jouer à rester jeunes, au risque de passer pour des dinosaures (qu'ils sont) dont l'utilité n'a de sens que dans les musées.

lances ont été prises en charge sauf le problème de l'équipement du bassin des expériences, qui n'est pas des prérogatives de l'université», assure le représentant de l'UNEA. Le problème des résultats des délibérations finales de l'année universitaire 2015/2016 a été réglé, tous comme les listes des spécialités de master en génie maritime, filière technologies des pipelines du département des mines et métallurgie qui ont été affichés», ajoute notre interlocuteur. Les autres points, notamment le problème des cours de travaux pratiques dispensés à l'université centrale (USTO) à plusieurs kilomètres de la faculté, le manque d'hygiène et d'équipement seront aussi pris en charge ultérieurement, selon les promesses de l'administration.

IGCMO La grève de la faculté de génie mécanique annulée

J. Boukraa

Initialement prévu pour hier, le mouvement de protestation annoncée à la faculté de génie mécanique de l'université de sciences technologiques d'Oran Mohamed Boudiaf (IGCMO) à l'appel de l'Union nationale des étudiants algériens UNEA, a été annulé, a-t-on appris des représentants de cette organisation étudiante. Selon ces derniers, «une réunion regroupant les représentants des étudiants, le doyen et le vice-doyen de la faculté de génie mécanique et le vice-recteur de l'université de sciences technologiques d'Oran Mohamed Boudiaf s'est tenue hier pour débattre de la plate-forme de revendication des étudiants. À l'issue de la réunion toutes nos do-

Pôle socioculturel de l'association

Santé Sidi El-Houari

Des étudiants en architecture à la rescoussse

Un projet élaboré par quatre étudiants en architecture a été adopté en perspective de l'aménagement du pôle socioculturel de l'association Santé Sidi El-Houari (SDH) basée à Oran, nous apprenait lundi Kamel Bereksi, président de SDH. Le projet a été sélectionné dans le cadre d'un concours du meilleur design du patrimoine, initié à l'occasion du workshop sur le design d'espace tenu les 23 et 24 septembre dernier au siège de SDH, a précisé M. Bereksi à l'APS. «Un nouveau workshop est prévu prochainement pour discuter de tous les aspects relatifs à la concrétisation de cette opération qui se traduira par un gain d'espace et de meilleures conditions d'accueil et d'accessibilité aux locaux du site cible», a-t-il fait savoir. Le président de SDH se félicite également de la prise en compte de la notion de récupération, dans le sens où le mobilier sera en grande partie composé d'objets récupérés, dont des barils qui feront office de tables et de pneus en guise de chaises.

Les lauréats, étudiants du département d'architecture de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), sont Mourad Bendaoud, Lattab Nidal Fethi, Mohammed El-Amine Meflah et Yalaoui Abir. Au total, 16 candidats ont pris part au concours supervisé par un jury cons-

titué du directeur de l'école des Beaux-arts de Mostaganem, Hachemi Ameur, des architectes et enseignants universitaires Seddiki Amel et Benamar Abdelkrim, et du designer Lamri Rachid.

L'initiative entre dans le cadre du «Projet patrimoine», un programme national d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine, cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne dans le but de protéger, valoriser et revitaliser le patrimoine matériel et immatériel ainsi que le savoir-faire traditionnel », a-t-on rappelé. La chargée de communication pour ce projet et animatrice socioculturelle à SDH, Nadja Lamri, a mis l'accent, quant à elle, sur l'originalité de l'esquisse retenue, soulignant qu'elle apportera «davantage de confort, de lumière et de couleur au pôle de l'association». Une bibliothèque et deux espaces d'expression artistique et culturelle composent le pôle dont l'aménagement sera mis en œuvre avec la participation des stagiaires de l'école chantier mitoyenne, a-t-elle signalé.

Située au cœur du quartier historique dont elle porte le nom, l'association SDH célèbre cette année son 25^e anniversaire. Un parcours marqué par nombre d'actions dans le domaine de la valorisation du patrimoine et de la formation des jeunes aux métiers traditionnels de la construction.

Clinique de chirurgie orthopédique de Misserghine 9.000 séances de rééducation fonctionnelle par mois

La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle des victimes des accidents du travail de la commune de Misserghine effectue 9.000 séances de rééducation fonctionnelle par mois, a indiqué Djellat Abdelkrim, son directeur. Ces séances dirigées par 7 kinésithérapeutes sont destinées en priorité aux victimes des accidents du travail. M. Djellat souligne que cet établissement sanitaire qui relève de la CNAS prend en charge également les autres couches de la société dont des ayants-droit, des retraités, des nécessiteux et des enfants handicapés moteurs. L'affluence sur cette clinique est justifiée par plusieurs facteurs dont une meilleure prise en charge des malades. La clinique a acquis une bonne réputation en matière de prestations en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle depuis 2009, à la faveur de grands investissements de la CNAS en moyens et équipements sophistiqués. La clinique dispose de 8 salles équipées de matériels de réé-

ducation fonctionnelle très sollicitées. A ce sujet, M. Djellat explique que cette spécialité est disponible au CHU et à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er}-Novembre d'Oran mais la demande est plus relevée dans cette clinique surtout parmi des personnes âgées atteintes de maladies chroniques nécessitant une prise en charge permanente.

Par ailleurs, l'établissement effectue un recensement des victimes d'accidents du travail dans les entreprises et sociétés en collaboration avec les médecins conseillers de la CNAS. Dans ce cadre, le responsable souligne qu'il est nécessaire de faire connaître cette clinique aux travailleurs qui ont droit à ses prestations en tant qu'assurés sociaux.

La clinique prend aussi en charge des enfants handicapés moteurs et effectue des interventions chirurgicales sur les membres supérieurs et inférieurs. Dans ses projets, elle œuvre à la pratique d'opérations chirurgicales sur la colonne vertébrale.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benaïssa AEK, 88 ans, Es-Senia

Zazga Med, 77 ans, Carteaux

Youbi Khalila, 57 ans, Saint-Charles

Masaï Fatma, 90 ans, Victor Hugo

Horaires des prières pour Oran et ses environs

03 moharram 1438

El Fedjr
05h36

Dohr
12h51

Assar
16h09

Maghreb
18h43

Icha
20h00



MAGHNIA

La piscine manque de groupe électrogène**Cheikh Guetbi**

Contrairement à certaines piscines semi-olympiques de la wilaya qui connaissent la dégradation voire l'abandon à cause généralement de la gestion boiteuse et qui fonctionnent ainsi par intermittence, celle, complètement couverte, de la daïra de Maghnia, est devenue un pôle des plus attrayants qui offre la sécurité, la propreté et le service non égalé au niveau national. Mise en service en 2013, cet équipement longtemps attendu par la population pour que soit comblé un manque flagrant de ce genre d'infrastructure sportive, n'a connu aucune altération, mieux elle s'est métamorphosée en un joyau du genre dont le cadre agréable, l'environnement verdoyant et la prise en charge du baigneur aussi bien en terme d'encadrement et de formation, attire de plus en plus d'enfants, de jeunes et de moins jeunes au point où tous les créneaux horaire affichent complets lors de périodes de pointe. «La convivialité, la propreté des lieux, la disponibilité du personnel et notre encadrement par un maître nageur-entraîneur nous ont donné goût et encouragé à ne pas décrocher. Nous nous plions maintenant à

venir en groupe 2 fois par semaine vivre un moment de détente», diront ces 2 retraités qui font partie d'un groupe programmé pour les dimanches et mercredi à partir de 9h. Hmimed, un maître nageur-entraîneur d'une rare qualité relationnelle, du haut de ses nombreuses années d'expérience, initie les novices et n'hésite pas, dans la bonne ambiance, à user de son autorité pour les contraindre à plus d'effort et ne se lasse pas de les stimuler et leur inculquer les rudiments de la natation dans le petit bassin tout en en ayant un œil sur le grand bassin des plus aguerris. L'ambiance est bon enfant dans un cadre dont les atouts sont à l'origine de la dense fréquentation notamment la disponibilité et le sérieux du personnel et de son directeur Abdemalek, un cadre de la Djs qui a déjà fait ses preuves en tant que, entre autres, gestionnaire de la salle omnisport et entraîneur de l'équipe phare locale de football.

L'élan de toute cette équipe qui œuvre pour la mise à la disposition des baigneurs d'un environnement et d'un cadre digne de ce qui est de meilleur dans d'autres pays développés, semble être altéré par un groupe électrogène qui fait défaut. En effet, selon le personnel, si les principaux équipements tels le système de traitement des

eaux et la chaufferie sont fonctionnels sans faille, le groupe électrogène, un équipement des plus indispensables, est devenu leur principal souci afin qu'il soit fait face aux éventuelles coupures de courant et également pour que soit programmées d'autres séances nocturnes. «Nous attendons vainement, depuis la mise en service de la piscine, de l'une des institutions, aussi bien la daïra ou la wilaya, la fourniture d'un groupe électrogène, dont l'abri est disponible. Cela nous encourage davantage à aérer la programmation temporelle et à accueillir davantage de baigneurs», diront des techniciens lesquels se désolent que leur piscine n'en soit pas doté alors qu'ailleurs des piscines de moindre importance et qui offrent un service lamentable, le sont.

A noter que la piscine semi-olympique de Maghnia est venue à point combler le déficit en ce genre d'équipement sportif dont le plus ancien, la piscine municipale située à la cité Chouhada, a été détournée de sa vocation initiale par un particulier lequel y érige impunément des constructions illicites et ce grâce à la passivité et l'indifférence des chefs de la daïra et certaines assemblées communales ou la complicité de certaines autres qui se sont succédé de 1997 à ce jour.

Ensemencement de 7 000 alevins de Tilapia rouge et gris**Khaled Boumediene**

La direction de la pêche et des ressources halieutiques a procédé mercredi dernier à un ensemencement de quelque 7 000 alevins de Tilapia rouge et gris dans les bassins d'irrigation dans dix exploitations agricoles situées dans la région de Maghnia. Selon le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de Tlemcen, Derrouiche Kouider, cette opération

d'ensemencement rentre dans le cadre du développement de l'aquaculture d'eau douce dans la wilaya de Tlemcen, notamment en ce qui concerne la pisciculture intégrée à l'agriculture.

Les alevins ont été acheminés du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismail (Tipaza). Les agriculteurs se sont félicités de cette initiative, qui leur ouvre de nouvelles perspectives pour leurs

activités agricoles habituelles, et encourage la promotion de l'aquaculture dans leur région. A noter que cette opération a été réalisée dans la même région par la même espèce en 2009 dans trois exploitations agricoles pilotes, et une autre en 2013 par des larves de carpe au niveau de la même région. Ces trois opérations ont connu un grand succès selon le responsable de la pêche et des ressources halieutiques de Tlemcen.

MASCARA

Des parents d'élèves réclament des passerelles et des ralentisseurs**Abid Djebbar**

Les parents d'élèves de la cité «Sidi-Saïd» de Mascara, un grand pôle urbain, très peuplé, rassemblant plusieurs quartiers à savoir: El Mansourah, 180 logements universitaires..., etc., réclament actuellement au pouvoir public la pose des ralentisseurs, des plaques de signalisation

ou des passerelles pour sécuriser leurs enfants des menaces quotidiennes qui les guettent souvent au niveau des traversées de route pour arriver à leurs établissements scolaires (école primaire, collège et lycée) ou à leur retour.

A noter que plusieurs conducteurs qui n'ont pas de conscience morale, professionnellement humaine empruntent cette voie, ne

respectent nullement le code de la route et n'ont ni pitié ni respect pour laisser passer ces petits écoliers qui demeurent non accompagnés par leurs parents.

Afin d'éviter les déroutes ou d'éventuels accidents de la circulation dans cette cité urbaine, les parents d'élèves sollicitent les autorités compétentes quant à une meilleure prise en charge de leurs doléances.

Les élus demandent une école pour le centre de Tegagra**Mohamed Belkeir**

Le nouveau pôle urbain de Tegagra dans les environs immédiats de la commune de Matemore, à quinze km de Mascara, vient d'accueillir ses premiers occupants de logements qui sont au nombre de 80 familles en attendant l'arrivée des 80 autres dans les tout prochains jours dans un site où sont prévus des milliers de logements en voie de construction. Seulement les ges-

tionsnaires de cette localité déplorent le manque d'infrastructures d'accompagnement d'utilité publique qui n'ont été programmées que dans une tranche ultérieure, décision qui ressort des anciens gouvernants qui n'ont pas lancé de tels projets en même temps.

Ces équipements publics font actuellement défaut obligeant, pour parer au plus pressé, la commune à utiliser comme par exemple les moyens de transport au profit

dès écoliers qui doivent se rendre jusqu'au chef-lieu de leur APC pour leur scolarité. Ces opérations assez contraignantes pour les élèves des trois paliers par rapport aux horaires des cours posent problème. Le conseil municipal de cette localité souhaite que les autorités locales fassent accélérer au moins le projet de réalisation du groupe scolaire qui renferme «le gros» des enfants des nouveaux locataires afin de les soulager de la corvée des navettes.

HENNAYA

Les listes de 550 bénéficiaires de Logements affichées

Les listes provisoires de bénéficiaires des 550 logements sociaux (F3) ont été placardées devant le siège de l'APC, de l'annexe communale de Hai Khemisti, et Hai Ouled Kada. Selon le président de l'APC de Hennaya, Rahmani Bouziane, quelque 20 unités ont été attribuées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Les citoyens intéressés peuvent introduire leur recours auprès du siège

de l'APC et de la daïra de Hennaya, dans un délai n'excédant pas les 8 jours de la date du 1^{er} jour d'affichage à savoir le 28 septembre 2016. Ce n'est qu'après étude de ces recours, par une commission présidée par le secrétaire général de la wilaya que les listes seront proclamées définitives, au profit des postulants dont le revenu ne doit pas dépasser les 24.000 DA.

Khaled Boumediene

AÏN TEMOUCHENT

L'olivier fait recette**Mohamed Bensafi**

En passant à environ 9.000 ha, en 2016, la surface agricole totale, destinée à l'olivier, par comparaison avec celle de 1999 avec seulement 1.860 ha, aura quasiment quintuplé dans la wilaya d'Aïn Temouchent. Un projet de plantation d'oliviers sur une superficie de 1.000 ha, avait été lancé, l'an dernier dont 750 ha ont été déjà réalisés avec 340 ha du programme initial local (PIL). Ce développement a été réalisé grâce au lancement du programme national de plantation d'un million d'hectares dont 10.000 (ou 50.000 oliviers) réservés pour la région d'Aïn Temouchent. La direction des Services agricoles compte réaliser les 250 ha restants avant la fin novembre prochain. A cet effet, une campagne de sensibilisation et d'orientation a été lancée, pour promouvoir davantage ce type de plantation. Les postulants doivent présenter uniquement la carte d'adhé-

sion de fellah et une demande. Notre source indique, aussi, que toutes les mesures nécessaires seront prises pour, d'une part protéger l'olivier par les systèmes d'irrigation et autres, et d'autre part permettre la réussite de ce projet qui s'inscrit au titre du programme complémentaire 2016-2017. Les mêmes services veulent voir plus grand et aspirent à encourager la création d'unités agricoles familiales spécialisées ou investies dans la production de l'olive de table.

Rappelons que la production d'olives, pour la campagne 2015 a atteint les 122.000 quintaux (contre 118.000 en 2014) dont 45% de la récolte ont alimenté les huileries. La production d'huile d'olive 2015 aurait dépassé les 7.000 hectolitres. dont 340 du programme initial local (PIL) en 2015. À 500 DA le litre, l'huile d'olive peut encore voir son prix baisser si la production s'avère plus abondante et par extension une plantation plus importante.

La vaccination du cheptel bovin a commencé**Mohamed Bensafi**

Une large campagne de vaccination du cheptel a été lancée, cette semaine, dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, par la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de cette structure, Moussaoui Saïd. L'opération est destinée à protéger le cheptel contre les maladies animales de la wilaya, connue pour être un vaste territoire de pâturage en cette période hiver-printemps qui se pointe à l'horizon. Pour ce faire, plusieurs équipes de vétérinaires auront à sillonnailler les 28 communes et localités agropastorales pour inoculer au bétail les doses de vaccins requises pour le prémunir contre ses pathologies qui constituent une menace sérieuse pour le développement de la production animale.

Selon la même source, cette campagne touchera tout particulièrement les grandes régions d'élevage de la wilaya où l'élevage se pratique de manière intensive, à l'image des communes d'Aïn-El-Arbâa dans la plaine de M'Lata, Hassasna, et Oulhaça, régions très connues pour l'élevage de bovins. Le cheptel de la wilaya d'Aïn-Temouchent étant sain et aucun

AIR ALGERIE

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h35
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	11h15
Constantine - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h35
Béchar - Oran	17h20
Jeudi	
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	20h30
Oran - Alger	21h05
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Adrar	08h30
Oran - Annaba	17h05
Oran - Ghardaïa	15h00
Oran - Tamenrasset	15h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Ouargla - Oran	14h30
In Amenas - Oran	12h10
Adrar - Oran	11h45
Annaba - Oran	19h55

INTERNATIONAL

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Lille - Oran	21h10
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Jeudi	
Vol	Arrivée
Oran - Bruxelles	07h30
Oran - Paris-(Orly)	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Lyon	09h00
Oran - Casablanca	14h20
Oran - Paris-(CDG)	14h50
Oran - Toulouse	15h15
Oran - Alicante	15h20
Oran - Marseille	15h25
Oran - Jeddah	17h40
Vol	Arrivée
Bruxelles - Oran	14h15
Paris-(Orly) - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Lyon - Oran	14h20
Casablanca - Oran	18h30
Paris-(CDG) - Oran	21h00
Toulouse - Oran	19h25
Alicante - Oran	18h20
Marseille - Oran	20h10
Jeddah+1 - Oran	07h15

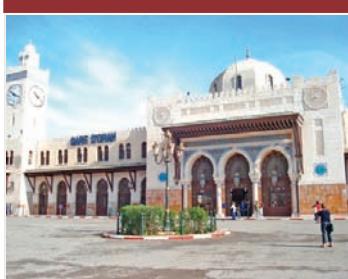
AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Mer / Jeu / Ven / Dim	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h25
Mer / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h45
Mer/Jeu/Ven/Dim	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Mer / Jeu / Ven / Dim	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00

الخطوط التونسية	
TUNISAIR	Tunis / Oran Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	10h30
09h45	

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

ORAN - ALGER

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h00

ALGER - ORAN

06h25	11h29
08h00	12h00
12h30	17h39
15h00	19h42

MAGHNIA - ORAN

07h30	11h05
12h50	16h22
14h05	17h26

MAGHNIA - BECHAR

20h30	05h46
BECHAR - ORAN	

ORAN - CHLEF

16h15	18h22
CHLEF - ORAN	

ORAN - TÉMOUCHENT

06h50	09h11
08h10	09h40
17h02	18h32
BÉNISAF - TÉMOUCHENT	

05h40 07h14

14h30 16h05

ORAN - SBA

17h00	18h22
SBA - ORAN	
05h40 06h58	

ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
RELIZANE- ORAN	
05h25 07h17	

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

Aujourd'hui	
-15h00	: «Le sommeil d'hiver» de Nuriglige Ceylan turquie 2014
Jeudi 06 octobre	
-14h30	: «La chambre des suicides de Jean Komasa/
-17h00	: «Kanal» De Anrez / Pologne 1957



Conférence
Sortir de l'économie informelle
Lundi 10 octobre à 18h00
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oranie (CCIO)
Par Frédéric Lapeyre; spécialiste de l'économie informelle à l'Organisation Internationale du Travail. L'économie informelle absorbe plus de la moitié de la main-d'œuvre mondiale et recouvre plus de 90% des PME – un chiffre qui ne prend pas en compte l'armada de microentreprises présentes dans les pays en développement.

Conférence
Communication & politique
Lundi 10 octobre à 17h00
à Hôtel Sabri de

Bangladesh

Une mosquée construite par une femme attire les curieux

Dans un Bangladesh où les femmes ne vont traditionnellement pas à la mosquée, c'est pourtant pour la construction d'un de ces lieux de culte dans la capitale Dacca que sa conceptrice, l'architecte Marina Tabassum, vient de recevoir un prestigieux prix international.

Par Shafiqul Alam

Dans le nord de Dacca, la mosquée Baitur Rouf surprend du dehors par sa structure rectangulaire, sans dôme ni minaret. Sa très géométrique façade de briques en terre cuite laisse filtrer des rais de lumière à l'intérieur du bâtiment. Déjà l'une des architectes les plus en vues du pays, Marina Tabassum, 45 ans, n'avait presque jamais mis les pieds dans une mosquée lorsqu'elle a été désignée pour en construire une sur un terrain donné par sa grand-mère en 2005. Avant de dessiner les plans de Baitur Rouf, elle a donc visité plus d'une centaine de mosquées à travers le pays. Son ambition: créer une bulle de quiétude dans un quartier pauvre de l'une des villes les plus denses du monde. «Dans le sous-continent indien, les femmes ne vont traditionnellement pas prier à la mosquée, mais j'ai vu de vrais magnifiques espaces spirituels. Cela m'a beaucoup inspiré», raconte à l'AFP Mme Tabassum. «Toute l'idée d'utiliser la spiritualité comme élément d'architecture a toujours été quelque chose d'in-

trigant», explique-t-elle. Achevé en 2012, l'édifice vient d'être l'un des six lauréats d'un prix de plus d'un million de dollars du Fonds Aga Khan pour la culture, qui récompense l'excellence architecturale au service des communautés musulmanes à travers le monde. «Cette mosquée en terre cuite est un bâtiment aux proportions exquises à la fois élégant et éternel», a expliqué le jury dans l'attendu de sa décision, saluant un «design qui défie le statu quo».

DOUCE LUMIÈRE

Pays officiellement laïc à majorité musulmane, le Bangladesh a hérité d'une riche tradition architecturale de mosquées, datant de l'invasion turque au XIIe siècle. Les premières mosquées de la région combinaient éléments importés de Turquie et touches locales, comme le recours aux briques ou la mise en place d'un dôme, donnant naissance à une fusion unique en son genre. Pour Baitur Rouf, Mme Tabassum explique avoir voulu rendre hommage à «ces glorieuses traditions perdues», mêlées



aux techniques architecturales modernes. Lorsqu'il est devenu imam du lieu, Deen Islam n'avait pas imaginé qu'en plus de diriger les prières cinq fois par jour, il officierait aussi comme guide touristique. Mais le religieux de 38 ans n'a pu que constater l'évidence: la mosquée qu'il gère depuis quatre ans, l'une des deux seules du pays construites par une femme, attire aussi bien les étudiants en architecture que les dévots. Les curieux viennent de partout, dont certains des villes de Chittagong, Sylhet et d'autres parties du pays. Ils viennent

juste voir la mosquée et prier», se réjouit l'imam, débordant de fierté. Le plafond et les murs sont percés de petites trouées pour laisser passer la lumière en fonction de l'emplacement du soleil dans le ciel. Au fur et à mesure de la journée, le canevas lumineux se déplace et se contorsionne sur les murs et le sol du hall de prières. «La lumière douce qui pénètre la mosquée est très apaisante. Mais par un jour brûlant d'été, la température à l'intérieur reste tiède. Vous avez l'impression d'être dans un air conditionné naturel», explique l'imam de

38 ans. Également conceptrice du musée de l'Indépendance à Dacca, Marina Tabassum explique qu'être une femme ne compte pas à ses yeux. Elle dit se voir d'abord et avant tout comme une architecte, dont les créations doivent avoir une utilité sociale. «Vous pouvez faire des bâtiments à la Frank Gehry. Mais je me demande si c'est vraiment la chose à faire dans un pays comme le Bangladesh», dit-elle. «Nous sommes une très jeune nation et la responsabilité d'un architecte va au-delà de la simple construction de bâtiments.» (AFP)

Internet

Facebook se lance dans le commerce en ligne

supplémentaire de rester sur le réseau.

DEUXIÈME TENTATIVE

Facebook avait déjà tenté de mettre en place un espace d'achat et de vente en 2007 mais son initiative n'avait à l'époque pas attiré suffisamment d'utilisateurs. Depuis, le réseau social a testé ces dernières années un bouton «achat» qui permet à ses utilisateurs d'acheter des produits de ses partenaires en ligne. Mi-septembre, il avait également dévoilé un nouveau système de paiement en ligne intégré à son service de messagerie Messenger: on peut désormais y faire des achats directement dans une conversation, sans être redirigé vers le site internet du commerçant. Facebook a déjà servi par ailleurs d'intermédiaire à la vente de produits et accessoires virtuels dans le cadre de jeux en ligne auxquels on pouvait jouer sur son réseau. Au deuxième trimestre, le bénéfice net de Facebook a bondi de 186% à 2,05 milliards de dollars, et son chiffre d'affaires de 59% à 6,4 milliards. Ces revenus proviennent essentiellement des publicités, mais Facebook essaie aussi d'augmenter les recettes qu'il tire d'autres services, et sa filiale Oculus a également commencé cette année à vendre un casque de réalité virtuelle.

L'officialisation de Facebook comme plateforme de vente de produits entre particuliers n'est toutefois pas sans risque. Le groupe avait ainsi déjà dû prendre des mesures plus tôt cette année pour empêcher que son réseau ou son application de photos Instagram soient utilisés pour négocier des ventes d'armes entre particuliers. Il assure toutefois que le fait que ses utilisateurs s'inscrivent sur son réseau sous leur vrai nom crée un certain contrôle, qui devrait décourager les ventes anonymes de biens illégaux. Facebook a annoncé parallèlement lundi le lancement d'une version allégée de son application de messagerie, «Messenger Lite», pour les utilisateurs disposant d'une connexion internet limitée.

Ce service sera d'abord accessible au Kenya, en Tunisie, en Malaisie, au Sri Lanka et au Venezuela.



Facebook a annoncé lundi lancer une plateforme entièrement consacrée à la vente et l'achat d'objets et produits entre ses membres, pour à la fois fidéliser ces derniers et concurrencer les sites de commerce en ligne comme Craigslist, eBay ou Amazon. Le réseau social va permettre à ses 1,71 milliard d'utilisateurs qui vont vendre un objet d'en mettre une photo en ligne sur cette plateforme baptisée «Marketplace». Le service sera accessible dans un premier temps aux utilisateurs âgés de plus de 18 ans résidant aux Etats-Unis, en Australie, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande. Il sera disponible dans l'application mobile Facebook, aussi bien pour les propriétaires d'iPhone que ceux disposant de téléphones équipés du système d'exploitation Android (Google). Le nouveau service, qui risque de secouer le secteur du commerce en ligne et des petites annonces, sera disponible également sur les ordinateurs et dans d'autres pays dans les prochains jours. Facebook indique qu'environ 450 millions d'utilisateurs se servent déjà de son réseau pour vendre ou acheter des objets tels que des voitures, des meubles ou encore des vêtements.

Facebook ne fait pas payer ses utilisateurs, mais la nouvelle plateforme pourrait à l'avenir permettre de davantage monétiser sa base d'utilisateurs et donner aux internautes une raison

USA

Les situations stressantes vécues dans l'enfance accéléreraient le vieillissement adulte

Les difficultés familiales et stressantes vécues durant l'enfance pourraient accélérer le vieillissement à l'âge adulte, selon une étude qui suggère un impact biologique durable des traumatismes subis durant les premières années de la vie. Les chercheurs ont mesuré la longueur des télomères, des structures de l'ADN protectrices des chromosomes, dont le rétrécissement en vieillissant est lié à la sénescence cellulaire et à des maladies. Pour cette étude, publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), les auteurs ont comparé la longueur des télomères des glandes salivaires de 4.598 participants hommes et femmes de plus de 50 ans aux Etats-Unis, qui ont répondu entre 1992 et 2008 à des questions sur les expériences traumatisantes vécues dans le courant de leur vie. Pour l'enfance, à savoir avant 18 ans, ces situations stressantes comprenaient des difficultés financières du foyer, le fait que la famille a été forcée de déménager, que le père a perdu son emploi ou encore que l'un des parents était alcoolique ou se droguait. Les participants ont aussi indiqué dans ce questionnaire s'ils avaient été battus, s'ils avaient subi des sévices sexuels ou avaient eu des débâcles avec la police durant l'adolescence. L'équipe de recherche menée par Eli Puterman, de

l'université de Colombie-Britannique à Vancouver, au Canada, a constaté que la réduction des télomères au-delà de 50 ans augmentait de 11% pour chaque expérience traumatisante vécue dans l'enfance. Selon ces chercheurs, cette étude conforte les résultats de précédentes analyses suggérant qu'une enfance difficile pourrait avoir un impact sur le vieillissement cellulaire à l'âge adulte.

Selon eux, il serait également possible que des situations stressantes dans l'enfance aient davantage d'effets néfastes sur la santé plus tard dans la vie que des facteurs de stress seulement à l'âge adulte. Les facteurs traumatisants chez les adultes cités dans l'étude sont le fait de savoir si les répondants ont bénéficié du Medicaid - l'assurance médicale pour les pauvres -, des tickets alimentaires, ont été au chômage ou étaient à la recherche d'un emploi. Les autres événements stressants cités pour les adultes sont la perte d'un enfant, de l'époux ou épouse, le fait d'avoir été victime d'une catastrophe naturelle, d'une blessure de guerre ou si un enfant ou le conjoint ont souffert d'une maladie grave. Plus des trois-quarts des 4.598 participants de l'étude ont fait part d'au moins une expérience traumatisante dans le courant de leur vie et plus de la moitié, deux ou davantage.



Italie
Environ 6.055 migrants secourus en mer et 9 morts

Environ 6.055 migrants, l'un des chiffres les plus élevés de l'année, ont été secourus mais 9 ont trouvé la mort au large de la Libye lundi, jour du 3e anniversaire du terrible naufrage de Lampedusa, à l'origine d'une mobilisation européenne.



Par Aris Messinis

Les migrants étaient entassés à bord de 39 embarcations, essentiellement des canots pneumatiques mais aussi cinq bateaux de pêche avec plusieurs centaines de personnes à bord et deux radeaux, quasiment tous récupérés à 30 milles nautiques au large de Tripoli. Des navires militaires italiens et européens ainsi que des bateaux humanitaires comme ceux de Médecins sans Frontières (MSF), SOS Méditerranée, Save the Children, Sea-Eye ou encore l'Astral des Espagnols de ProActiva Open Arms ont participé aux sauvetages. Dès avant l'aube, plusieurs de ces navires privés ont été appelés au secours de 720 migrants, dont 198 mineurs voyageant presque tous seuls, serrés sur le pont et dans la cale d'un bateau de pêche de 15 à 20 mètres de long, a constaté un photographe de l'AFP à bord de l'Astral. «Pendant des heures, à chaque fois que des personnes étaient transbordées du pont vers nos canots de sauvetage, il en sortait autant de la cale. C'était impressionnant !», a témoigné Yohann Mucherrie, coordinateur de l'équipe de sauvetage de SOS Méditerranée, dans un communiqué. Un peu plus loin, le Dignity de MSF est arrivé au secours d'un canot dont de nombreux passagers étaient déjà à l'eau. «Ils étaient sur le point de se noyer. Cela a été un moment horrible», a raconté dans un communiqué Nicolas Papachrysostomou, coordinateur MSF. Beaucoup de personnes ont souffert de brûlures dues au carburant, dont les effets sont redoutables

11.400 MORTS DEPUIS LAMPEDUSA

Cette année plus que les précédentes, les départs de migrants depuis la Libye se font par vagues successives, avec une concentration d'opérations lorsque la mer est calme. Le 30 août, les garde-côtes italiens avaient ainsi compté 6.500 migrants secourus en une journée. Cette intense activité en mer, après plusieurs semaines de calme relatif, coïncide avec l'anniversaire du naufrage de Lampedusa, quand, le 3 octobre 2013, une embarcation avait pris feu et coulé tout près de l'île italienne: 366 corps avaient été récupérés. Les images des cercueils alignés avaient poussé l'Italie à lancer la vaste opération de secours Mare Nostrum, qui a cédé la place

un an plus tard à un dispositif européen étoffé peu à peu et auquel s'ajoutent désormais les navires humanitaires privés. Ces efforts n'ont cependant pas pu empêcher la mer Méditerranée d'engloutir depuis plus de 11.400 migrants, selon le Haut commissariat aux réfugiés (HCR). En mars 2015, l'Italie a adopté une loi faisant du 3 octobre la «journée nationale de la mémoire et de l'accueil» en hommage à ces migrants décédés. A Lampedusa, 200 jeunes Européens ont accompagné lundi matin des survivants du naufrage et des proches de victimes dans une marche commémorative. Depuis ce naufrage, l'Italie a vu arriver plus de 467.000 migrants, dont 132.000 cette année. Si les Syriens ont représenté jusqu'à un tiers de ces migrants, les nouveaux arrivants viennent d'Afrique subsaharienne. A partir du printemps 2015, le flux des Syriens s'est en effet déplacé vers la route balkanique, avant d'être stoppé par l'accord signé en mars entre la Turquie et l'Union européenne. Lundi, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a cependant reproché à l'UE de tarder à verser les 3 milliards d'euros prévus. Parallèlement, l'UE a annoncé être parvenue à un «arrangement» avec l'Afghanistan pour faciliter le retour des Afghans débouts du droit d'asile. L'Italie, dont les centres d'accueil sont débordés, souhaite voir ces accords se multiplier, mais répète qu'il est impossible de faire le tri en pleine mer: «Nous ne savons pas si les réfugiés ou non quand nous les sauvons, mais nous savons que nous devons les sauver», a déclaré à Lampedusa le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano. (AFP)

Deux hommes, dont un adolescent, tués par la police à Los Angeles



La police de Los Angeles a tué deux hommes ce week-end, un adolescent noir et un Hispanique, expliquant que le premier était muni d'une «arme chargée», alors que le second n'avait qu'un faux pistolet, deux morts qui ont déclenché de nouvelles manifestations. Ces deux décès portent à trois le nombre d'hommes tués par des policiers californiens en à peine cinq jours. La police de Los Angeles (LAPD) a diffusé lundi la photo d'une «arme chargée retrouvée» près de Carnell Snell, 18 ans, tué samedi au sud de la métropole. Le chef du LAPD Charlie Beck a expliqué lors d'une conférence de presse lundi que des agents ont tenté de l'interpeller, mais qu'il a pris la fuite. Alors que des policiers le poursuivaient, Carnell Snell s'est tourné vers les agents, une arme à la main, et ces derniers ont ouvert le

Mur «anti-intrusions» à Calais
La mairie échoue à stopper les travaux

La maire du port de Calais a tenté sans succès lundi d'interrompre les travaux d'un mur dans sa ville du nord de la France, destiné à empêcher les migrants de gagner la Grande-Bretagne. Ce mur «anti-intrusions» de quatre mètres de haut, financé par la Grande-Bretagne pour 2,7 millions d'euros, vise à empêcher les migrants de monter à bord des camions en partance pour l'Angleterre. Les travaux ont été lancés le 20 septembre, mais la maire Natacha Bouchart estime que ce mur n'a «plus lieu d'être» depuis l'annonce par le gouvernement du prochain démantèlement du grand camp de migrants de Calais, dit de «La Jungle». Cette opération d'envergure, qui concerne entre 7.000 et 10.000 migrants, doit intervenir avant le début de l'hiver. Elle a mis en demeure la société en charge des travaux de les «interrompre», en se fondant sur le respect des règles d'urbanisme et de protection de l'environnement. «Les Calaisiens en ont ras-le-bol de voir des barrières et des barbelés partout, on se sent complètement enfermé», avait expliqué Mme Bouchart. Mais le représentant de l'Etat dans la région a immédiatement annoncé que les travaux continueraient. Ces derniers mois, plusieurs pays européens comme l'Autriche, la Hongrie, la Slovénie et la Macédoine ont érigé des murs ou des clôtures pour filtrer les passages des migrants le long de la route dite des Balkans, qui relie géographiquement le Proche et le Moyen-Orient à l'Europe.

L'ex-otage franco-tunisienne victime d'une «entreprise criminelle»



L'otage franco-tunisienne libérée après 10 mois de détention au Yémen a été victime d'une «entreprise criminelle, et non politique», ont indiqué mardi des sources diplomatiques à Mascate. «Il s'agissait d'une entreprise criminelle à but lucratif», a dit à l'AFP une de ces sources, ajoutant toutefois qu'il y avait «peut-être des accointances» entre les ravisseurs qui exigeaient une rançon et certains militants politiques. Nourane Houas, employée franco-tunisienne du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Yémen, a été libérée et transférée lundi soir à Mascate, capitale du sultanat d'Oman. Elle avait été enlevée le 1er décembre 2015 à Sanaa,

capitale du Yémen sous le contrôle des rebelles chiites Houthis. Sa libération, qui a pris tout le monde «par surprise» à Oman selon une source diplomatique, a été annoncée par le ministère omanais des Affaires étrangères. Oman a réussi, «à la demande des autorités françaises, sur instruction du sultan Qabous et en coordination avec certaines parties yéménites, à retrouver l'otage et à la transférer lundi soir au sultanat en attendant son rapatriement».

Les enlèvements sont relativement fréquents depuis des années au Yémen. Ils sont généralement le fait soit de tribus, soit de rebelles, soit de bandes criminelles, soit de groupes jihadistes.

Deux hommes, dont un adolescent, tués par la police à Los Angeles

rence de presse de M. Beck, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police. Mardi dernier, Alfred Olango, réfugié originaire d'Ouganda, a été tué par la police à El Cajon, en banlieue de San Diego. Il errait et a brandi vers les policiers une cigarette électronique que les agents ont prise pour une arme. Sa mort a déclenché 5 journées de manifestations à El Cajon, émaillées de violences. Ces décès interviennent dans un contexte de relations raciales tendues aux Etats-Unis, où plusieurs Noirs, souvent non armés, ont été tués par la police ces dernières semaines. De violentes manifestations ont ainsi eu lieu le mois dernier après la mort de Keith Lamont Scott, à Charlotte, tué alors qu'il sortait d'un véhicule et était cerné par des policiers. La police dit avoir trouvé sur place un pistolet chargé.

L'égalitarisme en Algérie

Par Abdelatif Kerzabi*

C'est l'égalité des statuts. La différence ne se fait plus entre le métèque et le citoyen écrivait Platon en l'an 380 avant J-C. Une société qui refuse la différence entre le riche et le pauvre, le travailleur et le paresseux, l'intelligent et l'idiot. Une société égalitariste où toute émergence dans les statuts sociaux est considérée comme une infraction à la norme. C'est ainsi que toute émergence sociale est considérée comme suspecte.

Si l'égalité est le produit de la modernité, l'égalitarisme ne l'est pas, il est justement son contraire. L'égalité s'applique aux droits et aux devoirs de tous au regard de la loi. L'égalité est une valeur dominante des sociétés modernes écrivait A. Tocqueville. C'est ainsi qu'on parle d'égalité des sexes, d'égalité des chances, d'égalité devant la justice, etc. L'égalité, pour citer la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, commence par : «Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits».

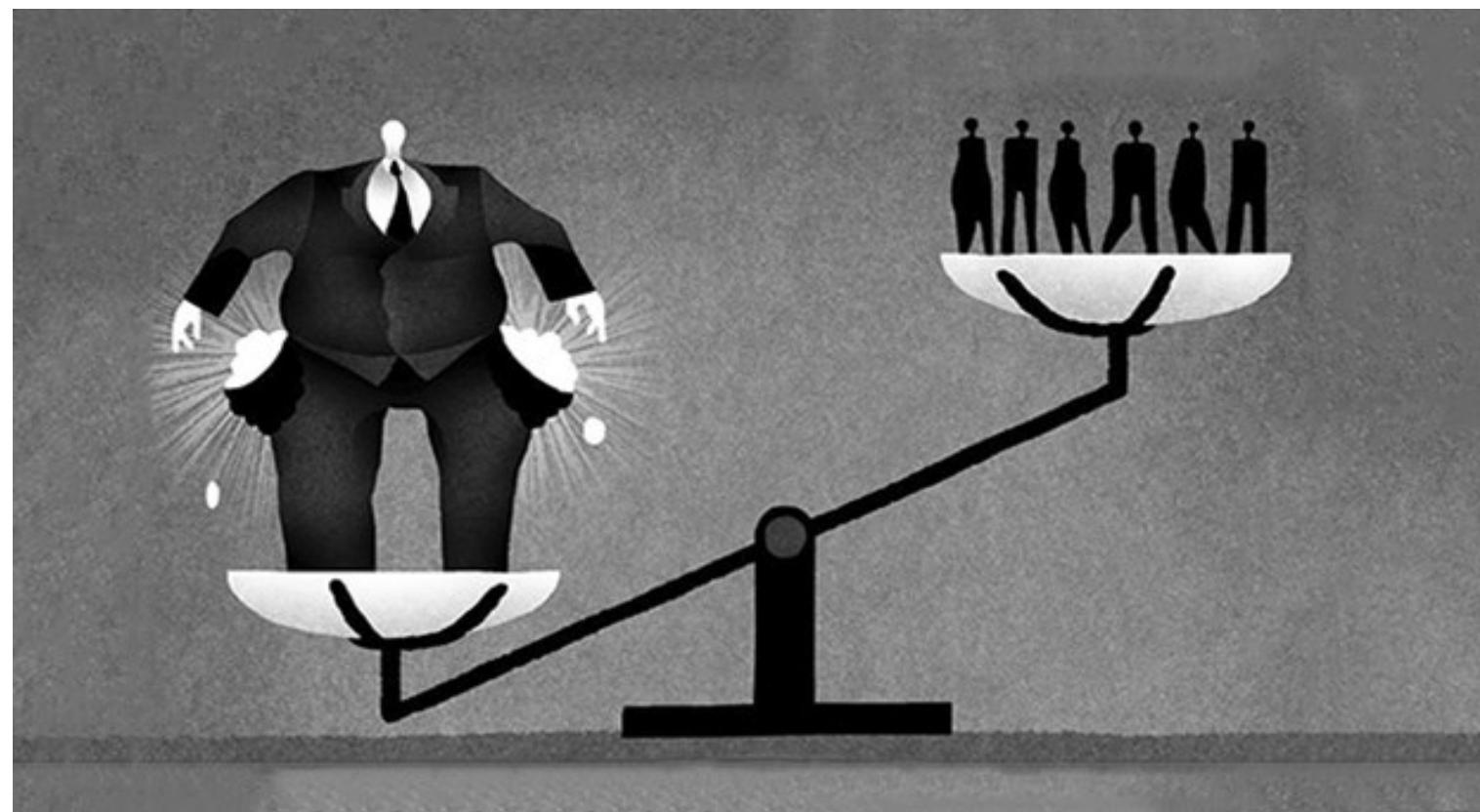
Si l'égalité permet à chacun de disposer des mêmes droits en échange des mêmes devoirs, elle est un facteur incontournable de l'État de droit et la condition absolue d'une organisation sociale donnant à chacun ses chances en fonction de ses mérites. L'égalité n'est pas l'objet de cette contribution ici, nous nous intéresserons à l'égalitarisme.

L'égalitarisme est une idéologie politique qui prêche l'égalité des individus en matière économique et sociale. C'est le refus de la différence en vue d'un nivelingement par le bas. En voulant nier l'ordre naturel du monde, les égalitaristes suppriment les particularités propres à chaque individu. La société est composée d'individus qui se ressemblent.

Aussi, l'égalitarisme repose sur une redistribution égale de l'ensemble de la richesse à l'ensemble des individus. Le travail source de mérite et valeur cardinale de la société perd tout intérêt en tant que moyen pour le citoyen d'améliorer ses conditions de vie et produire son statut social. Le travail et la compétence ne sont pas un enjeu social. La société égalitariste génère un monde dans lequel ceux qui produisent plus de richesses se voient privés de la différence au profit de ceux qui en créent moins. Par conséquent, moins un individu génère de richesse, plus son gain personnel lors de la redistribution est élevé. Rien ne sert d'être plus compétent que les autres ni de travailler plus que les autres. La paresse se trouve récompensée et exclut toute possibilité d'améliorer sa situation sociale par le travail. Ce qui conduit à une diminution de la richesse de la nation ainsi qu'à la paupérisation de la société.

En Algérie, il nous semble que l'égalitarisme est le produit d'au moins deux facteurs : le premier sociologique qui nous renseigne sur la nature de la famille dont la structure particulière favorise l'égalitarisme. Le second impute au pouvoir politique post-indépendance son rejet de la bourgeoisie locale montante.

Voilà un jeune homme assis dans le bus qui n'est nullement dérangé de voir des personnes âgées debout. Aussi, cet assistant débutant qui contredit faussement son maître. Bref, un comportement qui ne reconnaît pas les différences entre individus et où tout le monde est mis sur le même pied d'égalité.



1. LA STRUCTURE FAMILIALE

En suivant Frédéric Le Play (1806-1882) dans son analyse, chaque structure familiale met en jeu des rapports humains qui reflètent une conception spécifique de la liberté et de l'égalité. Emmanuel Todd poursuit dans le même sens lorsqu'il écrit que la relation entre frères détermine le rapport de l'individu à l'égalité. En ce qui nous concerne, Emmanuel Todd décrit la structure familiale dans les pays arabes comme étant de type communautaire endogame.

Cette structure se caractérise par les traits suivants :

- Famille élargie où cohabitent les fils mariés et de leurs parents.
- Les biens sont hérités de façon égalitaire entre les frères, les filles héritent la moitié.

- Mariage fréquent entre les enfants de deux frères (endogamie).

- Autorité moins forte et égalité. Le groupe familial est renfermé sur lui-même et développe un fort idéal de fraternité. La coutume règle les tensions qui peuvent naître au sein des membres de la famille. Ces tensions sont davantage réglées par le consensus. C'est pour cette raison que la conséquence politique d'une telle structure est la résistance à la construction de l'Etat. Cette structure sociale n'a pas besoin d'Etat. Celui-ci est vu comme une structure étrangère qui veut s'imposer par ses propres règles.

L'Etat puissance publique avec son arsenal juridique est refusé. Les règles établies par l'Etat sont soit contournées, soit transgessées. L'ordre domestique se substitue à l'ordre public dans le sens où souvent l'intervention d'un agent de l'ordre public est perçue comme une intrusion dans la vie privée et soulève des heurts qui souvent se transforment en émeutes.

Addi Lahouari de son côté plaide pour une famille élargie dont la configuration dépend des ressources matérielles et du capital culturel.

Cette famille se présente «soit en famille composée de plusieurs ménages avec unité de résidence et de lieu de consommation, soit en réseau familial structuré autour d'un ménage principal (en général celui des parents) mais réparti en plusieurs lieux de résidence». Là aussi, nous dit Addi (2005), cette structure familiale permet d'amortir «les conséquences sociales des profondes mutations qui se sont opérées avec la généralisation de l'échange marchand et l'urbanisation. En diminuant le volume de demandes de logements, en prenant en charge les vieilles personnes et les infirmes de la parentèle, en assurant la nourriture et le gîte aux enfants adultes souvent mariés et sans emploi, la famille a facilité la tâche de l'Etat en matière de questions sociales au lendemain d'une guerre qui a laissé des milliers de veuves et des dizaines de milliers d'orphelins». On constate qu'au sein de ce type de structure familiale la solidarité n'encourage pas le «compter sur soi». Chaque membre de la famille préfère rester dans le giron familial. Son destin est lié au destin de la famille. Cette ambiance familiale rassurante incite à l'égalitarisme. Façonnés par cette ambiance, les membres de la famille élargie et notamment les adultes en âge de travailler imaginent le «dehors» à l'image de la famille qui les prend en charge.

2. CENTRALISATION ET EXCLUSION DE LA BOURGEOISIE MONTANTE

C'est à partir de la charte de Tripoli (1962) que l'option socialiste se précise. Cette charte conçoit l'industrialisation menée par un Etat entrepreneur en éliminant la bourgeoisie locale considérée comme «incapable de promouvoir la construction du pays et le défendre contre les visées impérialistes». On y lit «La bourgeoisie est porteuse d'idéologies opportunistes dont les caractéristiques principales sont le

défaitisme, la démagogie, l'esprit alarmiste, le mépris des principes et le manque de conviction révolutionnaire, toutes choses qui font le lit du néo-colonialisme» ou encore, «La vigilance commande, dans l'immédiat, de combattre ces dangers et de prévenir, par des mesures adéquates, l'extension de la base économique de la bourgeoisie en liaison avec le capitalisme néocolonial.»

Cette option en vogue dans les pays socialistes conçoit l'industrialisation pour une société imaginaire sans conflits (Addi). Une société mythique composée d'individus séduits par des chefs héroïques qui les dirigent. Les idéologues de cette charte font fi de l'histoire du monde occidental qui a produit l'industrialisation. L'industrialisation en Europe a été un processus historique qui a permis à la bourgeoisie d'accéder au pouvoir. En Algérie, on veut industrialiser sans la base sociale qui porte l'industrie. La bourgeoisie encore en formation est exclue, elle est considérée comme une classe parasite qui exploite le peuple et pis encore, elle est même suspectée d'avoir des liens avec ce que le pouvoir de l'époque appelaient «impérialisme». On retient de l'époque le discours officiel qui appelait à «dégraisser les bourgeois» (Ndaouboulhoum echahma). C'est dans ce sens qu'un ensemble de mesures furent prises : nationalisations des hôtels, cinémas, commerces... A partir de 1966, le code des investissements va laminer les bases matérielles de la bourgeoisie. Ce code précise les conditions de développement du secteur privé national. Parmi ces conditions imposées au secteur privé national, on peut citer : l'interdiction d'investir dans les secteurs stratégiques et vitaux, et l'obligation de ne pas concurrencer les secteurs économiques de l'Etat. La Charte nationale de 1976 a renforcé cette volonté des pouvoirs publics à repousser le privé algérien qualifié de «bourgeois exploitateurs», cette désignation a

empêché le secteur privé déjà affaibli à s'étendre en dehors du secteur de la sous-traitance.

L'histoire récente de l'économie algérienne est marquée par cette méfiance doctrinale (Liabes, 1989) vis-à-vis du privé national et étranger. Cette perception excluant le secteur privé est aujourd'hui profondément enracinée dans l'inconscient populaire. La fortune est suspecte. De ce fait, nous traînons à ce jour cette idéologie dans notre subconscient social. La réussite sociale n'est pas acceptée au nom d'un égalitarisme.

L'égalitarisme que la société traîne depuis l'indépendance, s'oppose à l'intelligence, à la capacité de travail et à la volonté de réussir. D'un point de vue philosophique, l'égalitarisme repose sur la croyance fausse en la possibilité de créer «un homme nouveau» par voie autoritaire. C'est la suppression de la seule égalité véritable : l'égalité devant la loi. C'est pour cela que l'égalitarisme favorise l'émergence d'une élite au pouvoir qui croit tout savoir, «veut tout réglementer, on en revient toujours à Orwell et sa description dans 1984 de la dictature socialiste». Ces pouvoirs qui prêchent l'égalitarisme, ne reconnaissent pas les sociétés avec leurs contradictions, ils leur substituent la notion de peuple composé d'individus égaux et ayant les mêmes attentes.

Notes :

Addi L. In A. Thiebaut et M. Ladier, «Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve», Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2005

Rocherieux J., «L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance», Sud/Nord 1 / 2001 (n° 14), p. 27-50

Todd E., «La troisième planète : Structures familiales et systèmes idéologiques», Le Seuil, 1983.

*Professeur, Université de Tlemcen

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue Apparts F2 et F3 meublés, garage, vue sur mer à Cap Falcon, (Ain-E-Turk - ORAN) - Possibilité location courte durée + Local (35 m²) à Mers El Kébir - Tél : 0773.59.09.23 - 041.10.52.15 - 0774.42.78.56

■ Vends à USTO Pyramides F4 - Acté - au 4^{ème} étage - 110 m² - Prix 14.50 unités - Tél : 0542.95.22.10

■ A vendre : Appart Mobilart 172 m² T4 avec garage + Appart les Falaises 250 m² avec 2 garages + Terrain 469 m² à ORAN 3 façades - Tél : 0554.16.80.42

■ Vends : Appart F4 Bd Frt de Mer 1^{er} étg. + Villa 180 m² R+2 à l'Hippodrome + Lot Terrain 800 m² D.F. à Protin + Femme 18 Hectares à Misserghine + Terrain 253 m² à St-Eugène - Email : cabinebensaid@gmail.com - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Vends Apparts : F3 C. SDB 1^{er} étg. C.V. + F3 C. SDB 1^{er} étg. Larbi Ben M'hidi + F3 C. SDB Bd Hamou Boutelis + F5 C. SDB 1^{er} étg. Rue Med Khemisti + F2 C. SDB 3^{ème} étg. - AG BENSAÏD - 04, Rue Med Khemisti - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ A vendre à Dar El-Beida - Grande Terre : bel Appart F3 situé au RDC d'un bâtiment de quatre étages, sécurisé. L'Appart sert actuellement de crèche. La cité se trouve juste en face de la Salle des fêtes (Afrah El Djazaïr) - SVP pas d'intermédiaire - Tél : 0661.27.23.29

■ AÏN TEMOUCHENT - A vendre F2 - Acté avec L.F. - 3^{ème} étage. Bon voisinage. Très calme. Cité 300 Logts Baraka - à côté de la Direction des Archives - N° Mobile : 0794.61.38.88

■ Vends Logts F3 à Bir El-Djir. Rond-point Pépinière + Bureaux Hai Akid Lotfi + Local 80 m² en RDC et 100 m² Mezzanine en dur à Hai El-Yasmine face Hasnaoui - Tél : 0793.44.33.54 - 0560.26.54.75

■ Loue Appart (100 m² - F4) 1^{er} étage. Bon état. Sis 40 Bis, Larbi Ben M'hidi - ORAN - Conviendrait pour Cabinet médical, dentaire ou avocat - Tél : 0771.26.05.23 - Visite après 17 H (sur RDV)

■ A vendre Appart F5 - 4^{ème} et dernier étage - Sup. 100 m² - Avec Chauffage central - Acté + Livret foncier - Le prix après l'offre - Situé à Yaghmoracen à côté Salle des fêtes Chahrazed - Tél : 0778.50.67.46

■ A vendre F2 - Rez-de-chaussée - à Cité Petit - ORAN - Tél : 0553.21.69.43

■ Vends appart acté, centre-ville d'Oran F3. Prix 8 U négociable - Tél : 0556.56.86.58

■ A vendre à ORAN - Akid Lotfi : Appart F3 à côté de la Protection Civile, 5^{ème} étage - Sup. 65 m² - Vue sur mer (Méditerranée) - Tél : 0559.04.28.19

■ Couple sans enfants cherche Location à ORAN ou environs - Tél : 0555.20.05.90

■ Loue : F3 meublé Cavaignac 1^{er} (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3^{ème} (6 U) - F6 Ben M'hidi 2^{ème} (7 U) - Villa El Kerma (4 U) - Villa Canastel (6 U) - AG. ABDALLAH - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends sur plan F2 - F3 - F4 - F5 haut standing Résidence El Mass, en face l'université de Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ Vends sur plan F3 - F4 haut standing Résidence Jade, vue sur mer à Belgaïd - Appelez au 041.82.48.28 ou 0554.14.98.15 - Possibilité de crédit bancaire

■ A vendre Appart F3 - Superficie 80 m² - 4^{ème} étage Hai Zitoune - Dar El Beida - Tél : 0552.75.21.04

■ A vendre à ORAN Résidence Mobilart Tour B : F4 haut standing 172 m² avec garage - Tél : 0542.76.37.22

■ Je cherche un Appart F2 ou un petit Haouch à Gdyel ou Hassi Metfoukh, dé passe 200 m² - Contacter au : 0778.28.40.05 - Pas de courtier

■ Vends Appart F2 - Acté - Surface 62 m² - Double façade - Vue sur mer - 5^{ème} étage Cité Akid Lotfi - Tél : 0557.11.60.42

■ A louer à Point du Jour. ORAN : Appart F3 de 90 m² équipé de Chauffe-eau - Chauffage et Interphone dans Immeuble très propre et sécurisé pour Bureau ou Société - Tél : 0770.70.99.83 - 0771.62.28.15

■ Société de Promotion Immobilière vend Appartements à Canastel - Appelez à notre Service Commercial aux : 041.42.84.65 / 0555.02.23.44

■ TLEMCEN (Sidi Youchaa) - Vds Immeuble 4 étages : 10 Suites - 7 Chambres - Piscine - Gde Salle des fêtes - Fini à 90% - Tél : 0663.28.14.30 / 0790.15.28.27

■ Maison à vendre à Bel-Air - ORAN - Rue Safrané - Sup. 332 m² - Actée + Livret foncier - Intermédiaire s'abstenir - Mobile : 0558.49.11.22 - Visite après 17 h

■ Vente Villa de 335 m² - 135 m² bâti le reste jardin - électricité, eau, garage - située à Rouaicha la commune de EL-KERMA près de Tafraoui - Actée - Prix 1250 U - Tél : 0661.24.38.67

■ TLEMCEN-Centre : Vds Maison de Maître de 300 m² - Contact au N° 0542.84.87.63

■ Vends ou Echange carcasse 236 m². R+2 Coop. Moudjahidine Canastel contre Appart F4 - F3 à Oran + complément - Etude toutes positions - AG. BENSAÏD. 04, Rue Mohamed Khemisti - ORAN - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Vds Chalet américain F5, Cuisine, 2 SDB, Jardin Garage - Sur 320 m². Acté. Libre de suite. Bon voisinage - Quartier calme - à 20 min d'Oran - Camp 5. BETHIOUA - Tél : 0550.28.71.02

■ Cher papa, voilà 4 années que tu nous as quittés pour une vie meilleure. Tu as laissé en nous un vide incomensurable.



Ta gentillesse, ta bienveillance, ton esprit et ta culture nous manquent trop mal chaque jour que Dieu fait, nos pensées vont vers toi, les valeurs que tu as su nous transmettre continuent à guider nos pas. Merci pour tout cher papa. Nous prions tous ceux qui ont connu notre tendre

BENMANOUR Mohammed

d'avoir une pieuse pensée pour le repos éternel de son âme.
ALLAH YARAHMEK Sidi Mohammed ». Ta femme, tes enfants, tes beaux-enfants et petits-enfants

■ C'est avec une immense tristesse que les familles TALEB et CHEKROUN annoncent le décès de

El Hadja CHEKROUN Ammara épouse TALEB
le 4/10/2016 à Nedroma, et remercient tous ceux et celles qui ont compatis à leurs douleurs.

إنا لله وإنا إليه راجعون

■ PENSÉE

Cher père

SEBAA BOUZIANE.

Cela fait 51 ans que tu nous as quittés, en ce triste jour du 27 Septembre 1965.

Que tous ceux qui t'ont aimé et connu, aient une pieuse pensée pour toi.

Ton fils Abdellakader prie Dieu de t'accorder Sa Miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ton fils Abdellakader

■ Cela fait

aujourd'hui 11

ans le 05/10/

2005, que nous

a quittés notre cher père

BENAMMAR Hadj Yahia

BENKADA

Que Dieu Le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde.

Hadj FOUAD et ses enfants

إنا لله وإنا إليه راجعون

■ PENSÉE

Chère mère

SEBAA née BENMANOUR

Zoulikha

Très douloureux restera ce triste jour du 19 Janvier 1977.

Tu resteras vivante dans nos cœurs.

Nous demandons à tous ceux ou celles qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Ton fils Abdellakader

■ Cela fait

Septembre où tu nous as quittés à tout jamais mon frère

MAZARI Fayçal.

Nous remercions les familles :

MAZARI - ADDA BACHIR - CHERIF - GHARBI - HAMMADI - EL ANDALOUSSI - HASNI - FOUGHAL - BENAZIRA - BENADJILA - BELHADOU - BOUDINAR - ZIANI - BOUTERAA - MESSAOUDAN, sans oublier Docteur HADJ HASSAN pour son dévouement.

Ta sœur KARIMA qui te n'oubliera jamais

■ REMERCIEMENTS

Triste ce 27

Septembre où tu nous as quittés à tout jamais mon frère

MAZARI Fayçal.

Nous remercions les familles :

MAZARI - ADDA BACHIR - CHERIF - GHARBI - HAMMADI - EL ANDALOUSSI - HASNI - FOUGHAL - BENAZIRA - BENADJILA - BELHADOU - BOUDINAR - ZIANI - BOUTERAA - MESSAOUDAN, sans oublier Docteur HADJ HASSAN pour son dévouement.

Ta sœur KARIMA qui te n'oubliera jamais

■ DECÈS

C'est avec une immense

tristesse que les familles TALEB et CHEKROUN annoncent le décès de

El Hadja CHEKROUN Ammara épouse TALEB

le 4/10/2016 à Nedroma, et remercient tous ceux et celles qui ont compatis à leurs douleurs.

إنا لله وإنا إليه راجعون

■ 40ÈME JOUR

Cela fait 40 jours que nous a quittés notre fils et neveu

M. MEDJAHDI Mustapha à l'âge de 33 ans.

Son oncle Mohamed, sa mère, son père, ses tantes, ses sœurs, sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Repose en paix.

ALLAH YARAHMEK.

Ton oncle, tes parents et toutes les personnes qui t'ont aimé et t'aimeront



إنا لله وإنا إليه راجعون

■ PENSÉE

Cela fait

aujourd'hui 11

ans le 05/10/

2005, que nous

a quittés notre cher père

BENAMMAR Hadj Yahia

BENKADA

Que Dieu Le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde.

Hadj FOUAD et ses enfants

إنا لله وإنا إليه راجعون

■ REMERCIEMENTS

Triste ce 27

Septembre où tu nous as quittés à tout jamais mon frère

MAZARI Fayçal.

Nous remercions les familles :

MAZARI - ADDA BACHIR - CHERIF - GHARBI - HAMMADI - EL ANDALOUSSI - HASNI - FOUGHAL - BENAZIRA - BENADJILA - BELHADOU - BOUDINAR - ZIANI - BOUTERAA - MESSAOUDAN, sans oublier Docteur HADJ HASSAN pour son dévouement.

Ta sœur KARIMA qui te n'oubliera jamais

■ CANASTEL à côté de l'école privée : Loue Niv. Villa F5 + Gar. + Loue Niv. Villa F4 + Gar. + Vends Villa Immeuble (F3 + F4 + F5 + Gar. + Jard + Studio) - Tél : 0796.55.79.30

■ A vendre à ORAN - Akid Lotfi : Appart F3 à côté de la Protection Civile, 5^{ème} étage - Sup. 65 m² - Vue sur mer (Méditerranée) - Tél : 0559.04.28.19

■ Couple sans enfants cherche Location à ORAN ou environs - Tél : 0555.20.05.90

■ Loue : F3 meublé Cavaignac 1^{er} (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3^{ème} (6 U) -

Equipe nationale

Rajevac prépare un commando contre le Cameroun**Kamel Mohamed**

Un véritable commando sera mis en place par le sélectionneur national, Milovan Rajevac, pour battre l'équipe du Cameroun, dimanche prochain à Blida, a-t-on appris auprès du staff technique de la FAF. Après deux séances d'entraînement, Rajevac a confirmé que le problème de l'équipe se situe au niveau de la défense et du milieu de terrain, alors que le comportement offensif demeure efficace avec notamment la présence en pointe de Slimani et Soudani, pour ne citer que ces deux buteurs attitrés des Verts. Le sélectionneur national planche sur la défense et le renforcement du milieu défensif de l'équipe afin de contrecarrer les Camerounais, ré-

putés pour leur grand engagement physique mais aussi pour leur rapidité dans le jeu. Avec la blessure de Belkaroui et l'absence de Mandi, Rajevac avait signifié qu'il essaiera plusieurs variantes. Il s'agit de constituer une défense solide et surtout imperturbable devant des Camerounais plus costauds. Ainsi, Rajevac devrait reconduire les mêmes défenseurs ayant joué contre le Lesotho, à savoir les Zeffane, Ghoulam, Cadamuro et Medjani.

Ce quatuor qui a donné satisfaction contre le Lesotho, sera consolidé par un milieu de terrain défensif athlétique. Rajevac pense déjà à Mesloub et Taider qui constitueront le premier rideau défensif contre les Camerounais. Ils auront pour mission d'empêcher l'adversaire de jouer

mais aussi de relancer rapidement le jeu avec Mahrez et Brahimi ou Boudebouz qui évolueront en attaque. Rajevac pourraient aussi incorporer Guedioura, qui est en mesure de s'imposer par son gabarit contre des Camerounais redoutables, précise-t-on auprès du staff technique. Pour rappel, Rajevac avait mis en garde ses joueurs contre les Camerounais qui doivent être surveillés comme du lait sur le feu. Par ailleurs, la FAF a émis des réserves sur l'état du terrain du stade Mustapha-Tchaker où se déroulera le match Algérie-Cameroun, dimanche prochain à 20h30. Toutefois, le directeur du stade, Mustapha Zidoune, a rassuré que tout sera prêt le jour du match avec une excellente pelouse et la rénovation des vestiaires.

USMBA**Le CA de la SPA se projette vers l'avenir****M. Kadiri**

Avant de parler des résolutions prises à l'issue de la tenue des deux réunions du conseil d'administration de la SPA-USMBA qui se sont déroulées dans un hôtel de la ville de Sidi Bel-Abbès et dont le premier conclave avait duré plus de cinq heures, les observateurs locaux se sont penchés sur le parcours de l'équipe fanion notamment en déplacement où les protégés de Cherif El Ouazani voyagent mal d'où l'urgence pour le staff technique de revoir sa copie après la troisième défaite concédée à Constantine devant le CSC, alors que l'on s'attendait à un nouveau départ après la victoire à domicile face à l'ESS. En prévision des prochaines

échéances, la reprise des entraînements est prévue aujourd'hui. Dans un autre registre et concernant la réorganisation des structures du club où plusieurs résolutions ont été prises à l'issue des deux réunions du conseil d'administration de la SPA, le président Bechlaghem Nouredine, qui a mis l'accent sur la présence de la totalité des membres qui composent le CA outre le nouveau commissaire au compte et l'avocat du club lors du premier conclave où trois points soulevés furent adoptés. Le premier a trait à la vente des actions de l'ancien président Amroun Yahia (Actionnaire principal) et El Hennani Karim au profit de El Hennani Abdellah, alors que le second est relatif à l'ouverture du capital

Enfin, le troisième concernait les bilans financiers, le patrimoine du club et autres questions de l'heure qui furent débattus. Lors du deuxième conclave provoqué par le président Bechlaghem Nouredine avec la présence de tous les membres du CA outre El Hennani Abdellah, a été entérinée la décision de l'augmentation du capital à hauteur de cinq cent millions et bien sûr de son ouverture officielle qui sera suivie par la venue de nouveaux acquéreurs pour permettre au club phare de la wilaya de Sidi Bel-Abbès de répondre aux exigences du professionnalisme.

CRB Ben Badis**Les jeunes répondent présents****M. Kadiri**

Après la période de turbulences qui a engendré de vives inquiétudes dans les meilleurs sportifs de Ben Badis à l'intersaison, après les changements opérés à tous les niveaux au sein du club phare de la localité, le CRBBB, notamment au niveau de l'effectif qui a été rajeuni après le départ d'un grand nombre de cadres et remplacés par les jeunes du cru, l'heure est à l'optimisme.

Le CRBBB constitué de jeunes ambitieux ne cesse de progresser au fil des semaines. Lancés dans le bain de la compétition, les jeunes protégés du président Meliani Rachid qui comptaient trois nuls après trois journées de compétition dans le championnat de la division amateurs groupe Ouest, viennent à la joie de leurs fidèles supporters de goûter ce week-end aux joies d'un premier succès aux dépens de l'ES Mostaganem. Ce succès propulse le CRBBB à la

**Inter-régions Centre-Ouest
Oued Sly sur du velours****Fouad B.**

On jouera ce vendredi pour le compte de la quatrième journée dans ce groupe qui s'annonce à l'avantage du leader incontesté le MBC Oued Sly. Ce dernier roule au super depuis l'entame de cet exercice 2016-2017 et menant le bal en solo avec trois points d'avance sur ses trois poursuivants, sera sur du velours dans son fief en recevant le WAB Tissemsilt, loin d'être un foudre de guerre. C'est une opportunité à ne pas rater pour le chef de file pour garder à distance le trio de poursuivants, l'ORBO Fodda même si ce dernier aura une mission dans ses cordes avec la réception de

la lanterne rouge l'ESB Dahmouni, lanterne rouge, alors que le CRBF et l'IRBL auront fort à faire en déplacement. Les gars de Froha et leurs homologues de Laghouat sont attendus de pied ferme respectivement chez l'USB Tissemsilt et le DRB Baraki qui ne leur feront pas de cadeaux. Pour sa part l'IR Bou Medfaâ posé dernièrement le trio de dauphins en compagnie de plusieurs formations sera sur ses gardes chez lui avec la réception du CRB Ain Oussara, logé à la même enseigne tout comme le FC Frenda face à son alter ego le CRB Boukadir. Quant à la JSM Chérifa, il n'aura qu'une simple formalité à accomplir devant son public en accueillant le SCAD à la traîne au bas du tableau. De son côté, l'ARB Ghriss devrait normalement et sauf miracle soigner son classement aux dépens de la lanterne rouge, l'IRB Aflou.

Vendredi 15h00

Oued Fodda:	ORBOF - ESB
Bou Medfaâ:	IRBBM - CRBAO
Boukadir:	CRBB - FCBF
Ouled Ben Abdelkader:	MCBOS - WABT
Gh'riss :	ARBG - IRBA
Tissemsilt :	USBT - CRBF
	DRBB - IRBL
	JSMC - SCAD

Inter-régions Centre-Est**Ben Aknoune joue son fauteuil à Bordj Gh'dir**

Ala lecture du programme proposé lors de la 4e journée dans ce groupe dont une rencontre a été avancée à vendredi prochain, il y a fort à parier que des changements ne sont pas écartés dans le haut du tableau. Et pour cause, le leader l'ES Ben Aknoune, comptant deux longueurs d'avance seulement sur une meute de poursuivants, et qui reste sur un semi-échec à domicile face à l'USMS, sera en danger à Bordj Gh'dir face à l'ASBG qui vise les trois points pour rejoindre son adversaire du jour au classement. Cette confrontation sera suivie avec grande attention par les quatre dauphins. A commencer par l'OM Ruisseau et le MB

Hassi Mesaoud qui partent avec les favoris du pronostic respectivement devant la lanterne rouge le Hydra AC et le NRB Achir qui le précède d'un point en bas du tableau. Quant au CRB Ouled Djellal, il aura fort à faire à Sétif face à l'USMS qui ne manque d'ambitions cette saison. De son côté, le CAK, même à domicile, doit se tenir sur ses gardes en recevant l'IRB Ain Lahdjar, loin d'être une proie facile. Dans les

F. B.**Vendredi 15h00**

BBA :	NRBA - MBHM
Samedi à 15h00		
Alger (20 Aout 55):	OMR - HAC
Barika :	CRBAD - ESB
Bordj Gh'dir :	ASBG - ESB
Azraga :	JSA - WAR
Bir El Arch :	FCB - IRBB
Setif (08 Mai 45) :	USMS - CRBOD
	CAK - IRBL

Inter-régions Est**Le NT Souf en examen à Kaïs****M. Benboua**

C'est un véritable test d'invincibilité auquel sera soumis le leader, le NT Souf, lors de cette quatrième journée du championnat dans ce groupe, en allant défier le CRB Kaïs dans son jardin. Auteur d'un sans-faute jusque-là, le NTS s'efforcera non seulement de prolonger sa performance, mais aussi de consolider son statut de leader, car les poursuivants ne lui feront pas de cadeaux en cas d'échec. C'est le cas du Nasr El Fdjoudj qui, après avoir été tenu en échec à domicile, se rendra cette fois à Telaghma pour espérer se ressaisir devant une équipe du NRBT irrégulière en ce début de saison.

D'autres formations sont à suivre de près lors de cet-

te étape, il s'agit du NRC Boudjelbana et de l'IRB Robbah qui se produiront en dehors de leurs bases, chez respectivement l'ES Bouakeul et le WA Ramdane Djamel. Il est évident que la mission des équipes hôtes ne sera pas aisée, mais eu égard à leurs bonnes prestations, il faudra compter avec eux. De son côté, le NRB Grarem, qui a attendu la 3e journée pour remporter sa première victoire de la saison, effectuera un périlleux déplacement à El Hadjar pour affronter l'IRBEH, lequel n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière et qui entend revoir vite ses ambitions à la hausse. Pour sa part, l'ESB Besbès, très décevante en ce début de championnat, n'aura pas droit à l'erreur en accueillant l'AB Barika, alors que le WM Tébessa reçoit le MSP Batna avec la ferme intention de renouer avec la victoire. Enfin, l'OS Ouenza jouera pour la seconde fois d'affilée en dehors de ses bases, cette fois à Ouled Zouai devant l'ASCOZ, une équipe en quête de renouveau.

Samedi à 15h00

Tebessa:	WMT - MSPB
Batna:	ESB - NRBC
Kais:	CRBK - NTS
Besbes:	ESBB - ABB
Ramdane Djamel:	WARD - IRBR
Ouled Zouai:	ASCOZ - OSO
Teleghma:	NRBT - NASREF
El Hadjar:	IRBEH - NRBG

Journée de sensibilisation contre la violence dans les stades

La sécurité en débat à Oran

M. Zeggai

Une journée de sensibilisation autour des mesures nécessaires pour la sécurité des différentes activités sportives a été organisée hier par la sûreté de wilaya d'Oran en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaâlène, du chef de sûreté de wilaya d'Oran, Salah Nouasri, de l'inspecteur régionale de police de l'Ouest, Si Amohand Mohand Said, des représentants du wali et de l'APC, le DJS, Hadj Bensekra et Hadj Ghorbal, respectivement président de la LRFO et de la LWFO. Ont également assisté à cette rencontre, les représentants des différentes associations sportives et clubs d'Oran tels que le MCO, l'ASMO, l'OMA, l'USMO..., ainsi que de nombreux cadres des différentes structures de la police et de la protection civile. Après une minute de silence, le chef de sûreté de wilaya d'Oran qui a pris la parole a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre pour débattre de la question des stadiers suite au retrait progressif du service d'ordre des différentes enceintes sportives. « Il est impératif de trouver les solutions qui permettraient un retrait progressif des forces de l'ordre des stades. Pour cela, la contribution de toutes les parties est impérative avec notamment la mise en place des textes de loi bien définis, les critères et la formation des stadiers sans pour autant oublier de créer les meilleures conditions de travail en tenant compte de l'importance des matches. Désormais, c'est aux clubs qu'échoit la res-

ponsabilité de l'organisation et de la sécurisation des matchs à domicile de leurs équipes respectives. A cet effet, nous avons à plusieurs reprises soulevé des défauts en matière d'organisation ». L'orateur a également insisté sur le rôle des comités de supporters pour sensibiliser et encadrer leurs fans. Selon le premier responsable de la police de la wilaya d'Oran, des décisions seront prises pour une meilleure formation des stadiers qui devront, eux, répondre à un certain nombre de critères. Ensuite c'est au tour de l'inspecteur régional de la police de l'Ouest d'intervenir pour brosser un tableau sur la situation qui prévaut actuellement dans le football national et d'énumérer les solutions qui s'imposent pour éradiquer le fléau de la violence et « mettre tous les moyens en œuvre afin de permettre aux gens de se déplacer au stade pour assister à un spectacle. Cela nécessite une formation progressive des stadiers en trouvant les remèdes nécessaires pour essayer de changer quelque peu les mentalités et ce, dans le but de consolider les liens de fraternité entre la jeunesse algérienne », affirmera-t-il. A la fin de cette allocution, le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlène, empêché par des obligations professionnelles pour assister à l'ouverture de cette rencontre et sensibiliser davantage l'assistance quant à l'importance de cette journée et les nouvelles dispositions relatives au retrait progressif des forces de l'ordre, a tenu à faire une comparaison entre ce qui se passe dans nos stades et l'étranger. « Tout le

LFP - Ligue 1 et 2 Pas de limitation des effectifs la saison prochaine

La limitation à 22 joueurs des effectifs des clubs des championnats des deux Ligues 1 et 2 sera annulée dès la saison prochaine pendant laquelle chaque club sera libre d'enregistrer autant d'éléments qu'il voudrait, a indiqué le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj. « Nous avons limité à 22 joueurs les effectifs des clubs cette saison, et ce, dans le souci de diminuer leur masse salariale en ces temps de crise financière, mais il s'est avéré que les dépen-

ses dans ce registre ont plutôt sensiblement augmenté par rapport à l'exercice dernier quand les équipes étaient autorisées à avoir 25 joueurs dans leurs effectifs », a regretté Kerbadj invité de la chaîne de télévision privée "Al-Djazairia". Le patron de la LFP a néanmoins prévenu les présidents des clubs que « tout joueur qui ne perçoit pas trois salaires sera automatiquement libéré » par son instance. La majorité des formations des deux premiers paliers ne cessent de se plaindre des

MC Alger

Menad sur le départ ?

Le coach du MC Alger, Djamel Menad, n'a pas dirigé la séance d'entraînement de la reprise de son équipe mardi matin, ouvrant la voie à un possible départ de la barre technique du club de Ligue 1 algérienne de football, qu'il avait rejoint en juin dernier. Menad a demandé d'abord à rencontrer dans les prochaines heures, le directeur général du MCA, Omar Ghrib, avant de trancher son avenir avec les Vert-et-rouge, au moment où

Ghrib, lui, a précisé à l'APS que son entraîneur n'avait pas pu se rendre à l'entraînement en raison d'un malaise. L'entraîneur, qui fait son deuxième passage chez le vieux club de la capitale qu'il avait dirigé en 2013 avec, à la clé, une finale de Coupe d'Algérie perdue contre l'USM Alger, fait face à d'acerbes critiques dans les milieux du club après le parcours mi-figue, mi-raison de son équipe après six journées de championnat. Le

FIFA Infantino maintenant pour un Mondial à... 48 !



Qui dit mieux ? Gianni Infantino, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), qui plaide aujourd'hui en faveur d'un passage du format de la Coupe du monde à 48 équipes en phase finale, après avoir envisagé le chiffre de 40 na-

tions qualifiées dans ses promesses de campagne. Dans cette nouvelle évolution inflationniste, une phase préliminaire devrait permettre l'élimination de 16 formations, puis la compétition se poursuivrait selon le format actuel avec une phase de groupes à 32 équipes et enfin le traditionnel tableau à élimination directe. « Il existe des idées pour trouver la meilleure solution, explique le successeur de Sepp Blatter, cité par BBC Sport. Nous allons en débattre ce mois-ci et nous déciderons de tout ça en 2017. » Une décision sur cette question du futur format de la Coupe du monde pourrait intervenir en janvier prochain. Avec pour Infantino un souci d'universalité. « L'idée de la FIFA est de développer le football dans le monde entier. La Coupe du monde est le plus grand événement qui existe. C'est plus qu'une compétition, c'est un événement social. »

Cameroun Song est sorti du coma et sera transféré en France

Les nouvelles sont rassurantes pour Rigobert Song. Victime d'un accident vasculaire cérébral dimanche, l'ancien international camerounais est sorti du coma et sera transféré en France, annonce la BBC. Une hypothèse évoquée dès dimanche. Un rapatriement sanitaire évoqué dès dimanche. Victime d'un accident vasculaire cérébral, Rigobert Song, serait sorti du coma ce lundi. Un progrès rapide qui devrait permettre son transfert vers un hôpital en France. Une option évoquée rapidement mais qui s'avérait beaucoup plus complexe avant que son état ne s'améliore légèrement.

« Le directeur de l'hôpital de Yaoundé a expliqué à la télévision natio-



nale que Song était sorti du coma », confirme la BBC sur Twitter. Celui qui a disputé 4 Coupe du monde avec les Lions Indomptables et qui avait en charge les Espoirs camerounais va, selon Camfoot, désormais être transféré dès mardi à la Pitié-Salpêtrière à Paris, un hôpital spécialisé dans ce genre de pathologie. Le gouvernement prend son cas très au sérieux et compte apporter une aide logistique afin de favoriser l'arrivée de l'avion médicalisé nécessaire à son transfert. Par ailleurs, les messages de soutien se multiplient ces dernières heures. A l'image de Samuel Eto'o, Carragher, Fowler ou du FC Metz.

Inter Milan Une clause de 110 millions d'euros pour Icardi



Selon La Gazzetta dello Sport, Mauro Icardi, l'attaquant argentin de l'Inter Milan, devrait prolonger son engagement avec un salaire annuel de cinq millions d'euros. Après plusieurs semaines de négociations, on se rapprocherait toujours un peu plus de la prolongation de contrat de Mauro Icardi (23 ans, Inter Milan). Selon l'édition de mardi du quotidien italien La Gazzetta dello Sport, les Nerazzurri seraient parvenus à un accord total avec Wanda Nara, la

femme et conseillère de l'ancien joueur de la Sampdoria Gênes.

Auteur de six buts cette saison en Serie A, l'international argentin devrait rempiler pour deux saisons. Soit jusqu'en juin 2021. Avec ce nouveau bail, le natif de Rosario devrait percevoir un salaire annuel de cinq millions d'euros et bénéficier d'une clause libératoire fixée à 110 millions d'euros. Cette dernière ne devrait néanmoins être valable que pour l'étranger. Histoire de ne pas connaître la même mésaventure que Naples qui a vu Gonzalo Higuaín rejoindre la Juventus Turin lors du dernier Mercato d'été.



08.00 Bonjour d'Algérie (Direct)
09.30 Sihrl el mordjane
10.00 Etabiaa oua el issnane
10.25 Abtal djidja
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine
13.45 El ilm bayna yedaik II

14.15 Ahlem mouaadjala
15.00 Heidi essighar
15.40 Studio
16.40 Troupe El Haouasse II
17.10 El moudhichoune
17.30 Sihrl el mordjane
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Familetna
19.00 Journal télévisé en français
19.30 Notre invitée
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Fatma Fatima Fettouma
21.00 Festival Timgad 2016
22.15 Moutazawedj fi outla
23.25 Sihrl el mordjane
00.00 Journal télévisé en français



09.55 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.46 Météo 2
13.00 Mille et une vies
14.05 Mille et une vies rêvées
14.40 Visites privées
15.40 Amanda
16.40 ActuAlTy
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.51 Météo 2



19.55 Nina

Saison 2 - Episode 3
- Mauvaise blague
Avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet, Nina Melo, Farid Elouardi
 Nicolas, un jeune militaire de carrière, souffrant de fièvre et de douleurs étranges suite à l'amputation d'une jambe, est confié à Léo. Cette dernière n'est pas insensible à son charme. Gaël et Jonas, deux ados qui ont avalé des figurines lors d'un pari dangereux, sont hospitalisés.
21.45 Stupéfiant !
23.15 Grandeur nature
00.10 Mille et une vies



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
13.05 Rex
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.45 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie



- De l'Atlantique à la Méditerranée, au fil de la Garonne et du canal du Midi
 Sur la Garonne, entre Bordeaux et Toulouse. Ce périple commence à Bordeaux, cité inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2007. Sylvain Schoonbaert, architecte, fait découvrir le port de la Lune, riche de 2 000 ans d'histoire. Le voyage se poursuit au fil de la Garonne entre villages fortifiés et trésors de l'abbaye de Moissac.
22.00 Grand Soir 3
22.25 In Situ
23.25 Des racines et des ailes
01.20 Midi en France



12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.40 La double vie des chats
15.35 Attractions animales
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.20 Entrée libre
19.45 La grande pyramide Maya
20.30 Le royaume perdu des Mayas
21.35 C dans l'air
22.40 Entrée libre
23.05 Etienne-Emile Baulieu, un optimiste convaincu
23.55 Enfants maltraités, un silence à briser
00.50 Les secrets de la ruche

12.20 Arte journal
12.35 The Duchess
14.35 La Volga en 30 jours
15.20 Qui a volé la Joconde ?
16.15 X.enius
16.45 D'Amsterdam à Odessa
17.10 Loups solitaires en toute liberté
17.55 La fabuleuse histoire de l'évolution
18.40 Catherine Deneuve lit la mode
19.05 28 minutes
19.55 Ida
21.10 Noire est la couleur
22.05 Haewon et les hommes
23.35 Court-circuit
00.30 Tracks

12.40 Le ranch
13.05 Un certain monsieur jointet
14.00 Questions pour un champion
14.30 Les yeux ouverts
16.30 64' le monde en français
17.30 64' l'essentiel
17.35 13h15 le samedi
18.30 Le journal de France 2
19.00 Le siège
20.30 Une saison au zoo
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 69 minutes sans chichis
00.00 TV5Monde le journal



CINE + FRISSON 19.45

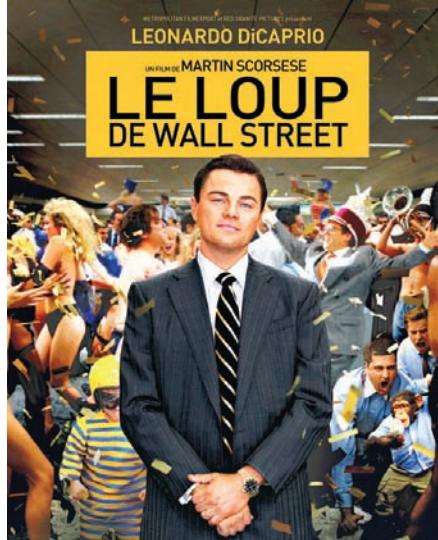
LA NUIT NOUS APPARTIENT

Avec Joaquin Phoenix, Mark Wahlberg, Robert Duvall, Eva Mendes

Dans le New York des années 80, Bobby est patron d'un night club appartenant à la mafia russe qui veut étendre son influence sur le monde de la nuit par le biais du trafic de drogue. Pour continuer son ascension, Bobby cache à sa famille ses liens avec la pègre. Seule sa petite amie Amada est au courant. Quant à son frère, Joseph, et son père, Burt, ils sont des membres éminents de la police new yorkaise.

CINE + PREMIER 19.45

LE LOUP DE WALL STREET

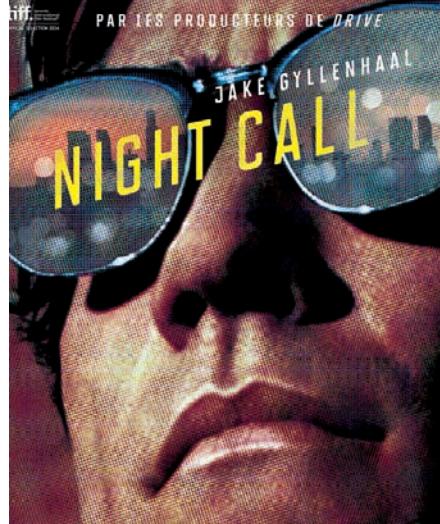


Avec Leonardo DiCaprio, Jonah Hill, Margot Robbie, Kyle Chandler

Jordan Belfort, richissime courtier en bourse, se souvient de ses débuts à Wall Street. A 25 ans, en 1987, il devient courtier dans une société qui s'effondre lors du célèbre krach financier. Il intègre alors une société de courtage minable, qui lui permet de gagner rapidement de l'argent sur le dos de petits épargnantes.

OCS MAX 19.40

NIGHT CALL



Avec Jake Gyllenhaal, Bill Paxton, Rene Russo, Anne McDaniels

A Los Angeles, Lou Bloom, criminel qui vit d'expéditions, découvre le travail des caméramen, à la recherche d'images explosives. Il s'en procure une et décide de se mettre à son compte. Ses moyens et son matériel sont très limités et ses premiers essais sont hasardeux mais Lou persévère. Il veut se faire une place dans le métier et impressionner Nina Romina, directrice de l'information de Channel 6, une chaîne de télévision locale.



19.55 Les experts : Cyber



09.20 Grey's Anatomy

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Journal

12.35 Météo

12.45 Joséphine, ange gardien

15.45 Quatre mariages pour une lune de miel

16.50 Bienvenue chez nous

17.50 Bienvenue à l'hôtel

18.55 Météo

19.00 Journal

19.30 Météo

19.40 Tirage du Loto

19.45 Quotidien express

Saison 2 - Episode 15

- La revanche du python

Avec Patricia Arquette, Charley Koontz, James Van Der Beek, Shad Moss
 Alors qu'elle est en plein déménagement, Avery reçoit à son nouveau domicile un paquet contenant la tête d'une femme ainsi qu'une vidéo datant du jour où sa fille est décédée. Les empreintes relevées sur le colis correspondent à Miguel Vega, un agent d'Interpol. Elijah apprend que celui-ci a récemment démissionné.

23.20 Les experts



20.00 Cauchemar en cuisine



09.10 Reign : le destin d'une reine

11.45 Le 12.45

12.10 Scènes de ménages

12.50 Rosa : wedding planneuse 3

14.45 Duo de glace, duo de feu

16.30 La meilleure boulangerie de France

17.35 Chasseurs d'appart'

18.40 Météo

18.45 Le 19.45

19.25 Scènes de ménages

01.15 Vegas



19.59 Exode



11.45 Midi sport

12.40 Agents très spéciaux . Code U.N.C.L.E

14.30 Spy

16.25 Le petit journal

16.49 The Big Bang Theory

17.05 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

17.50 Le journal du cinéma

18.10 Le grand journal

18.45 Le grand journal, la suite

19.25 Le petit journal

19.45 Les Guignols

En 2015, plus d'un million de personnes se sont infiltrées illégalement en Europe pour échapper à la guerre et à la pauvreté, en traversant la mer Méditerranée dans des containers, des bateaux de pêche, à bord de cargos ou d'embarcations de fortune. Cet exode, en provenance d'Afrique et du Moyen Orient a déclenché la plus grande crise migratoire depuis la Seconde guerre mondiale.

21.55 Le tour du bagel

22.40 Braquo

00.30 Une enfance



08.00 Au nom de la vérité

10.15 Secret Story

12.10 Super Nanny

15.40 Secret Story

19.55 Joséphine, ange gardien

17.45 Les as de la jungle à la rescousse

18.20 Une saison au zoo, le mag

19.55 Octopussy

21.55 Land of the Dead, le territoire des morts

23.35 Teen Wolf

00.50 Monte le son, le live

23.50 4 bébés par seconde

09.45 Génération Hit machine



11.40 Charmed
15.40 Un dîner presque parfait
17.45 Les Marseillais et les Ch'tis VS le reste du monde
19.55 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

Ahmed Benahmed

Le cartable du maître disparaît, le cartable de l'élève s'alourdit

Lors d'une émission télévisée le 22.09.2016 à 23h30, j'ai été surpris par une jeune professeur de 2e année qui, n'ayant pu s'exprimer en arabe classique, a tenté de se réfugier dans la langue étrangère puis orientée par la speakerine vers l'arabe dialectal. Voilà le résultat de la disparition des fameuses leçons d'élocution et similaires. Mais le but de mon sujet n'est pas cette faille de notre enseignement puisque l'émission télévisée, impossible à contacter au 021 23 99 11 affiché inutilement, avait pour but de trouver des solutions à la lourdeur du cartable de l'élève du primaire.

Je suis étonné de voir que tout le monde a oublié un cartable qui a complètement disparu. Un cartable d'une importance capitale dont la disparition est à l'origine de bien de déperditions, de manquements, d'improvisations et de méconnaissances.

Dites-moi, messieurs les pédagogues, les chercheurs, ce qu'est devenu le cartable du maître ! A moins que je ne sois déphasé, mes anciens éducateurs venaient avec un cartable plein et tellement lourd que nous partions à l'aide de ces maîtres.

Il y avait un cahier journal, des fiches, du matériel didactique recherché, procuré, inventé par l'instituteur lui-même dans le but de nous motiver et de concrétiser les différentes situations qui vont nous permettre d'observer, d'analyser, de nous exprimer selon toutes les situations sans devoir bégayer.

Il y avait aussi nos cahiers de rédaction, qu'on appelle aujourd'hui expression écrite, que le maître corrigeait à la maison dans le but de recenser les faiblesses pour la progression de certaines leçons à venir.

Dans ce cartable du maître, il y avait les cahiers de classe qui reflétaient l'application des leçons et donnaient un aperçu exact tant de la progression de l'élève que de son organisation. Les fameuses fiches de préparation ne devaient pas être une copie du livre du maître préfabriqué par l'IPN, réduisant l'enseignant à un rôle d'exécutant.

Ces préparations devaient être un travail personnel de recherche, d'adaptation, tant au niveau des enfants qu'aux différentes situations et milieux. Vous comprenez quelle charge de travail avait l'enseignant une fois quittée l'école. Il veillait tard pour corriger, préparer ses leçons, trouver les exercices adéquats. Mais si le cartable du maître a disparu, c'est que le travail de correction et de préparation en dehors de l'école a lui aussi disparu ! Alors où et

quand se passe ce travail ? Au détriment de qui et de quoi ?

Je laisse à messieurs les pédagogues et les chercheurs de trouver la réponse.

Car c'est dans cette réponse que vous trouverez la solution pour alléger les cartables des élèves. Autant les cartables des maîtres étaient lourds, autant ceux des élèves étaient légers.

Au CFE, 7 ans au primaire, les élèves avaient un livre de lecture pour chaque langue, deux cahiers de leçons, une ardoise et quelques outils d'écriture et de géométrie ! A la limite un livre de maths.

Mais, à la fin du cours, ils sortaient avec des connaissances acquises !

Aujourd'hui, les cartables sont pleins de cahiers pleins de copies !

Donc tout le problème réside dans ce qu'on appelle la pédagogie pratique !

Il faut cesser de croire que tant de livres aussi onéreux, aussi bien décorés suffisent à améliorer le niveau de nos enfants.

Au primaire, ils ne sont qu'une documentation complémentaire et seule la lecture est un support de base.

Lors de cette émission télévisée, à l'exception d'un ancien inspecteur retraité, donc HS, toute l'assistance c'est ingénierie à suggérer des solutions utopiques : des casiers en couleurs pour les uns, des livres en double pour les autres, comme si la facture n'était pas assez lourde ! Personne de l'assistance n'a compris cet éminent inspecteur (de Tariet) qui a fait l'exception de s'exprimer dans un merveilleux arabe classique pour crier haut et fort que c'est une affaire de pédagogie pratique et non de livres.

Plus les cartables sont lourds, plus il y a de livres et de cahiers, plus l'élève est soumis à des heures excessives de travail à la maison, plus le niveau baisse.

Je peux affirmer qu'une grande partie de nos élèves arrivent en 5e AP sans maîtriser les mécanismes de lecture à même de leur permettre l'entame du lourd programme de français. Combien de nouveaux enseignants et même des anciens ont la capacité de se libérer de ce joug dit «programme» pour créer eux-mêmes une progression pédagogique à même de répondre aux besoins réels des élèves et du moment ?

Nous avons fait perdre à nos enseignants cette aptitude d'initiative, de recherche, de réflexion et d'adaptation de leur enseignement en les confinant dans le rôle d'exécutants de leçons préétablies au lieu de leur tracer des perspectives par des instructions qui

définissent les buts à atteindre. C'est comme si un médecin dispose d'ordonnances préétablies à distribuer aux malades selon une approximation des symptômes.

Le médecin et l'enseignant ont ce point commun dans l'aptitude du diagnostic au vu des démarches efficaces à suivre.

Dans notre formation professionnelle actuelle, les enseignants reçoivent tant de théories et de principes pédagogiques qu'ils finissent par ne plus savoir à quel saint se vouer. Parfois des sons de cloche différents, selon tel ou tel formateur.

Pour parer au plus urgent et au plus grave, il faut donner une formation pratique dans toutes les disciplines. C'est-à-dire faire exécuter des leçons modèles par des enseignants chevronnés devant un auditoire qui doit disséquer les différentes étapes pour discuter et critiquer leur exécution. Les exposés, aussi pédants soient-ils, n'ont aucun fruit puisqu'ils restent théoriques. Parfois même le vocabulaire usité est hors de portée des auditeurs. En réalité, la vraie pédagogie n'a pas changé. Les méthodes actives resteront d'actualité et ne font que changer de terminologie qui effraie certains mais pas d'autres.

Apprenez-moi à donner des compétences aux enfants, voilà la grande question !

Le procédé Lamartinière (usage de l'ardoise), banni de nos classes parce que ses techniques pédagogiques sont méconnues, suffirait à lui seul à remplacer maints livres et cahiers. Ce procédé Lamartinière a été inspiré de l'école coranique, cette école qui a formé des oulémas avec une seule planche. Pensez-y ! Si le livre et le cahier restent des outils indispensables, leurs usages ne doivent pas être des buts mais des moyens réduits à la stricte nécessité et bien maîtrisés, autrement ils deviennent nocifs.

Enfin, je tiens à rendre hommage à ceux qui nous ont formés, comme cet éminent inspecteur M. Chaouch Ramdane Si Boumediène qui m'a interdit de travailler avec des livres de l'IPN en me disant : «Tu es capable de faire mieux qu'eux». Il m'a donné confiance en moi-même. C'est cette formation et cette confiance qu'il faut donner à nos enseignants d'aujourd'hui : la compétence et la liberté de pouvoir agir selon les besoins et les moments.

Ce même inspecteur, Dieu ait son âme, m'a écrit sur un rapport d'inspection : «La sympathie est le meilleur gage de collaboration entre maître et élèves». Cela reste d'actualité.

Abdelkader Ouhiba - SIDI BEL ABBÈS

Pension de retraite

Monsieur le Ministre,
Qu'il me soit permis de vous informer qu'en date du 20 janvier 2016, j'ai adressé à monsieur le Président-Directeur Général de la CNR et à l'agence de Sidi Bel Abbès un recours pour la revalorisation de ma retraite.

Antant entamé ma carrière professionnelle en 1973 après des études supérieures à l'Institut de Technologie du Commerce de Ben Aknoun, j'ai toujours occupé des postes de responsabilité classé en tant que cadre au sein de différentes sociétés nationales.

Afin d'avoir un aperçu sur le montant de mes cotisations de retraite, je tiens absolument à vous signaler que mes anciennes rémunérations s'élevaient à trois voire quatre fois le SMIG et par conséquent des cotisations assez importantes pour l'époque.

Toutefois, je vous précise que malheureusement après la liquidation de plusieurs sociétés nationales dans les années quatre vingt dix, je me suis contenté de certains postes en tant que contractuel «CDD» du moment que je n'avais pas trop le choix et ainsi subvenir dignement aux besoins de ma famille.

Cependant, malgré le fait que la loi stipule que la retraite est déterminée sur les revenus des cinq meilleures années, c'est-à-dire pour ce qui me concerne les premières années de ma carrière professionnelle et non les cinq dernières années comme appliquée par l'agence de Sidi Bel Abbès. En termes d'inflation ainsi que de pouvoir d'achat, mes précédents salaires valent aisément les quatre vingt mille Dinars algériens mensuels actuellement. D'ailleurs, à l'époque je vivais nettement mieux avec des salaires qui tournaient

autour de cinq mille Dinars algériens, ceci n'est-il pas une preuve que mes précédentes rémunérations et par conséquent mes cotisations étaient aussi importantes ?

De ce fait, je pense que j'ai été lourdement lésé puisque ma pension de retraite s'élève à quinze mille Dinars algériens, notification n° B81656867.

Nullement dans mon intention de m'immiscer dans les prérogatives de la CNR, je tiens absolument à vous informer que certaines personnes ne totalisant à peine que trois à cinq années de travail touchent une meilleure pension que la mienne.

Par ailleurs, je tiens absolument à vous préciser que la direction générale m'a adressé un courrier référencé CNR/DG/1/N° 181-2016 du 24 février 2016 me suggérant de me rapprocher auprès de l'agence de Sidi Bel Abbès afin d'étudier à nouveau mon cas, chose que j'ai faite par une correspondance le 18 mai 2016.

Pour cela, selon moi, sans prétention aucune de ma part et en toute modestie vous trouverez ci-dessous les données pour le calcul de ma pension.

- Calcul de l'inflation :
Le SMIG pour la période 1970 - 1980 se situait entre 600,00 DA et 800,00 DA, actuellement il est de 18 000,00 DA.

- Donc l'inflation par rapport au début de ma carrière professionnelle et par conséquent mes précédentes rémunérations est de $(18 000 : 800 - 1) \times 100 = 2150\%$.

- Revalorisation de salaire :
Mes anciens salaires tournaient autour de 4 000,00 DA à 5 000,00 DA, donc $4 500,00 \text{ DA} \times 2150\% = 96 750,00 \text{ DA}$.

Cependant, au vu de mon curriculum vitae, je totalise vingt quatre années et quatre mois de travail et selon la méthode de calcul de la pension de la caisse de retraite, celle-ci évalue ma retraite approximativement à 48 822,30 DA au lieu de 15 000,00 DA.

A mon sens et au vu de l'évaluation de mon salaire à la période où j'occupais des postes de cadre, il n'est pas besoin de vous signaler que mes cotisations étaient elles aussi assez importantes, c'est pourquoi je sollicite maintenant le renvoi de l'assecisseur en revalorisant ma pension de retraite à sa juste valeur.

A mon humble avis et afin de ne pas créer un énorme écart entre les pensions de retraite et donc affecter le pouvoir d'achat des ménages, et ainsi faire de la population nationale deux catégories d'Algériens, je pense modestement que les différentes augmentations décidées par monsieur le Président de la République doivent entrer en ligne de compte dans le calcul des nouveaux dossiers et par conséquent faire bénéficier les nouveaux retraités de ces avantages notamment les plus démunis, des avantages accordés par monsieur le président de tous les Algériens.

En espérant votre intervention pour le règlement de cette injustice, je vous prie de m'en excuser de vous en avoir importuné quant à votre lourde mission.

Dans l'attente d'une suite que j'espère favorable, veuillez croire, monsieur le Ministre, en ma parfaite considération.
Copie :
- Notification B81656867.
- Courrier DG.

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
d'ORAN

des LECTEURS

Fahas Lahouari - ORAN

Investissement «la galère du foncier»

Lettre ouverte à Monsieur
le Chef de gouvernement

En 1990, j'ai entamé les procédures pour un investissement en fonds propre, dans le domaine de la maintenance industrielle et navale. Après toutes les démarches administratives, j'ai acquis, dans un délai raisonnable, l'accord de la CMC (Chambre nationale de commerce), l'accord d'orientation du service des Mines, l'accord de la commission ADHOC de la wilaya d'Oran, chargée de l'attribution des terrains en zones d'activités (ZA). Celle-ci m'orienta vers l'Agence foncière d'Arzew, c'est alors que commença la galère.

LAF d'Arzew m'affecta un terrain, en ZA, de Boufatis que j'ai payé reçu n°197 du 23/04/1990, cette zone n'était juridiquement et physiquement pas prête (litige APC/AF d'Arzew). Après 18 mois, sous le motif «abandon de la ZA de Boufatis» l'AF me réaffecta vers la ZA de Gdyel avec paiement du complément (Reçu n°322 du 15/11/1992). Cette zone était, apparemment, prête, pistes d'accès aux lots terrassés et nivelées, canaux de drainage réalisés, force motrice à proximité (sur la route principale).

Ceci dit l'Agence foncière de Gdyel me délivra un plan de masse et de bornage, suivi d'un PV de bornage. La suite a été pour moi une déception totale. En hiver, cette zone est totalement inondée car en dénivellation par rapport aux salines d'Arzew. Ceci décida l'AF d'abandonner le site qui servira de décharge publique, à la commune de Gdyel. Depuis cette année 1992, aucune proposition ou quelconque convocation ne m'a été communiquée, pour réaffectation ou délivrance du titre de propriété.

En décembre 2015, de passage dans cette zone, j'ai constaté que des travaux de réaménagement étaient en cours mais pour une autre vocation (aménagement d'un parc de loisirs).

Malgré toutes ces péripéties, j'ai activé en tant qu'artisan dans la réparation industrielle et navale, mais à la dimension d'un nain, faute d'espace et je n'ai pas cessé de revendiquer verbalement, de 1995 à 2008 et depuis 2008 par écrit, Lettre en date du 10/02/2008 et du 08/12/2014 à l'Agence foncière de la Senia (héritière des AF locales de la wilaya d'Oran et à l'A.G.R.F.U.W.OR (Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la W. Oran), en date du 25/08/2008. Lettre au CALPIREF (disoute dernièrement) en date du 29/03/2008 et enfin demande d'audience au wali d'Oran précédent, en date du 02/06/2015 et enregistré sous le n°5533, chacune de ces administrations se retranchera dans l'immobilisme et l'effacement. Seul le SG du wali qui après écoute m'a suggéré de confier mon dossier à la justice.

Ce qui s'apparente à une position neutre. Mais pour moi, un procès qui d'appels en appels peut se terminer en Cour suprême et patienter d'autres années pour l'arrêt de justice. Toutes les dépréciations financières et manque à gagner et perte de temps n'en sont supportés que par l'investisseur qui en outre, peut stagner ou disparaître.

Kebiri Mohamed - ORAN

Commercialisation des bouteilles de gaz butane

A Messieurs les Responsables de Naftal

Nous attirons votre attention sur le nombre important de bouteilles de gaz butane qui nous sont livrées dans un état défectueux qui inquiète et qui pousse les utilisateurs de ces bonbonnes de gaz butane à les échanger. Des risques graves peuvent être engendrés par certaines manipulations...

Pour cela, nous appelons les services concernés de Naftal Commercialisation Gaz Butane à moderniser leur parc de Bonbonnes de gaz butane en mettant au rebut les vieilles Bouteilles pour rassurer leurs utilisateurs et limiter surtout les risques de catastrophes. En effet, ces bonbonnes de gaz butane ont déjà provoqué plusieurs dégâts.

En comptant sur la compréhension des responsables de Naftal du secteur Gaz Butane à se pencher sur ce problème, je leur adresse mes sincères salutations distinguées.

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vous poserez certaines questions embarrassantes concernant l'état de vos finances. Ne remettez pas à plus tard pour faire précisément le point même si vous redoutez les réponses à vos interrogations.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous ressentez une grande impression de liberté. Vous avez envie de changement et votre moral est au beau. Profitez-en pour entreprendre. Certaines mises au point ont besoin d'être faites, ne vous en privez pas.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Une personne qui ne vous veut pas que du bien pourrait particulièrement vous irriter. Comme vous n'êtes pas très sûr de sa sincérité vous êtes tenté de ne pas la ménager.

Cancer 22-06 au 22-07

Il y aurait beaucoup à dire sur un projet qui mijote depuis longtemps. Tournez la page, on vous comprendra.

Lion 23-07 au 23-08

Ne vous plaignez pas si la chance ne se décide pas à vous sourire tout de suite. Il y a fort à faire pour vous convaincre que c'est bientôt votre tour. Vous savez bien que la provoquer et y croire sont les éléments prioritaires pour que la chance éclaire votre chemin.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous pourriez connaître un certain retard dans un rendez-vous qui vous semble important. Ne vous impatientez pas car cela vous donnera le temps de réfléchir à la façon de conduire cet entretien.

Balance 24-09 au 23-10

La situation paraît se compliquer et pourtant rien n'indique qu'il y ait à s'inquiéter. Les choses finiront par s'arranger, à vous de faire preuve de patience. Un sentiment sincère anime quelqu'un de très sérieux que vous aimerez mieux connaître.

Scorpion 24-10 au 22-11

Saisissez au vol la proposition que l'on vous fera de façon un peu brusque. Vous avez tout à y gagner car vous traversez une époque bénéfique qui vous porte chance. D'autant plus que votre forme physique qui progresse ne vous décevra pas.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous pourrez goûter sans retenue aux joies intenses qui vous sont offertes. Les sentiments de quelqu'un à votre égard évoluent favorablement. Une rencontre inattendue vous précipite dans une hésitation soudaine.

Capricorne 22-12 au 20-01

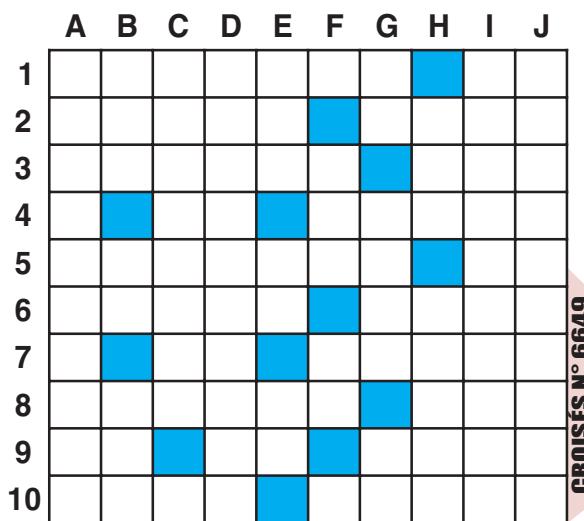
La grande forme est là si vous faites un peu de gymnastique matinale. Votre énergie est au beau fixe ce qui vous permet de relever avec succès un nouveau défi important pour vous.

Verseau 21-01 au 18-02

La prudence est de rigueur surtout s'il s'agit de prendre des décisions personnelles importantes concernant des personnes qui vous sont proches. Prenez soin de les consulter en priorité avant de vous engager dans une voie incertaine qui pourrait vous conduire à une impasse.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous allez prendre des décisions très importantes sur le plan sentiments. Faites attention à ne pas vous engager trop vite.



Horizontalement:

- De l'argent à l'appel ! Y a de la bavure !
- Caisse de versement. Dégénéré.
- Caisse de lardons. Revers.
- Autour d'Eve. Comme un louvetau.
- Flamber. Un par case.
- La cohorte sublime. Fit ce que de droit.
- Au début. Rouille s'il est aux pimenté.
- Dans son milieu. Rade.
- Deux en un. Article. Mater.
- Fichu. Paume.

Verticalement:

- Contrainte.
- Ferment mal. Sur la borne. Ne reconut pas.
- Couverts d'or blanc !
- On y donne toute la gomme, en vain !
- Pâle ale. Lâchées du lest. Possessif.
- Fini. Article.
- Conjonction. Vrac en vrac. Réfléchi.
- Plus enfant. Chemin de sève.
- Main courante.
- Places aux affaires.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6648

M	U	R	I	S	S	E	R	I	E
E	R	G	O	T	E	A	R	C	
L	A	C	A	P	O	T	E	R	
O	T	E	T	A	P	E		A	
P	E	N	T	U	R	E		P	S
E	A	F	A	E	P	R			
E	N	T	I	M	B	R	E		
S	E	R	R	E	E	E	T		
	M	O	I	N	A	V	E	L	
E	S	C	O	R	T	E	U	R	S

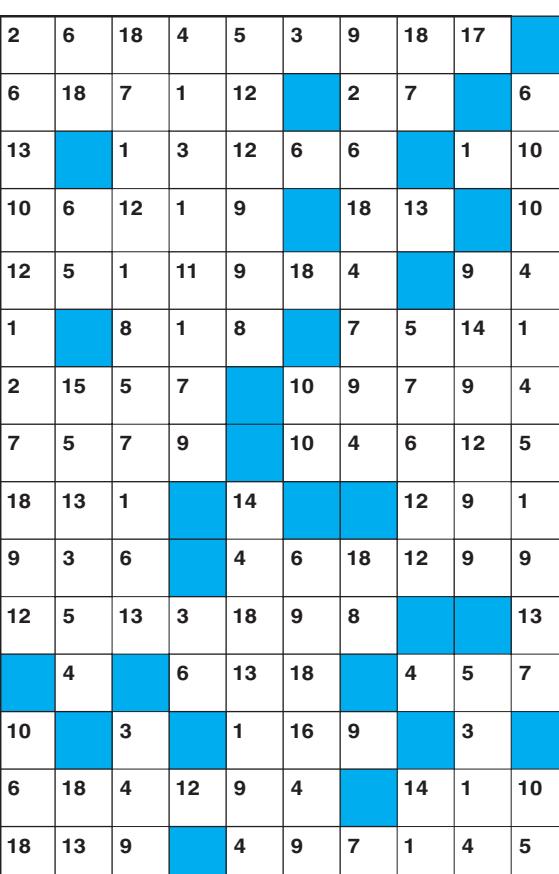
FLECHES N°6648

T	A	L	O	N	N	A	N	T
R	U	S	O	L				I
A	U	X	T	U	L	L	E	
N	E	P	A	V	E	R		
S	M	R	U	E		P	S	
P	A	R	E	A	I	R		
I	R	F	A	U	X		C	
R	I	R	A	X		R	E	
A	N	C	P	T	O	N		
N	V	E	A	U	S	T		
T	O	I	R	M	E	R		
N	E	T	T	E	S	E		

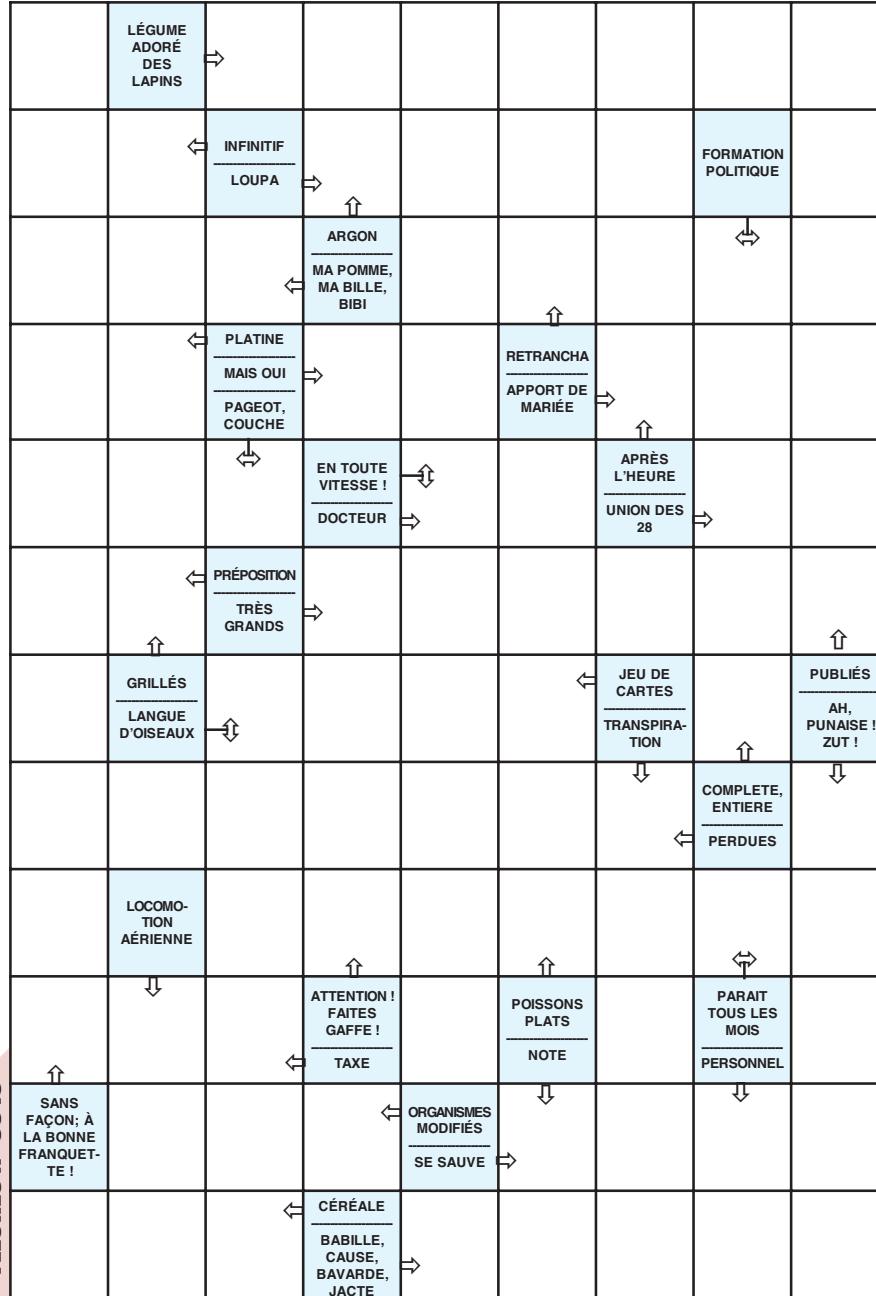
FOUILLIS N° 6648 HONNETE (Haut - Net)

CODÉS N° 6648

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	R	C	O	N	T	A	S	E	G	P	B	U
L	D	V	Y	Q		20	21	22	23	24	25	26



Jeux proposés par Chérifa Benghani

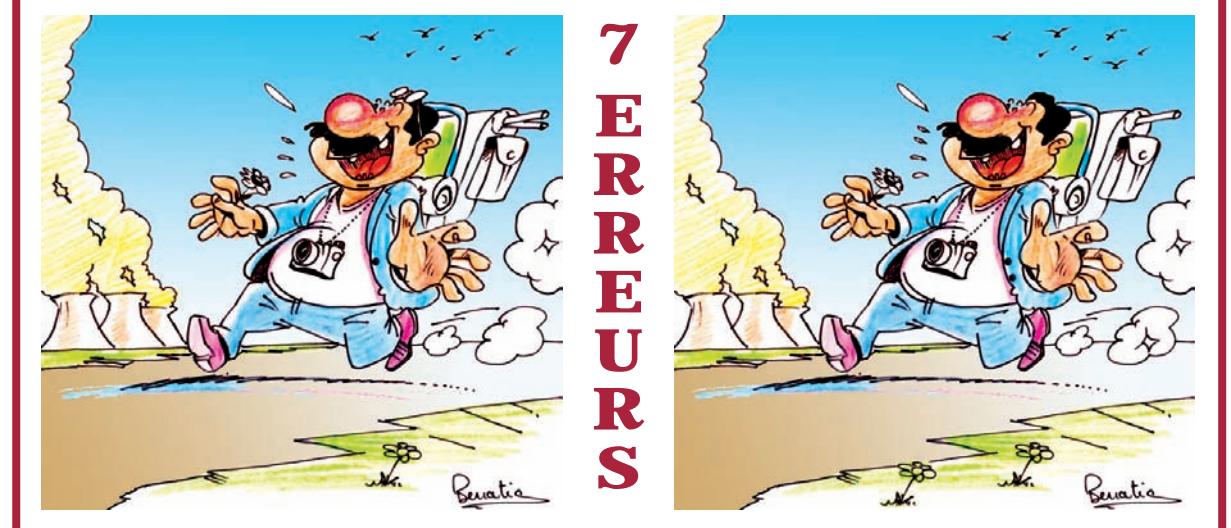


AERER -
AERODROME -
APPAT - AVENTURE -
BUSINESS -
BUTINER - CAPE -
CHAT - CHIENNE -
CHOU - COQ -
COUREUR - ENTITE -
FAIRE - FORCE -
FOURMILLEMENT -
GALAXIE -
INDUBITABLEMENT -
MANIE - MARTEAU -
MYSTERE -
NAVIRE - ORGANE -
ORGE - PARC -
PARENT - PEUR -
POLLUTION - RECU -
RESISTER -
REVOLUTION -
SLOW - SUCRER -
SYMPATHIQUEMENT -
TRUAND - TSAR -
UTILISER - VETO -
XENON - ZONE.

FOUILLIS N° 6649

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est mal élevé.
 - Mon 2e est une matière textile.
 Mon tout, est le plus gros animal marin.

7 ERREURS



Egypte: deux responsables de l'opposition islamiste tués

Le ministère de l'Intérieur égyptien a annoncé mardi la mort de deux responsables des Frères musulmans lors d'un «échange de tirs» avec la police, précisant que l'un d'eux était recherché pour son implication dans l'assassinat du procureur général en 2015. Le mouvement, dont est issu l'ex-président islamiste Mohamed Morsi destitué en 2013 par l'armée, nie avoir recours à la violence, mais a été classé «organisation terroriste» par les autorités, qui mènent une répression implacable contre ses partisans. Mohamed Kamal et Yasser Chehata ont été tués «dans un échange de tirs» lors d'une opération de police tard lundi visant «leur repaire», dans le sud-est du Caire, a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. «Lors de l'assaut donné par les forces de sécurité, ces dernières ont été visées par des tirs, les obligeant à riposter», selon le communiqué. M. Kamal est présenté comme «le fondateur et dirigeant de la branche armée» des Frères musulmans et comme la tête pensante du groupe. Selon le ministère de l'Intérieur, il était notamment recherché pour son implication présumée dans l'assassinat du procureur général Hicham Barakat en juin 2015 et pour une tentative d'assassinat contre l'ex-mufti d'Egypte Ali Gomaa en août 2016. Il a été condamné à la prison à vie pour contumace dans deux procès pour des violences, ajoute le communiqué.

Mise à pied de plus de 12.000 policiers en Turquie

Plus de 12.000 policiers ont été mis à pied en Turquie pour des liens présumés avec l'ex-prédicateur Fethullah Gülen accusé d'avoir ourdi le putsch avorté de la mi-juillet, a annoncé la police mardi. Sur 12.801 policiers mis à pied, 2.523 sont des gradés, a précisé la police dans un communiqué. La force de police en Turquie compte quelque 270.000 hommes et femmes. Depuis le putsch avorté, imputé à M. Gülen, en exil volontaire aux Etats-Unis depuis 1999, les autorités turques ont mené de vastes purges visant ses partisans présumés dans tous les secteurs de la société: armée, police, magistrature, administration, éducation, sport, milieux économiques ou médias. Même les services de renseignement turc (MIT) ont été ciblés dans cette vaste opération avec le limogeage de 87 de leurs membres. Selon un dernier bilan annoncé la semaine dernière, 32.000 personnes au total ont été arrêtées, et 70.000 font l'objet d'enquêtes. L'annonce de la mise à pied des policiers survient au lendemain de la décision du gouvernement de prolonger de 90 jours l'état d'urgence en vigueur depuis la tentative de coup d'Etat.

La reconduction de l'état d'urgence doit être entérinée lors d'un vote au Parlement, mais il s'agit d'une formalité puisque l'AKP, le parti islamo-conservateur du président Recep Tayyip Erdogan, y détient une confortable majorité.

Ooredoo acteur engagé du e-paiement

Ooredoo a participé au lancement officiel du paiement électronique (e-paiement) en Algérie, hier mardi. La cérémonie de lancement officiel de ce service, organisée à Alger par l'ABEF, s'est déroulée en présence du Ministre des Finances, du Ministre délégué chargé de l'Économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, du Gouverneur de la Banque d'Algérie et Président de l'ABEF, des acteurs du secteur des finances et des cadres de Ooredoo. Lors de cet événement de lancement, une présentation publique du service de recharge électronique de Ooredoo eStorm a été faite.

Des démonstrations sur les services de paiement électronique de Ooredoo, tels que eStorm et le paiement en ligne des factures téléphoniques, ont été également effectuées au niveau du stand Ooredoo. Les clients de Ooredoo disposent d'une carte interbancaire (CIB) délivrée par les banques concernées par cette opération de lancement, peuvent effectuer le recharge électronique eStorm et payer leurs factures téléphoniques, en toute sécurité 24h/24 et 7j/7, à travers le site internet de Ooredoo : www.ooredoo.dz.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Tunisie: 31 condamnations à mort pour l'attaque du domicile d'un ex-ministre



Trente-et-un personnes ont été condamnées par contumace à la peine de mort pour leur implication dans l'attaque en 2014 contre le domicile de Lotfi Ben Jeddou, alors ministre tunisien de l'Intérieur, dans laquelle quatre policiers ont été tués, a-t-on appris lundi auprès du parquet. Un total de 46 personnes étaient poursuivies par la justice tunisienne pour cette attaque commise en mai 2014 à

Kasserine (centre), et revendiquée par un groupe lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Parmi elles, 31 accusés, de nationalités tunisiennes et algériennes, étaient jugées en «état de fuite» et ont écopé de la peine capitale, a dit à l'AFP le porte-parole du tribunal de première instance de Tunis, Sofiene Sliti. Reconnus coupables d'«homicide volontaire et adhésion à un groupe terroriste», entre autres, ils

ont également été condamnés à 36 ans d'emprisonnement, a précisé la même source.

Parmi les 15 accusés restants, huit ont été condamnés à des peines allant de trois à dix ans de prison ferme pour «adhésion à un groupe terroriste et implication dans des affaires liées au terrorisme». Les sept autres ont bénéficié d'un non-lieu, a ajouté M. Sliti. Ces jugements ont été prononcés vendredi mais n'ont pas été communiqués que lundi. Parmi les 31 accusés condamnés à mort figure Seiffallah Ben Hassine alias «Abou Iyadh», fondateur de Ansar Al-Charia, un groupe jihadiste interdit en Tunisie. Il aurait été tué lors d'une frappe américaine en Libye en 2013 mais son sort reste incertain. On retrouve aussi le nom de l'Algérien Lokman Abou Sakhr, chef du groupe armé tunisien Okba Ibn Nafaa, la branche locale d'Aqmi, tué selon Tunis dans une opération antiterroriste en mars 2015 à Kasserine, près de la frontière algérienne.

Le pétrole monte

Les cours pétroliers ont monté lundi, conservant l'élan donné la semaine précédente par un accord de limitation de l'offre au sein de l'Opep, même si le marché restait prudent après des chiffres témoignant du niveau toujours élevé de la production du cartel. Le cours du baril de référence (WTI) a gagné 57 cents à 48,81 dollars sur le contrat pour livraison en novembre au New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le marché continue à plus ou moins espérer que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) parviene à un accor-

cord lors de son sommet de novembre», a résumé Bart Melek, de TD Securities. Ces espoirs restent «l'un des principaux moteurs» du marché, selon les termes de M. Melek, alors que cela fait déjà depuis mercredi que les investisseurs digèrent des annonces faites par le cartel sur le sujet à l'issue d'une réunion exceptionnelle à Alger.

L'Opep a annoncé son intention de réduire son offre, ce qui a relancé les cours, même si cet accord n'en est qu'à un stade préliminaire en vue d'un sommet en novembre et que les doutes demeurent sur sa mise en pratique.

Celui-ci estimait pourtant que les derniers chiffres en date, publiés lors du week-end, semblaient plutôt de nature à accentuer la méfiance des investisseurs, puisque la production de l'Opep s'est établie à un niveau record en septembre, selon des estimations indépendantes du cartel.

Syrie: 32 morts dans un attentat lors d'un mariage

Trente-deux personnes ont été tuées lundi soir dans un attentat suicide revendiqué par le groupe Etat islamique ayant visé un mariage dans la région kurde du nord-est de la Syrie, selon un bilan donné par une source médicale. Une centaine de personnes ont également été blessées lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser à l'intérieur d'une salle de fête de Tall Tawil, un village au nord de Hassaké, où était célébré le mariage d'un membre d'un parti kurde. L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a quant à lui indiqué mardi que 31 personnes avaient perdu la vie, après un précédent bilan de 22 morts.

Dans la salle du mariage, des rangées de chaises étaient couvertes de sang mardi matin, a constaté le photographe de l'AFP. Les mariés sont sains et saufs, selon l'OSDH et des

proches. L'époux, Zaradesht Mousa Fatimi, est issu d'une puissante famille très impliquée dans l'administration semi-autonome kurde dans le nord de la Syrie. Selon un responsable de cette administration, M. Fatimi est membre d'un parti kurde de local. L'OSDH affirme qu'il se bat également auprès des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition arabo-kurde qui combat l'EI avec l'appui des Etats-Unis. L'EI a affirmé dans un communiqué qu'un de ses membres a tiré sur «un grand rassemblement» de combattants kurdes près de Hassaké, avant de se faire exploser. Selon le texte, qui ne mentionne pas de mariage, l'attaque a fait 40 morts. Hassaké, tenue quasiment entièrement par les forces kurdes, est fréquemment prisée pour cible par l'EI.



EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UN CERTAIN 5 OCTOBRE

aiguise ses lames sur le cou des innocents. Le 5 Octobre était vite oublié mais pas par ses enfants, une génération qui s'est sacrifiée pour pouvoir respirer et parler sans rendre compte, sans risquer de se faire prendre dans une rafle, le soir, attablé au café du quartier, ou interpelé aux aurores au sortir du sommeil par la police politique. L'état d'urgence remisait toutes les libertés acquises au prix du sang et des souffrances sous la torture et la chape de plomb se faisait encore plus pesante qu'auparavant.

Le 5 Octobre s'éloignait dans la mémoire collective ne subsistant que dans la mémoire individuelle, sélective des premiers écorchés vivis qui ont vu leurs amis tomber sous les balles. Puis Bouteflika, la charte sur la réconciliation nationale, le retour à la paix, la fin des

faux barrages, de Bentalha, Ramka et Had Chakkala. Mais des acquis du 5 Octobre ne subsistaient que les intérêts personnels et partisans. De cet esprit qui a poussé des milliers de jeunes Algériens à offrir leur poitrine aux balles réelles des snipers ne survit que bruits et rumeurs. Des livres ou des récits. Des témoignages et un fonds de commerce douteux. Un esprit trahi par ceux qui devaient le défendre, par une opposition de façade plus soucieuse de la carrière politique de ses ténors que des intérêts du peuple.

L'Algérie d'aujourd'hui est plus proche d'un pré-5 Octobre que d'un post-5 Octobre avec un net recul des libertés individuelles, de culte et syndicales. La presse privée est menacée même dans son existence et les partis politiques condamnés à disparaître sur l'autel des articles 73 et 94 de la loi organique portant régime électoral. Que reste-t-il du 5 Octobre ? Une date à commémorer, beaucoup de nostalgie et énormément de regrets.

Mali: un Casque bleu tué et cinq blessés dans le Nord



Un Casque bleu de l'ONU au Mali a été tué et plusieurs autres ont été blessés lundi, dont cinq grièvement, dans une attaque combinée contre leur camp à Aguelhok (nord-est), près de la frontière algérienne, a annoncé la Mission des Nations unies au Mali (Minusma). A la suite de tirs de mortier vers 14H00 sur le camp de la Minusma à Aguelhok, deux des véhicules d'intervention envoyés pour en identifier l'origine ont heurté un engin, dont «l'explosion a entraîné la mort d'un Casque bleu», a précisé la force des Nations unies dans un communiqué. «Plusieurs autres soldats de la paix ont été blessés, dont cinq grièvement», selon le texte, qui ne donne pas d'indication sur la nationalité des victimes. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné lundi soir dans un communiqué ces attaques contre la Minusma, rappelant que s'en prendre à des Casques bleus constituait un crime de guerre.

La Minusma a elle aussi condamné ces attaques et a affirmé qu'elles n'affaibliraient pas la détermination des Nations unies à soutenir le gouvernement malien, les parties signataires de l'accord de paix et le peuple malien dans leurs efforts pour parvenir à une paix et à une stabilité durables, selon son chef Mahamat Saleh Annadif, cité dans le communiqué. Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg. Cette dernière, un temps alliée aux jihadistes, avait finalement été vaincue par eux.